

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (U.C.A.D)



ECOLE INTER ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES
(E.I.S.M.V.)

Année : 2014



N°17

**ETUDE DU MARCHE DES INTRANTS ZOOTECHNIQUES EN
AVICULTURE MODERNE AU TOGO**

THESE

Présentée et soutenue publiquement le 31 Juillet 2014 devant la Faculté de Médecine,
de Pharmacie et d'Odontologie de Dakar pour obtenir le grade de

DOCTEUR EN MEDECINE VETERINAIRE

(DIPLÔME D'ETAT)

Par

Bèkpable BANGUE LAMBONI

Né le 22 /02/ 1987 à Bombouaka (TOGO)

Jury

Président :

M. Abdoulaye BA

Professeur à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et
d'Odontologie de Dakar

**Directeur et
Rapporteur de thèse :**

M. Ayao MISSOHOU

Professeur à l'E.I.S.M.V de Dakar

Membres :

M. Papa El Hassane DIOP

Professeur à l'E.I.S.M.V de Dakar



ECOLE INTER-ÉTATS DES SCIENCES ET MEDECINE VÉTÉRINAIRES DE DAKAR

BP 5077 – DAKAR (Sénégal)

Tél. (221) 33 865 10 08 – Télécopie (221) 825 42 83

COMITE DE DIRECTION

LE DIRECTEUR GENERAL

- Professeur Louis Joseph PANGUI**

LES COORDONNATEURS

- Professeur Germain Jérôme SAWADOGO**

Coordonnateur des Stages et de la Formation

Post – Universitaire

- Professeur Serge N. BAKOU**

Coordonnateur des Etudes et de la vie estudiantine

- Professeur Yalacé Y. KABORET**

Coordonnateur à la Coopération Internationale

- Professeur Yaghoub KANE**

Coordonnateur Recherche/Développement

Année Universitaire 2013-2014

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PRODUCTIONS ANIMALES

Chef de département: Papa El Hassane DIOP, Professeur

<p>ANATOMIE–HISTOLOGIE–EMBRYOLOGIE M. Serge Niangoran BAKOU, Maître de Conférences Agrégé M. Gualbert Simon NTEME ELLA, Maître Assistant M. Jean Narcisse KOUAKOU, Vacataire Mlle Ghislaine MBEURONODJI, Monitrice</p> <p>CHIRURGIE-REPRODUCTION M. Papa El Hassane DIOP, Professeur M. Alain Richi Kamga WALADJO, Maître Assistant M. Salifou KABORE, Moniteur</p> <p>ECONOMIE RURALE ET GESTION M. Walter OSSEBI, Assistant Mlle Carole NKOUATCANG NYONSE, Monitrice</p>	<p>PHYSIOLOGIE-PHARMACODYNAMIE-THERAPEUTIQUE M. Moussa ASSANE, Professeur M. Rock Allister LAPO, Maître Assistant</p> <p>PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES M. Germain Jérôme SAWADOGO, Professeur M. Adama SOW, Maître Assistant M. Zounongo Marclin ZABRE, Vacataire</p> <p>ZOOTECNIE – ALIMENTATION M. Ayao MISSOHOU, Professeur M. Simplicite AYSSIWEDE, Maître Assistant M. Bekpable BANGUE LAMBONI, Moniteur</p>
---	--

DEPARTEMENT DE SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

Chef de département: Rianatou BADA ALAMBEDJI, Professeur

<p>HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES D’ORIGINE ANIMALES (HIDAOA) M. Serigne Khalifa Babacar SYLLA, Maître Assistant Mlle Bellancille MUSABYEMARIYA, Maître Assistante</p> <p>MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE-PATHOLOGIE INFECTIEUSE Mme Rianatou BADA ALAMBEDJI, Professeur M. Philippe KONE, Maître Assistant</p> <p>PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES-ZOOLOGIE APPLIQUEE M. Louis Joseph PANGUI, Professeur M. Oubri Bassa GBATI, Maître Assistant M. Jean HAKIZIMANA, Moniteur</p>	<p>PATHOLOGIE MEDICALE-ANATOMIE PATHOLOGIQUE-CLINIQUE AMBULANTE M. Yalacé Yamba KABORET, Professeur M. Yaghoubane KANE, Maître de Conférences Agrégé Mme Mireille KADJA WONOU, Maître Assistante M. Abdourahmane SECK, Moniteur M. Omar FALL, Docteur Vétérinaire Vacataire M. Alpha SOW, Docteur Vétérinaire Vacataire M. Abdoulaye SOW, Docteur Vétérinaire Vacataire M. Ibrahima WADE, Docteur Vétérinaire Vacataire M. Charles Benoît DIENG, Docteur Vétérinaire Vacataire</p> <p>PHARMACIE-TOXICOLOGIE M. Assionbon TEKO AGBO, Chargé de recherche M. Gilbert Komlan AKODA, Maître Assistant M. Abdou Moumouni ASSOUMY, Assistant</p>
--	--

DEPARTEMENT COMMUNICATION

Chef de département: Yalacé Yamba KABORET, Professeur

<p>BIBLIOTHEQUE Mme Mariam DIOUF, Ingénieur Documentaliste(Vacataire) Mlle Ndella FALL, Documentaliste</p> <p>SERVICE AUDIO-VISUEL M. Bouré SARR, Technicien</p>	<p>OBSERVATOIRE DES METIERS DE L’ELEVAGE (O.M.E.)</p>
--	--

SCOLARITE

<p style="text-align: center;">M. Théophraste LAFIA, Chef de Scolarité M. Mohamed Makhtar NDIAYE, Stagiaire Mlle Astou BATHILY, Stagiaire</p>

DEDICACES

O ETERNEL ! Tu es mon Dieu;

Je t'exalterai, je célébrerai ton nom car tu as fait des choses merveilleuses; tes dessins conçus à l'avance se sont fidèlement accomplis. Esaïe 25 Verset 1.

Je dédie ce travail :

- ❖ A l'**ETERNEL** des armées, le **DIEU** tout puissant. Jamais je n'aurai de mots pour te témoigner ma profonde reconnaissance pour cette grâce si immense que tu m'accorde à travers ce succès et pour l'accomplissement de tes desseins dans ma vie, toi en qui il n'y a point de hasard. Merci pour tout **SEIGNEUR**.
- ❖ A mon père **Dr Boitoaka BANGUE LAMBONI**, pour tous les sacrifices et efforts consentis à mon égard. Tu as été mon modèle pendant toutes ces années et là encore plus-ce-que jamais, je donnerai tout pour être à ton image. J'ai toujours admiré ton courage, ta générosité et ton humilité.
Que Dieu t'accorde une longue et heureuse vie.
- ❖ A ma mère **Pimanam BAMBANI**, pour tous les efforts et sacrifices fournis pour ma réussite. Je ne saurais exprimer l'amour et l'attachement que je porte pour toi à travers des mots.
Que Dieu veille sur toi.
- ❖ A ma maman **Kansamme DJATOZ**, pour tous les encouragements et prières faites pour ma réussite. Ce travail est le tien.
Que Dieu veille sur toi.
- ❖ A ma tante **Brigitte LAMBONI**, pour tous les encouragements et prières faites. Que Dieu veille sur toi et t'accorde ce que ton cœur désire.
- ❖ A ma cousine **Djémila KOLANI**, pour tous les bons moments passés depuis l'enfance, ce travail est le tien.

- ❖ A mon oncle **BANGUE LAMBONI Nilkahame**, merci pour tout.
- ❖ A mon tonton **Colonel Damehane YARK**, pour votre soutien et vos conseils.
- ❖ A mes Tontons, **BAWA, MINDOME et KAMBOURE**, merci pour toutes ces années de conseils et d'encouragements.
- ❖ A ma grand-mère paternelle **MASSATO FOUGOU**, pour tous les encouragements, pour ton amour de tous les jours, pour cette ambiance que tu donne à la maison.
YAYA, je t'aime très fort, que Dieu t'accorde encore de nombreuses années à mes côtés.
- ❖ A ma grand-mère maternelle **Dbienni** tu t'es substituée à grand père et à mes oncles tout en restant ma grand-mère chérie, merci pour toutes ces années de sacrifices.
YAYA reste encore longtemps avec moi.
- ❖ A mon grand père **Bangbal LAMBONI**, pour tous tes encouragements.
 Que Dieu t'accorde une longue vie.
- ❖ A la famille, **BANGUE LAMBONI** : toute ma reconnaissance.
- ❖ A la famille **DJATOZ** : Dieu vous bénisse.
- ❖ A la famille **KPETA**, merci pour votre soutien.
- ❖ A tous mes amis :
 L'ami aime en tout temps, et dans le malheur il se montre comme un frère.
 Proverbe 17 Verset 17.
- ❖ A mon ami **KOUAKA Winikouni Moïse**, plus qu'un ami, tu as été un frère pour moi. Merci pour ton soutien, tes conseils.
 Restons toujours solidaires.
- ❖ A mon ami **KAMBOULIGOU Dialenli**, que serait Dakar sans toi à mes côtés, que Dieu te garde.

- ❖ A mon amie **Adjo MENSAN**, pour ton amour et ton soutien durant tout mon cursus scolaire, ce travail est le tien.
- ❖ A mes ami(e)s **PASGO Winikouni, YOHOUENOU Kayi, TCHOHOU Marie-Louise**, Merci pour tout.
- ❖ A mon collaborateur **DOSSO Sinaly**, pour toutes ces années d'étroite collaboration.
- ❖ Au groupe choc « **Carole NYONSE, Khady DIOUF, Ghislaine MBEURNODJI et moi** », pour toutes ces nuits de carrière, je ne vous oublierai jamais.
- ❖ A mes frères et sœurs en Christ et au **GBU-Véto**
Tenez-vous prêts, car, le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas. Mathieu 24 Verset 44.
- ❖ A la 41^{ème} promotion "**MALIK SENE**"
Restons toujours solidaires.
- ❖ A tous les Etudiants vétérinaires togolais à Dakar.
- ❖ Au Togo! mon pays natal.
- ❖ Au Sénégal, mon pays d'accueil.

REMERCIEMENTS

Notre sincère gratitude à tous ceux qui ont œuvré par leurs conseils ou par leur soutien matériel et moral à la réalisation de ce modeste travail :

Au Professeur **Ayao MISSOUHOU**, Merci de m'avoir confié ce travail et d'avoir œuvré pour sa réalisation.

Au **Dr Simplicite B. AYSSIWEDE** et à **Monsieur HANE** pour leur disponibilité et leurs conseils.

Au Professeur **Moussa ASSANE** (professeur accompagnateur de la 41^{ème} promotion) merci pour vos conseils.

Au **Dr Malik SENE**, parrain de la 41^{ème} promotion, merci pour votre soutien.

Au **Dr Assiongbon TEKO AGBO**, merci pour votre soutien et vos conseils durant tout ce temps passé à Dakar.

Au **Dr Komlan Batassé BATAWUI**, directeur de l'élevage du Togo, merci pour m'avoir facilité le travail sur le terrain.

Au **Dr Kinam KOMBIOGOU** (chef division médicaments vétérinaire à la DE), merci pour votre collaboration, Dieu vous bénisse.

Au **Dr ATIVI**, merci pour votre aide et vos conseils.

Au **Dr Kossi MABALO**, merci pour votre aide et vos conseils.

A Mme **AKIBODE**, merci pour votre soutien et vos conseils

A **M. CESSI**, profonde reconnaissance et sincères remerciements.

A **M. Germain ADOBAYA**, pour votre disponibilité durant tout ce travail.

A **M. CLAUDE** Président d'ANPAT, pour toute votre aide.

A **M. ZAKARI** Président de COOPAREM, pour toute votre aide.

A tous les aviculteurs et provendiers de la région Maritime, merci pour votre disponibilité.

A **Mme M. DIOUF** (documentaliste EISMV), merci pour vos instructions.

A **Mlle Ndella FALL** (bibliothécaire EISMV), merci pour votre disponibilité.

A **tous les enseignants de l'EISMV** de Dakar, merci pour la formation de qualité.

Aux Camarades togolais de promotion: **Binamle BAGNA, Kongnan KOMBATE, Justine Y. SANNY, Pouwe T. TARE** et à **toute la 41^{ème} promotion**, pour votre collaboration.

A toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail, nous disons un grand **MERCI !!!!**

A NOS MAITRES ET JUGES

❖ **Monsieur M. Abdoulaye BA**

Professeur à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie de Dakar

Vous nous faites un grand honneur en acceptant avec spontanéité de présider ce jury malgré vos multiples occupations. Trouvez ici l'expression de nos sincères remerciements et de notre profonde gratitude.

❖ **Monsieur Ayao MISSOHOU**

Professeur à l'E.I.S.M.V.de Dakar.

D'un esprit ingénieux, vous avez inspiré, conçu et posé les bases de ce travail, et vous l'avez dirigé des mains de Maître. Qui sommes-nous pour mériter de vous de si grands soins ?

Soyez assuré de notre reconnaissance et de notre profonde estime. Que Dieu vous accorde le désir de votre cœur.

❖ **Monsieur Papa El Hassane DIOP**

Professeur à l'E.I.S.M.V de Dakar.

Vous avez spontanément accepté de juger ce travail, malgré vos nombreuses occupations. Vous nous avez apporté une preuve supplémentaire de ce que nous pensons de vous.

Profonde admiration.

« Par délibération de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie et de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaire de Dakar ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qui elles n'entendent donner aucune approbation ni improbation »

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	xii
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE.....	3
CHAPITRE 1 : SYSTEMES DE PRODUCTION ET ANALYSE ECONOMIQUE DE L'AVICULTURE AU TOGO	4
I.1. DESCRIPTION DES RESSOURCES GENETIQUES AVICOLES DU TOGO	4
I.1.1. Races exotiques.....	4
I.1.2. Races locales	4
I.2. DESCRIPTION DES SYSTEMES DE PRODUCTION	5
I.2.1. AVICULTURE TRADITIONNELLE	5
I.2.1.2. Production du secteur traditionnel	7
I.2.1.3. Circuit de distribution et prix de vente de la volaille traditionnelle	7
I.2.1.3.1. Circuit de distribution	7
I.2.1.3.2. Prix de vente de la volaille traditionnelle	7
I.2.1.4. Contraintes de l'élevage traditionnel.....	8
I.2.2. AVICULTURE MODERNE	9
I.2.2.1. Zone de production	9
I.2.2.1.1. Particularité démographique	10
I.2.2.1.2. Particularité économique	11
I.2.2.2. Production nationale	11
I.2.2.2.1. Production de viande de volaille.....	12
I.2.2.2.1.1. Productions annuelles de poulets de chair de 2001 à 2005	12

I.2.2.2.1.2. Coût estimatif de production unitaire de viande de volaille et variations	13
I.2.2.2.1.3. Circuits de distribution.....	13
I.2.2.2.1.3.1. Circuit direct	14
I.2.2.2.1.3.2. Circuit intégré	14
a. Circuit court ou semi-intégré.....	14
b. Circuit long.....	15
I.2.2.2.1.4. Description de la demande et de son évolution	15
I.2.2.2.1.5. Prix moyen de vente unitaire	16
I.2.2.2.2. Production des œufs de consommation au Togo	16
I.2.2.2.2.1. Production annuelle des œufs de consommation de 2001 à 2005	16
I.2.2.2.2.2. Coûts estimatifs de production unitaire d'œuf de consommation ...	17
I.2.2.2.2.3. Description des systèmes de commercialisation.....	18
I.2.2.2.2.4. Description de la demande et de son évolution	18
I.2.2.2.2.5. Prix moyen de vente unitaire	19
I.2.3. Importations	19
I.2.3.1. Importations de viande de volaille.....	19
I.2.3.2. Importations des œufs de consommation.....	21
I.2.3.3. Importations des œufs à couver	21
I.2.4. Impacts des importations sur l'économie	22
Conclusion.....	22

CHAPITRE 2 : FILIERES AMONT ET AVAL DE L'AVICULTURE

TOGOLAISE ET SES CONTRAINTES	23
II .1. NOTION DE FILIÈRE.....	23
II.1.1. Définition des filières agricoles.....	23
II.1.1.1. Définition générale	23
II.1.1.2. Définition en économie agro-alimentaire.....	23

II.2. DIFFÉRENTES PARTIES D'UNE FILIÈRE.....	24
II.2.1. FILIERE AMONT.....	25
II.2.1.1. Approvisionnement en intrants et ses caractéristiques.....	25
II.2.1.1.1. Approvisionnement en aliment.....	25
II.2.1.1.1.1. Matières premières utilisées	25
II.2.1.1.1.1.1. Céréales.....	25
II.2.1.1.1.1.1.1. Maïs	25
II.2.1.1.1.1.1.2. Sorgho.....	27
II.2.1.1.1.1.1.3. Mil.....	28
II.2.1.1.1.1.2. Sous-produits agro-industriels.....	29
II.2.1.1.1.1.2.1. Tourteau d’arachide et de soja.....	29
II.2.1.1.1.1.2.2. Issues de riz	29
II.2.1.1.1.1.2.3. Issues de blé.....	30
II.2.1.1.1.1.2.4. Farine de poisson	30
II.2.1.1.1.1.3. Minéraux.....	30
II.2.1.1.1.1.4. Compléments Minéraux Vitaminés et les additifs	31
II.2.1.1.1.1.4.1. Compléments Minéraux Vitaminés(CMV).....	31
II.2.1.1.1.1.4.2. Additifs	31
II.2.1.2. Producteurs d'aliment	31
II.2.1.2.1. Eleveurs fabricants	32
II.2.1.2.2. Fabricants industriels et les provendiers.....	33
II.2.1.3. Opération de production d’aliment.....	33
II.2.1.4. Contrôle de qualité.....	34
II.2.1.5. Approvisionnement en poussins.....	34
II.2.1.5.1. Intervenants.....	34
II.2.1.5.1.1. Sélectionneur	34
II.2.1.5.1.2. Producteurs et importateurs distributeurs de poussins d’un jour	36
II.2.1.5.1.2.1. Producteurs	36
II.2.1.5.1.2.2. Importateurs.....	37

II.2.1.6. Approvisionnement en matériel avicole	40
II.2.1.6.1. Equipements d'élevage utilisés	40
II.2.1.6.2. Origine des équipements avicoles	41
II.2.1.7. Approvisionnement en médicaments vétérinaires.....	41
II.2.1.7.1. Fournisseurs	41
II.2.1.7.2. Itinéraires des produits vétérinaires	41
II.2.1.7.2.1. Voie aérienne	41
II.2.1.7.2.2. Voie maritime	41
Conclusion.....	42
II.2.2. FILIERE AVALE	43
II.2.2.1. Producteurs	43
II.2.2.1. 1. Caractéristiques de l'élevage.....	43
II.2.2.1.2. Formation des aviculteurs et encadrement technique.....	44
II.2.2.1.2.1. Représentants des firmes d'intrants	44
II.2.2.1.2.2 Associations d'éleveurs	44
II.2.2.2. Transformateurs.....	45
II.2.2.3. Distributeurs	45
II.2.2.3.1. Distributeurs grossistes.....	45
II.2.2.3.2. Détaillants	46
II.2.2.3.3. Circuits de distribution des produits avicoles au Togo	47
II.2.2.3.4. Circuits inter-régionaux.....	47
II.2.2.3.5. Circuits de la Région Maritime	50
DEUXIEME PARTIE: PARTIE EXPERIMENTALE.....	51
CHAPITRE 1: MATERIEL ET METHODES D'ETUDE	52
I.1. SITE ET PÉRIODE D'ÉTUDE.....	52
I.1.1. Situation géographique de la région Maritime et relief.....	52
I.1.2. Climat.....	53
I.1.3. La population	53

I.2. MÉTHODE D'ÉTUDE.....	54
I.2.1. Etude de filière.....	54
I.2.1.1. Identification d'une filière.....	54
I.2.1.2. Etude des mécanismes de régulation.....	54
I.3. LIMITES DE L'ÉTUDE D'UNE FILIÈRE.....	54
I.4. APPLICATION DE LA MÉTHODE D'ÉTUDE.....	55
I.4.1. Différentes étapes de travail.....	55
I.4.1.1. Phase préparatoire.....	55
I.4.1.1.1. Echantillonnage.....	55
I.4.1.1.1.1. Echantillonnage des éleveurs.....	56
I.4.1.1.1.2. Echantillonnage des producteurs d'aliment et importateurs de matières premières.....	57
I.4.1.1.1.3. Echantillonnage des unités d'accoupage.....	57
I.4.1.2. Questionnaires.....	57
I.4.1.2.1. Questionnaire «aviculteurs».....	58
I.4.1.2.2. Questionnaire « provenderies».....	58
I.4.1.2.3. Questionnaire « importateurs et distributeurs de matières premières».....	58
I.4.1.2.4. Questionnaire « unités d'accoupage ».....	58
I.4.2. Enquête proprement dite.....	59
I.4.2.1. Calendrier de travail.....	59
I.4.2.2. Déroulement de l'enquête.....	59
I.4.2.2.1. Enquête aviculteurs.....	59
I.4.2.2.2. Enquête propriétaires de provenderies, importateurs et distributeurs de matières premières.....	60
I.4.2.2.3. Enquête unités d'accoupage.....	60
I.4.3. Traitement des données.....	60
I.4.3.1. Traitement manuel.....	60
I.4.3.2. Traitement informatique.....	60

CHAPITRE 2: PRESENTATION DES RESULTATS ET DISCUSSION	61
II.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES ET DE LA PRODUCTION D'ALIMENT	61
II.1.1. Agents.....	61
II.1.1.1. Aviculteurs.....	61
II.1.1.1.1. Caractéristiques des aviculteurs	61
a.Répartition des aviculteurs de la région en fonction du sexe	61
b.Répartition des aviculteurs dans les différentes préfectures de la région	62
c.Répartition des aviculteurs de la région Maritime suivant le niveau d'instruction.....	63
d.Classification des aviculteurs togolais suivant le niveau de production.....	63
II.1.1.1.2. Fréquence d'approvisionnement en matières premières.....	65
II.1.1.1.3. Constitution des stocks	65
II.1.1.1.4. Production des aliments.....	66
II.1.1.1.5. Choix des fournisseurs.....	68
II.1.1.1.6. Prix d'achat	69
II.1.1.1.6.1.Prix du matériel avicole.....	69
II.1.1.1.6.2. Prix des matières premières.....	71
II.1.1.1.7. Période d'élevage	73
Conclusion.....	73
II.1.1.2. Intermédiaires	73
II.1.1.2.1. Provenderies	74
II.1.1.2.1.1. Capacités de production des établissements «provenderies».....	74
II.1.1.2.1.2. Types, origine et capacité des broyeurs mélangeurs	75
II.1.1.2.1.3. Fournisseurs de matières premières aux provenderies.....	76
II.1.1.2.1.4. Rythme de production des aliments	76
II.1.1.2.1.5. Coûts de production, prix de vente des aliments et son évolution..	76
II.1.1.2.1.6. Présentation des aliments et mode de livraison.....	77
II.1.1.2.1.7. Difficultés rencontrées dans la production de l'aliment.....	78

II.1.1.2.2. Importateurs et distributeurs de matières premières.....	78
II.1.2. Circuits d'approvisionnement en aliment	79
II.1.2.1. Circuit direct	79
II.1.2.2. Circuit intégré	80
II.1.2.3. Circuit interne	80

II.2. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPROVISIONNEMENT EN POUSSINS	80
II.2.1. Agents	80
II.2.1.1. Eleveurs	80
II.2.1.1.1. Souches élevées	80
II.2.1.1.2. Transport de poussins	83
II.2.1.1.3. Type de production	83
II.2.1.2. Intermédiaires	83
II.2.1.3. Couvoirs et importateurs de poussins d'un jour	84
II.2.1.3.1. Caractéristiques des couvoirs locaux.....	84
II.2.1.3.2. Production de poussins	84
II.2.1.3.2.1. Capacité de production	84
II.2.1.3.2.2. Opération de production de poussins	85
II.2.1.3.2.3. Suivi d'élevage.....	87
II.2.1.3.3. Rayon d'action.....	87
II.2.2. Circuits d'approvisionnement en poussins	87
II.2.2.1. Circuit direct	87
II.2.2.2. Circuit intégré	87

II.3. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIEL AVICOLE.....	88
II.3.1. Circuits d'approvisionnement du matériel avicole.	88
II.3.1.1. Circuit direct	88
II.3.1.2. Circuit intégré	88

II.3.3.3. Circuit semi-intégré	88
II.3.1.4. Circuit interne	88
Conclusion.....	89
II.4. TAXES A L'IMPORTATION.....	89
CHAPITRE 3: RECOMMANDATIONS	90
III.1. PROPOSITIONS CONCERNANT LA FILIÈRE AVICOLE MODERNE	90
.....	90
III.1.1. Approvisionnement en maïs.....	90
III.1.2. Production d'aliment	91
III.1.3. Activité d'élevage	91
III.1.4. Elevage des reproducteurs.....	91
III.2. PROPOSITIONS CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIÈRE AVICOLE.....	92
III.2.1. Environnement économique.....	92
III.2.1.1. Diminution des taxes et obligation de commercialisation de la production locale.....	92
III.2.2. Performances des laboratoires d'analyses	92
III.2.3. Environnement culturel	92
III.2.4. Environnement social	92
Conclusion.....	93
CONCLUSION GENERALE	94
ANNEXES	94

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Poules locales dans un système extensif en liberté améliorée.....	6
Figure 2: Circuit direct de vente du poulet et des produits avicoles	14
Figure 3: Circuit intégré de vente du poulet et des produits avicoles	14
Figure 4: Circuit semi-intégré de vente du poulet et des produits avicoles	14
Figure 5: Circuit long de vente du poulet et des produits avicoles.....	15
Figure 6: Evolution des importations de volaille congelée au Togo de 1996 à 2003	21
Figure 7: Schéma simplifié de la filière avicole.....	24
Figure 8: Croisement industriel pour la sélection d'une souche de poule	35
Figure 9: Pays d'importation de poussins et d'œufs du TOGO	39
Figure 10: Circuit d'importation de poussins et d'œufs du Togo	39
Figure 11: Schéma simplifié de l'approvisionnement en intrants de l'aviculture	42
Figure 12: Schéma simplifié de la filière avale de l'aviculture togolaise.....	46
Figure 13: Flux inter-régionaux de volailles au Togo.....	49
Figure 14: Flux intra-régional de volaille et des œufs dans la région maritime .	50
Figure 15: Carte de la région Maritime (zone d'étude)	53
Figure 16: Sexe ratio des aviculteurs togolais.....	61
Figure 17: Présentation des prix au kg des différentes matières premières	72
Figure 18: Capacités mensuelles de production d'aliment volaille au Togo par les provenderies	74
Figure 19: Origine des équipements des unités de fabrication d'aliment.....	75
Figure 20: Fournisseurs de matières premières aux provenderies	76
Figure 21: Répartition des souches dans les fermes avicoles modernes du Togo	82

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Evolution des prix la volaille traditionnelle sur le marché de 2005 à 2009	8
Tableau II: Effectifs des fermes avicoles modernes par région	9
Tableau III: Evolution du nombre de fermes avicoles modernes au Togo de 2005 à 2010	10
Tableau IV: Effectif de poules de chair exploités au Togo de 2001 à 2005	12
Tableau V: Coût moyen de production du poulet de chair et variations (FCFA)	13
Tableau VI: Consommation relative de viande et de poisson en milieu rural et urbain au Togo.....	15
Tableau VII: Prix de vente des poules sur le marché togolais (Années 2008-2009).....	16
Tableau VIII: Nombre d'œufs produits au Togo de 2001-2005	17
Tableau IX: Coût moyen de production unitaire d'œuf et variation (FCFA)	17
Tableau X: Taux moyen de croissance de la production du maïs, sorgho et mil entre 1990-2009 au Togo	26
Tableau XI: Coût moyen de production de l'aliment volaille (FCFA/kg).....	32
Tableau XII: Importations des œufs à couver et poussins d'un jour en 05 années au Togo.....	37
Tableau XIII: Répartition des flux de commercialisation de la filière avicole suivant la provenance	47
Tableau XIV: Répartition des flux de la volaille commercialisée suivant la provenance.....	48
Tableau XV: Calendrier de l'enquête.....	59
Tableau XVI: Répartition des éleveurs de la région Maritime dans les 05 préfectures qui la composent.....	62

Tableau XVII: Différentes quantités d'aliments produites par jour par ferme avicole au Togo	67
Tableau XVIII: Les motifs de changement de fournisseurs de matières premières par les éleveurs au Togo.....	68
Tableau XIX: Prix du matériel avicole au Togo	70
Tableau XX: Prix des céréales et protéines.....	71
Tableau XXI: Prix des sous-produits agro-industriels.....	71
Tableau XXII: Prix des minéraux, CMV et additifs	72
Tableau XXIII: Proportion des broyeurs mélangeurs en fonction des capacités	75
Tableau XXIV: Répartition des souches dans les élevages au Togo.....	81
Tableau XXV: Couvoirs du Togo et leurs capacités de production	84
Tableau XXVI: Différents couvoirs de production de poussins d'un jour au Togo.....	86

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPAT: Association Nationale des Professions Avicoles du Togo

BM: Banque Mondiale

Ca: Calcium

CMV: Compléments Minéraux Vitaminés

COPAREM: Coopérative des Aviculteurs de la Région Maritime

DE: Direction de l'Elevage

DSID: Direction des Statistiques, de l'Informatique et de la Documentation

EISMV: Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaire

ESA: Ecole Supérieur d'Agronomie

FAO: Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture

FMI: Font Monétaire International

ha: hectare

IFDC: International Finance Development Compny

ICAT: Institut de Conseil et d'Appui Technique

ISA : Institut de Sélection Animale

ITAVI : Institut Technique de l'Aviculture

ITRA: Institut Togolais de Recherche Agronomique

kg: Kilogramme

NIOTO: Nouvelle Industrie des Oléagineux du Togo

OAC: Œuf A Couver

ONG: Organisation Non Gouvernementale

MAEP: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de le Pêche

MS: Matière Sèche

PIB: Produit Intérieur Brut

PTA: Poulailier Traditionnel Amélioré

PVC: Polychlorure de Vinyle

RU : Russie

SGMT: Société Générale des Grands Moulins du Togo

SPSS: Statistical Package for the Social Science

TTC : Toutes Taxes Comprises

TVA: Taxes sur la Valeur Ajoutée

UE: Union Européenne

UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

USA: Etats-Unis d'Amérique

INTRODUCTION

L'Afrique de l'Ouest s'illustre comme une région d'élevage par excellence avec plus de 400 millions de volailles. Toutefois, ce potentiel en production animale demeure peu valorisé et la région continue d'importer d'importantes quantités de produits animaux pour satisfaire les besoins de sa population (MULUMBA *et al.*, 2008). L'aviculture moderne est généralement pratiquée en lien étroit avec des firmes occidentales qui apportent la formulation de l'aliment, le prémix, les poussins ou les reproducteurs et les conseils. C'est une industrie qui prend de l'ampleur dans les pays côtiers dont fait partie le Togo.

Le Togo est un pays à vocation essentiellement agricole où les productions animales contribuent de façon substantielle (14%) au PIB. Toutefois, il dépend encore largement de l'étranger pour couvrir sa demande en viande et produits carnés qui est couverte à plus de 40% par les importations.

L'aviculture moderne joue un rôle central dans la satisfaction de la demande en ces denrées du fait du cycle de production court du poulet, de la qualité des produits avicoles et de la relative facilité d'investissement dans le secteur. Elle constitue l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie togolaise avec en 2002 une contribution respective de 4,6% et de 2,7% des filières chair et œuf de consommation aux chiffres d'affaires agricoles; elle positionne ainsi le Togo au 3^{ième} rang derrière le Burkina Faso et le Sénégal des pays à vocation avicole de l'UEMOA. Toutefois, les filières avicoles togolaises sont extraverties, en ce sens qu'elles dépendent des pays étrangers pour leur approvisionnement en intrants zootechniques (AKODA, 2002). Il s'en suit un problème de compétitivité qui justifie la baisse constante des niveaux de production dans la filière chair dont les effectifs sont passés de 34 175 têtes en 2001 à 25 747 en 2005 (BADJE).

Selon AKODA (2002), le Togo disposerait d'importantes ressources agro-industrielles capables d'alimenter une filière avicole compétitive.

L'analyse du marché de ces intrants devra permettre de mieux situer la problématique de l'approvisionnement du marché avicole togolais en intrants zootechniques et de formuler des recommandations en vue de faire de la filière avicole un véritable outil de renforcement de la sécurité alimentaire au Togo.

La présente étude dont l'objectif est d'analyser le marché des intrants zootechniques au Togo a été réalisée dans la région Maritime, en raison de sa forte concentration en élevages avicoles modernes.

Pour atteindre cet objectif général, quatre objectifs spécifiques ont été fixés.

Il s'agit de:

- Quantifier les intrants zootechniques disponibles au Togo et déterminer leur prix,
- Analyser les acteurs et leurs stratégies d'approvisionnement,
- Décrire les circuits d'approvisionnement en intrants zootechniques,
- Formuler des recommandations pour rendre le marché des intrants zootechniques plus opérationnel.

Ces objectifs, s'articulent autour de trois parties:

- La première partie décrit la production, la consommation et la commercialisation des produits avicoles au Togo,
- La deuxième partie présente la méthodologie, les résultats des enquêtes effectuées sur le terrain et la discussion,
- La troisième partie concerne les recommandations pratiques pour améliorer le fonctionnement de la filière avicole au Togo.

PREMIERE PARTIE : SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

Cette première partie fait le point des connaissances sur l'aviculture au Togo. Elle se penche sur la production, la consommation des produits avicoles, l'approvisionnement en intrants et la commercialisation des produits avicoles.

CHAPITRE 1 : SYSTEMES DE PRODUCTION ET ANALYSE ECONOMIQUE DE L'AVICULTURE AU TOGO

I.1. DESCRIPTION DES RESSOURCES GENETIQUES AVICOLES DU TOGO

I.1.1. Races exotiques

Il existe de nombreuses espèces aviaires importées pour le compte des exploitations avicoles commerciales.

Il s'agit:

- ❖ Poulets:
 - Isabrown, Lohman, Derko, Leghorn pour les races ponte
 - Hubbard, Lohman, Starbro, Redbro, Vedette pour les races chair
- ❖ Autruches;
- ❖ Canards;
- ❖ Dindons;
- ❖ Cailles.

I.1.2. Races locales

Les ressources génétiques aviaires locales sont principalement représentées par la poule (*Gallus gallus*), la pintade (*Numida meleagris*) (ADOMEFA et BONFO, 2003) et le canard.

Les races de poules sont issues de croisements incontrôlés entre les races locales. Des gènes de « coqs améliorateurs » ont aussi été introduits grâce aux initiatives des projets avicoles ou des paysans eux-mêmes. Il est donc très difficile de décrire avec précision les races locales. On peut néanmoins remarquer l'existence des races particulières telles que la poule au cou nu et la poule au plumage frisé.

Les paramètres zootechniques de la poule locale indiquent que celle-ci peut avoir quatre couvées/poule/an avec une moyenne de 10 à 12 œufs par couvée.

La pintade domestiquée est la pintade commune reconnaissable à ses barbillons rouges. Pour la pintade, la production d'œufs est comprise entre 80 et 100 unités par an, principalement, en saison de pluies (mars/octobre).

Le canard le plus rencontré est *Anas platyrhynchos* (AKLOBESSI, 2003). Néanmoins, il existe au Togo, quelques élevages de canards de barbarie (*Cairina moschata*).

Enfin, les espèces de dinde (*Meleagris gallopavo*), de pigeon (plusieurs races) dont le pigeon domestique (*Columba livia domestica*) à plumage blanc sont également présentes au Togo.

I.2. DESCRIPTION DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Il est difficile d'appliquer directement la typologie des élevages avicoles selon la nomenclature de la FAO au Togo. Mais d'une manière globale, la filière avicole du Togo peut être scindée en deux types: l'aviculture traditionnelle qui est un élevage fermier et l'aviculture moderne qui est un élevage semi-intensif.

I.2.1. AVICULTURE TRADITIONNELLE

L'aviculture villageoise Togolaise a connu un remarquable développement depuis une vingtaine d'années grâce aux nombreux programmes d'assistance dont les paysans ont été bénéficiaires. Même si la majorité des paysans togolais pratiquent cet élevage de façon traditionnelle, les résultats de ces programmes permettent de voir aujourd'hui l'émergence réelle d'une catégorie d'éleveurs irréversiblement adeptes de pratiques traditionnelles améliorées (vaccination, logement, alimentation améliorée...) (BADJE, 2008)

I.2.1.1. Caractéristiques du secteur traditionnel

L'aviculture traditionnelle regroupe l'ensemble des exploitations familiales. Elle produit de la volaille à petite échelle et est pratiquée par les ménages.

L'aviculture traditionnelle utilise de la main d'œuvre familiale et pratique l'élevage extensif, caractérisé par trois systèmes :

– Le système extensif en liberté où les volailles sont élevées en divagation sans aucun suivi sanitaire et vont à la recherche de nourriture sur de larges étendues. Des abris peuvent être ou non aménagés.

– Le système extensif en basse-cour où les oiseaux sont logés la nuit et libres le jour. Le matin et le soir un complément alimentaire constitué seulement de grain de maïs ou de sorgho leur est donné.

– Le système en liberté améliorée où les volailles sont gardées dans un espace clôturé avec accès à un abri et au suivi sanitaire (figure 1). Ce système a été développé par le projet PTA (Poulailler Traditionnel Amélioré) et le projet PAEF (Projet d'Amélioration de l'Élevage Familiale), réalisés, respectivement, par l'Etat et AVSF (BEBAY, 2006).



Figure 1: Poules locales dans un système extensif en liberté améliorée

Source : BEBAY (2006)

I.2.1.2. Production du secteur traditionnel

L'aviculture traditionnelle togolaise a produit en 2005 environ 12 206,51 tonnes de viande, ce qui représente 30% de la production nationale. L'effectif total en cette même année était estimé à 13 414 000 têtes. La production des œufs de consommation en 2005 est estimée à 2 459,3 tonnes. Cette production en 2009 est passée à 21 292 tonnes et l'effectif à 18 250 000 têtes de volailles (ANPAT, 2009). On comprend donc que le secteur traditionnel connaît une croissance non négligeable puis qu'elle a vu augmenter son effectif de 1,36 % en quatre ans.

I.2.1.3. Circuit de distribution et prix de vente de la volaille traditionnelle

I.2.1.3.1. Circuit de distribution

La commercialisation des volailles locales (poules, coqs, pintades, canards...) est surtout le domaine des femmes. Mais certains hommes se sont lancés dans cette activité. Ils sont surtout dans le commerce des pintades venant du nord du pays.

L'aviculture traditionnelle ne fait pas l'objet d'un commerce import-export au Togo. Au niveau transfrontalier, on peut observer quelques fois la circulation de volailles locales entre marchés des villages frontaliers (Togo-Bénin, Togo-Burkina Faso, Togo-Ghana).

I.2.1.3.2. Prix de vente de la volaille traditionnelle

Le prix de la volaille locale est fortement variable en fonction du marché sur lequel elle est vendue; ce prix tient non seulement compte du gabarit des oiseaux, mais aussi de leur plumage.

La pintade et le coq sont les principaux produits de l'aviculture traditionnelle destinés à la vente.

Leur prix de vente sur le marché est présenté dans le tableau I

Tableau I: Evolution des prix la volaille traditionnelle sur le marché de 2005 à 2009

Année	Prix (FCFA)	
	2005	2009
Coq	1 482 - 1 544	1 500 – 3 000
Pintade	1 641 – 1 934	2 000 – 2 500

En 2005, le coq coûtait entre 1 482 FCFA et 1 544 FCFA, la pintade entre 1 641 FCFA et 1 934 FCFA sur le marché local. Ces prix se sont envolés en 2009: le coq a pratiquement doublé de prix, la pintade quant à elle a vu son prix augmenter de plus de 550 FCFA en seulement cinq années.

Il faut noter que ces prix connaissent des hausses plus importantes en périodes de fête surtout les fêtes de fin d'année (ANPAT, 2009).

I.2.1.4. Contraintes de l'élevage traditionnel

De nombreuses contraintes limitent fortement l'expansion de cet élevage. Il s'agit essentiellement des contraintes pathologiques (maladie de Newcastle, variole aviaire, parasitoses diverses...).

L'élevage traditionnel connaît en plus des contraintes pathologiques, de forts taux de mortalité liée aux facteurs intrinsèques de la divagation qui sont, entre autres, la prédation, les intempéries, les intoxications, les insuffisances qualitatives alimentaires et l'absence d'abris.

Les paysans n'ont pas souvent accès aux services de santé vétérinaire. A cela s'ajoute les difficultés dans la valorisation de la production avicole traditionnelle.

I.2.2. AVICULTURE MODERNE

Depuis les premières implantations des exploitations modernes au courant des années 1960 – 1970, l'aviculture commerciale togolaise a été détenue dans sa quasi-totalité par les opérateurs privés. Elle s'est toujours reposée sur l'importation des poussins d'un jour de races améliorées à partir des multiplicateurs de souches sélectionnées des pays européens ou de la sous région (AKLOBESSI et SOUZA., 2007). La reproduction n'a pas été une préoccupation des aviculteurs togolais exception faite de la ferme avicole de Pya (région de la Kara), qui, à un certain moment s'était lancée dans la production des souches parentales. Aujourd'hui, cette activité est mise en veilleuse.

I.2.2.1. Zone de production

Les exploitations avicoles commerciales sont principalement situées en région Maritime. Selon DAO (2011), les fermes avicoles commerciales dénombrées se chiffrent à 327 avec un effectif tout âge compris de 501 521 sujets dont 27 809 poulets de chair et 385 743 pondeuses (Tableau II).

Tableau II: Effectifs des fermes avicoles modernes par région

Région	Effectif pondeuses	Effectif poulets	Effectif Poussins	Effectif Total	%
Maritime	345476	22969	71136	442115	88,15
Plateaux	18820	4820	9197	32837	6,55
Centrale	13034	0	5132	18166	3,62
Kara	8413	20	2504	11787	2,35
Savanes	0	0	0	0	0,00
Togo	385743	27809	87969	501521	100,00

Source : DAO (2011)

Par rapport aux résultats du recensement de 2005 (29 500 poulets de chair et 226 000 poules pondeuses), on note une nette augmentation de l'effectif en poules pondeuses, tandis que l'effectif des poulets de chair a diminué (Tableau II).

L'évolution de l'effectif des pondeuses s'explique par l'augmentation du nombre de fermes avicoles modernes au Togo (tableau III).

Tableau III: Evolution du nombre de fermes avicoles modernes au Togo de 2005 à 2010

Région	Nombre des fermes avicoles modernes				
	Années				%
	2005	2007	2009	2010	
Maritime	203	226	282	264	81,0
Plateaux	32	33	0	24	7,1
Centrale	15	15	0	18	5,5
Kara	8	8	0	17	5,2
Savanes	1	1	0	4	1,2
Ensemble pays	259	283	282	327	100,0

Source : (DAO, 2011)

Les deux tableaux ci-dessus nous permettent d'affirmer que la région Maritime est la zone de production avicole moderne par excellence. Plus de 80% des fermes avicoles modernes y sont implantées. Cette région cumule à elle seule plus de 90% de l'effectif national de poules pondeuses en 2010.

I.2.2.1.1. Particularité démographique

La capitale du Togo, Lomé, regroupe 50% des citoyens. Elle connaît une croissance annuelle de 6,1% et comptait au recensement de 2010, 1 477 660 habitants. Cette importance démographique est due à une concentration de l'industrie et des services administratifs.

En effet, la région Maritime abrite plus de 90% de l'activité industrielle; la plus grande université ainsi que les plus grandes écoles du Togo. De même, la pêche et la culture maraîchère occupent une place importante dans la vie de la population de la région. Au vue de ce qui précède, la région Maritime reste une zone économique génératrice d'emplois, un grand centre de consommation et par conséquent, un marché d'écoulement des produits avicoles.

I.2.2.1.2. Particularité économique

La région Maritime abrite le plus grand aéroport international du Togo et le port Maritime de Lomé, qui ont des rôles importants dans l'approvisionnement des intrants avicoles provenant pour la plu part de l'extérieur.

Grâce au transport aérien, les poussins d'un jour provenant de l'extérieur sont mis à la disposition des éleveurs le jour même de l'éclosion. De même, les matières premières incorporées dans l'aliment de volaille, les médicaments vétérinaires, les matériels d'élevage, proviennent en majorité de l'extérieur. Grâce au port Maritime, l'importation de ces intrants est assurée dans sa quasi-totalité.

I.2.2.2. Production nationale

Selon ANPAT (2009), l'aviculture moderne togolaise est dominée par l'élevage des poules pondeuses pour la production des œufs de consommation ; l'élevage des poulets de chair et des coquelets étant sporadique.

Les fermes avicoles productrices d'œufs de consommation, représentent environ 95% des établissements avicoles actuels. Un peu plus nombreuses dans les années 1990, les fermes de production de poulets de chair ont pratiquement disparu sous l'effet du phénomène du dumping. La production locale de poulet de chair est fortement concurrencée par les importations des poulets congelés venant de l'Europe. Certaines exploitations produisent des coquelets pour le marché local à l'occasion des diverses fêtes (fin d'année, 1^{er} mai...) et à titre de reproducteurs pour l'aviculture traditionnelle améliorée.

I.2.2.2.1. Production de viande de volaille

Un examen de l'apport de l'aviculture commerciale montre que la production de poulet de chair recule de manière inquiétante, soulevant ainsi beaucoup d'interrogations. Selon ANPAT (2009), la production de 342 tonnes de poule de chair a contribué en 1991 à 62%, sur un total de 551 tonnes de viande fournie par l'aviculture moderne. La contribution en 2005 du poulet de chair n'est que de 41,35 tonnes sur un total de 393,21 tonnes de viandes en provenance de ce secteur, soit seulement 10,51%. Les 89,49% sont fournis par les poules pondeuses de réforme et l'aviculture traditionnelle.

I.2.2.2.1.1. Productions annuelles de poulets de chair de 2001 à 2005

Les capacités de production et l'évolution des effectifs de chair produits par région administrative du Togo sur cinq années consécutives sont présentées dans le (tableau IV).

Tableau IV: Effectif de poules de chair exploités au Togo de 2001 à 2005

	Région		2001	2002	2003	2004	2005
Poulet de chair	savanes	Capacité	-	-	-	-	-
		Effectif	-	-	-	-	-
	Kara	Capacité	1400	1400	1400	1400	1400
		Effectif	250	200	200	200	300
	Centrale	Capacité	-	-	-	-	-
		Effectif	-	-	-	-	-
	Plateaux	Capacité	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
		Effectif	6 475	5 275	5 225	3 150	1 951
	Maritime	Capacité	33 950	35 950	44050	45 450	49 450
		Effectif	27 450	28 950	37 350	23 550	23 496
	Total	capacité	40 350	42 350	50 450	51 850	55 750
		Effectif	34 175	34 425	42 805	26 900	25 747

Source : BADJE (2006)

D'une manière générale, la production de poulets de chair est en baisse régulière depuis 2003. On peut considérer que la flambée des prix de maïs y a largement contribué.

I.2.2.2.1.2. Coût estimatif de production unitaire de viande de volaille et variations

Une estimation du coût de production unitaire et de son évolution en cinq années successives est présentée dans le tableau V.

Tableau V: Coût moyen de production du poulet de chair et variations (FCFA)

	Coût moyen de production du poulet de chair		variations
Année	2001-2004	2005	2001-2005
Poulet de chair (kg)	1000 FCFA	1700 FCFA	70%

Source : Enquête BADJE 2006

Après une remarquable stagnation durant quatre ans, le coût de production du poulet de chair a connu en 2005 une hausse de 70% au Togo. Cette hausse de prix est probablement due aux troubles socio politiques que le pays a traversés la même année.

I.2.2.2.1.3. Circuits de distribution

La commercialisation des volailles de type moderne concerne essentiellement trois types de produits : les poules de réforme, le poulet de chair et les coqs de sexage « engraisés ». Les premières sont vendues sur les places des marchés des villes importantes; dans les mêmes conditions que la volaille villageoise. Les deux autres sont souvent vendus à travers des circuits plus formels, au profit d'une clientèle souvent identifiée à l'avance (particuliers, hôtels/restaurants, rôtisseurs...).

Du producteur au consommateur, la volaille peut emprunter des circuits très variés, allant du circuit direct au circuit long.

I.2.2.2.1.3.1. Circuit direct

Le producteur vend son produit directement aux consommateurs. Ainsi le circuit direct est une vente sans intermédiaire (figure 2).



Figure 2: Circuit direct de vente du poulet et des produits avicoles

I.2.2.2.1.3.2. Circuit intégré

Le circuit intégré est caractérisé par la présence d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. L'intermédiaire effectue la transformation et/ou la distribution (figure 3).

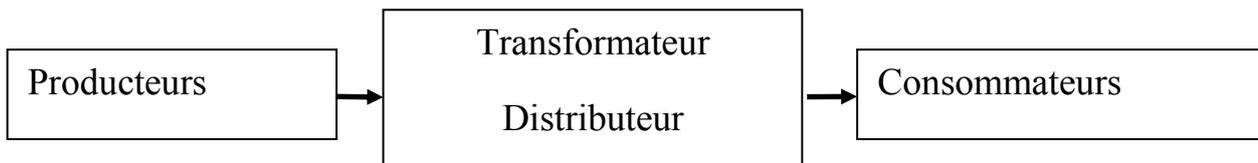


Figure 3: Circuit intégré de vente du poulet et des produits avicoles

a. Circuit court ou semi-intégré

Le circuit court ou semi intégré est caractérisé par la présence de deux intermédiaires entre le producteur et le consommateur.

Les oiseaux revendus par les collecteurs sont regroupés et revendus pendant plusieurs jours, ce qui amène souvent le commerçant à les déplacer sur plusieurs marchés. Dans ce système de commercialisation, se côtoient plusieurs espèces de volailles.

Ainsi, le mode de commercialisation de la volaille produite localement est en lui-même potentiellement propagateur de maladies aviaires.

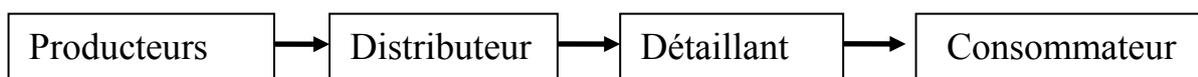


Figure 4: Circuit semi-intégré de vente du poulet et des produits avicoles

b. Circuit long

Plusieurs intermédiaires peuvent intervenir avant que le produit n'arrive au consommateur.

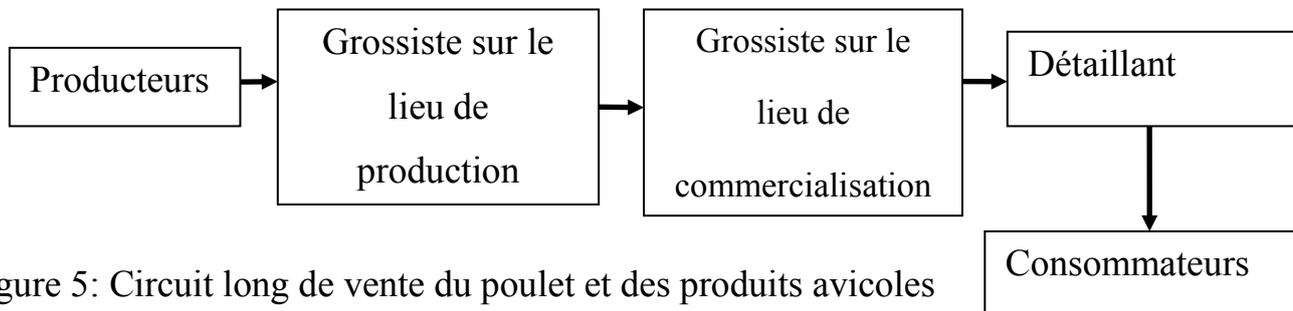


Figure 5: Circuit long de vente du poulet et des produits avicoles

D'une manière générale, il faut retenir que c'est le circuit vif qui domine pour la production nationale (moderne et villageoise) tandis que les animaux importés sont vendus abattus et congelés.

I.2.2.2.1.4. Description de la demande et de son évolution

Selon BRAILLON (1999) repris par BADJE (2006), la demande de viande de volaille est très forte en saison sèche (octobre-novembre à mars-avril) avec un pic pendant les fêtes de fin d'année. Par contre, cette demande baisse avec l'arrivée des pluies à partir de mai jusqu'en septembre.

La consommation relative de viande et de poisson en milieu rural et urbain au Togo est présentée dans le (tableau VI). Il faut noter que cette consommation n'est pas forcément liée à la préférence du client mais plutôt à l'offre du marché. Le consommateur achète le produit qu'il trouve sur le marché et encore mieux, le produit qui est à la portée de sa bourse.

Tableau VI: Consommation relative de viande et de poisson en milieu rural et urbain au Togo

	Milieu rural	Milieu urbain
Volaille	42%	21%
Autres viandes	30%	33%
Poisson	28%	46%

Source : BADJE (2006)

La consommation de viande de volaille en milieu rural est importante grâce à la production locale. En ville, la volaille (importée et locale) contribue pour 21% à la fourniture de protéines animales. La consommation de poisson en milieu urbain (46%) explose parce qu'elle est soutenue par la consommation de la ville de Lomé et ses environs bordées par l'océan atlantique. La consommation de viande de volaille aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, est fortement liée à la production dans chacun de ces milieux de même qu'au prix de vente de la volaille sur le marché.

I.2.2.2.1.5. Prix moyen de vente unitaire

Les prix de vente selon les types de poules destinées à la consommation de chair sont regroupés dans le tableau VII.

Tableau VII: Prix de vente des poules sur le marché togolais (Années 2008-2009)

Types de poule	Prix (FCFA)
Poules réformées	1800-2000/unité
Coquelet	2500-3000/unité
Poulet de chair	1800/kg

Source : AMPAT (2009)

I.2.2.2.2. Production des œufs de consommation au Togo

I.2.2.2.2.1. Production annuelle des œufs de consommation de 2001 à 2005

L'évolution de la production d'œufs de consommation de 2001 à 2005 est présentée dans le tableau VIII. Les données ont été obtenues à partir d'une enquête auprès des personnes et institutions proches des producteurs (BADJE 2006). Ce tableau donne une indication sur la production moyenne d'œufs de consommation au Togo. La production réelle est probablement supérieure car de nombreux éleveurs n'enregistrent pas régulièrement les données d'élevage.

Tableau VIII: Nombre d'œufs produits au Togo de 2001-2005

ANNEE					
Région	2001	2002	2003	2004	2005
Savanes	-	-	-	-	-
Kara	529 500	259 300	394 800	134 700	171 130
Centrale	1 135 350	1 561 120	1 567 400	1 458 450	1 771 800
Plateaux	1 935 477	3 361 916	3 068 280	3 423 419	3 589 326
Maritime	14 576 615	13 991 315	18 502 935	18 883 744	25 206 366
Total	18 176 942	19 173 651	23 533 415	23 900 313	30 738 622

Source : Enquête BADJE (2006)

(-)Pas d'information

On peut noter une forte augmentation de la production d'œufs de consommation (+54%) en cinq ans. Cependant, cette évolution est moins importante que l'évolution du nombre de pondeuses (+66%). Cela traduit une baisse des performances du secteur avicole pendant la même période (BADJE, 2006).

I.2.2.2.2. Coûts estimatifs de production unitaire d'œuf de consommation

Une estimation des coûts de production unitaire et de leur évolution sur cinq années consécutives est présentée dans le tableau IX.

Tableau IX: Coût moyen de production unitaire d'œuf et variation (FCFA)

Année	2001-2004	2005	Variations
Œufs de consommation (unité)	40	50	25%

Source : Enquête BADJE (2006)

L'année 2005 est incontestablement une année importante pour l'aviculture togolaise car à partir de celle-ci, les coûts de production de l'aliment, de l'œuf et du poulet de chair ont considérablement augmenté, ce qui complique un peu plus la commercialisation des produits avicoles au Togo.

I.2.2.2.3. Description des systèmes de commercialisation

La commercialisation des œufs de consommation s'effectue en deux circuits. Il s'agit du circuit intégré et du circuit semi-intégré. La vente en détail des œufs à la ferme est strictement interdite pour limiter les cas de vols. Cette interdiction supprime le circuit direct.

Les aviculteurs vendent les œufs principalement à deux acteurs que sont les commerçants grossistes et les détaillants.

- ❖ Les commerçants grossistes : ils prennent de grandes quantités d'œufs et les revendent par plateau, soit un minimum 30 œufs aux détaillants, aux cafétérias, aux hôtels, aux restaurants et aux ménages qui ont les moyens de se prendre un plateau d'œufs.
- ❖ Les détaillants : ces derniers prennent des quantités raisonnables d'œufs auprès des vendeurs en gros et/ou des aviculteurs pour revendre par unité ou par petites quantités dans les marchés locaux et les quartiers.

I.2.2.2.4. Description de la demande et de son évolution

Selon ANPAT (2009), la demande en œufs de consommation est sans cesse galopante au fil des années. Elle est passée de 1 114,7 tonnes (20 267 272 œufs) en 2005 à 2 770,02 tonnes (50 364 000 œufs) en 2008, pour atteindre les 3152,05 tonnes (57 310 000 œufs) en 2009.

La production nationale a bien du mal à suivre la cadence de la demande, les prix de vente quant à eux, ont un rythme bien plus régulier.

I.2.2.2.5. Prix moyen de vente unitaire

Les œufs de consommation sont vendus à un prix moyen de 60 FCFA l'unité entre 2001 et 2005. Le plateau de 30 œufs est vendu à 1 800 FCFA.

Pendant les périodes de la grippe aviaire, ces prix ont baissé. L'œuf de calibre moyen est vendu à moins de 40 FCFA.

Le prix des œufs de consommation est remonté dès 2008–2009 pour se situer entre 65 FCFA et 70 FCFA l'unité.

I.2.3. Importations

La production nationale du secteur avicole jusqu'à nos jours n'arrive pas répondre à la demande en produits avicoles. Le pays a donc recours aux importations pour combler le déficit en production d'œufs et de viande de volaille.

I.2.3.1. Importations de viande de volaille

Selon COSTER et TCHALA (2004), les importations au départ de l'Europe portent essentiellement sur des volailles mortes entières ou en découpe (poules de réforme et dindes) mais aussi le cinquième quartier de ces espèces (pattes et croupions de dindes).

Ces importations, timides au départ ont atteint vers les années 1980 un niveau inquiétant avec une moyenne de 5 000 tonnes par an. La production locale de poulets de chair s'en est trouvée affectée à telle enseigne que les producteurs locaux semi-industriels de poulets de chair ont dû par la force des choses diversifier leur production par la production d'œufs de consommation.

Soumise constamment à la concurrence des viandes congelées extra-africaines, la production semi-industrielle locale de poulets de chair a connu une relative réactivation consécutive à l'interdiction d'importation de ces denrées. Ces mesures décidées en septembre 1989 n'ont duré que l'espace de trois ans.

En effet, un acte décidant leur levée fut pris en avril 1992, malgré l'opposition affichée par tout le département du Développement Rural.

Cette levée a été effectuée au nom de la libéralisation du commerce international imposée par la Banque Mondiale et le FMI.

En septembre 1989, l'interdiction d'importation des viandes congelées avait relancé la production locale de poulets de chair. La levée de ces mesures en avril 1992 a porté un coup dur à cette production qui avait déjà du mal à s'imposer. En effet, la levée de l'interdiction a relancé le volume des importations qui n'ont cessé de s'accroître, passant ainsi de 1788 tonnes en 1992 à près de 7 000 tonnes en 2003 pour les seuls produits de l'UE.

Au Togo, le poulet de chair congelé importé rentre moins directement en concurrence avec la production locale traditionnelle ("les poulets du village") qu'avec celle des producteurs semi-industriels.

La plupart des produits avicoles importés, ne respectent pas les normes sanitaires en vigueur sur ces produits.

La non-conformité des produits importés dans la plupart des cas, est due au non respect des conditions minimales d'hygiène pour la conservation et le stockage des produits congelés et à de multiples ruptures dans la chaîne de froid. La traçabilité des produits importés étant inexistante, la qualité des produits avant leur arrivée sur le territoire togolais n'est pas maîtrisée.

Il existe au Togo une dizaine d'importateurs de viandes de volailles. L'ouverture du marché togolais aux importations compense le déficit de production avicole nationale (taux de couverture de 73% en 1996 selon la Banque Mondiale 1999) et contribue aux recettes de l'Etat.

Les pays exportateurs vers le Togo en 2003 étaient en volume, principalement la France (69%), l'Espagne (13%), l'Allemagne (7%), l'Italie, le Royaume-Uni (3%) et le Danemark (3%). Les Pays-Bas et l'Islande se partagent (1%) des importations togolaises (SOS faim Belgique, 2004).

Les importations des volailles congelées n'ont cessé de grimper d'année en année comme le montre la figure 6.

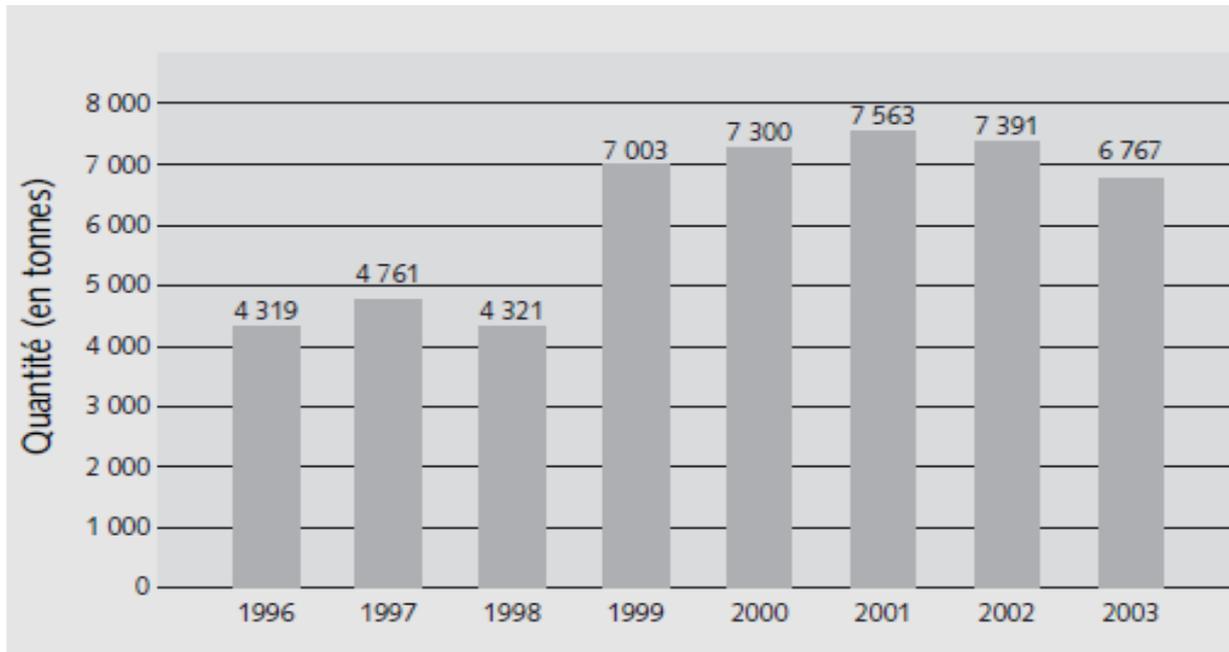


Figure 6: Evolution des importations de volaille congelée au Togo de 1996 à 2003

Source : Division Santé Animal, DEP, Direction des Douanes (2003)

I.2.3.2. Importations des œufs de consommation

Selon COSTER et TCHALA (2004), le Togo reste encore importateur net des œufs de consommation en provenance du Ghana. Ces importations sont néanmoins freinées par les difficultés de conservation et de transport des œufs réputés fragiles et périssables.

Les œufs de consommations sont donc importés pour la plupart des pays voisins. Ce qui fait que l'on ne dispose pas de données fiables sur les quantités d'œufs de consommation importées par le Togo.

I.2.3.3. Importations des œufs à couver

Les importations des œufs à couver sont assurées exclusivement par les deux couvoirs de la place, à savoir celui de l'Université de Lomé (ESA) et celui d'Adidogomé (SOCIETE LE POUSSIN).

I.2.4. Impacts des importations sur l'économie

Les importations de poulets congelés et d'œufs au Togo ont eu des répercussions négatives croissantes sur l'économie nationale. Ce ne sont pas seulement les aviculteurs qui sont touchés mais également les provendiers qui composent les aliments, les producteurs de céréales (agriculteurs), les transporteurs, les plumeurs, etc. On assiste donc à une réduction des postes à pourvoir dans le secteur avicole et une augmentation du taux de chômage au Togo.

Les importations des poulets congelés et des œufs ne font pas que des malheureux, les importateurs de ces produits quant à eux amassent des bénéfices énormes. Malgré le prix relativement bas des volailles congelées sur le marché local, les acteurs impliqués dans ce commerce revendent leurs produits à près du double de leur prix de revient.

Conclusion

La production nationale des œufs de consommation connaît une forte croissance. La production de chair est encore à la traîne, c'est ce qui explique les importations de plus en plus croissantes de viandes de volaille.

La production au cours de l'année est irrégulière et la consommation de poulets de chair et d'œufs de consommation par habitant reste faible. Ainsi, la production nationale n'a pas encore atteint son optimum, et l'exportation est quasiment nulle.

CHAPITRE 2 : FILIERES AMONT ET AVAL DE L'AVICULTURE TOGOLAISE ET SES CONTRAINTES

La filière avicole compte deux composantes qui sont: la filière avale et la filière amont.

Mais avant d'analyser chacune des composantes de cette filière avicole, il nous paraît utile de définir d'abord ce qu'est une filière.

II .1. NOTION DE FILIÈRE

II.1.1. Définition des filières agricoles

II.1.1.1. Définition générale

Une filière est un système économique constitué par l'ensemble des canaux de distribution et d'approvisionnement utilisé par l'ensemble des producteurs vendant une même famille de biens concurrents sur un marché de consommation (LAGRANGE, 1989).

Le concept de filière fait donc référence à l'idée qu'un produit, bien ou service, est mis à la disposition de son utilisateur par une succession d'opérations effectuées par des unités ayant des activités diverses (RALALANJANAHARY,1996).

II.1.1.2. Définition en économie agro-alimentaire

L'analyse par filière consiste à suivre l'itinéraire d'un produit agro-alimentaire depuis la production de matières premières agricoles qui servent à sa fabrication jusqu'à son utilisation finale (LAGRANGE, 1989). La filière est une imbrication d'activités, qui fait qu'il s'établit entre les branches un ensemble de relations tel que la branche C emploie des biens de la branche A et/ou B, et fournit sa production aux branches D et/ou E. De cette version, il ressort qu'à l'intérieur du système productif, s'organisent des relations qui seront articulées pour aboutir à la production d'un type de bien donné (ALLAOUA, 1992).

II.2. DIFFÉRENTES PARTIES D'UNE FILIÈRE

La filière avicole est divisée en deux parties qui sont: la filière amont et la filière aval comme le présente de façon simplifiée la figure 7.

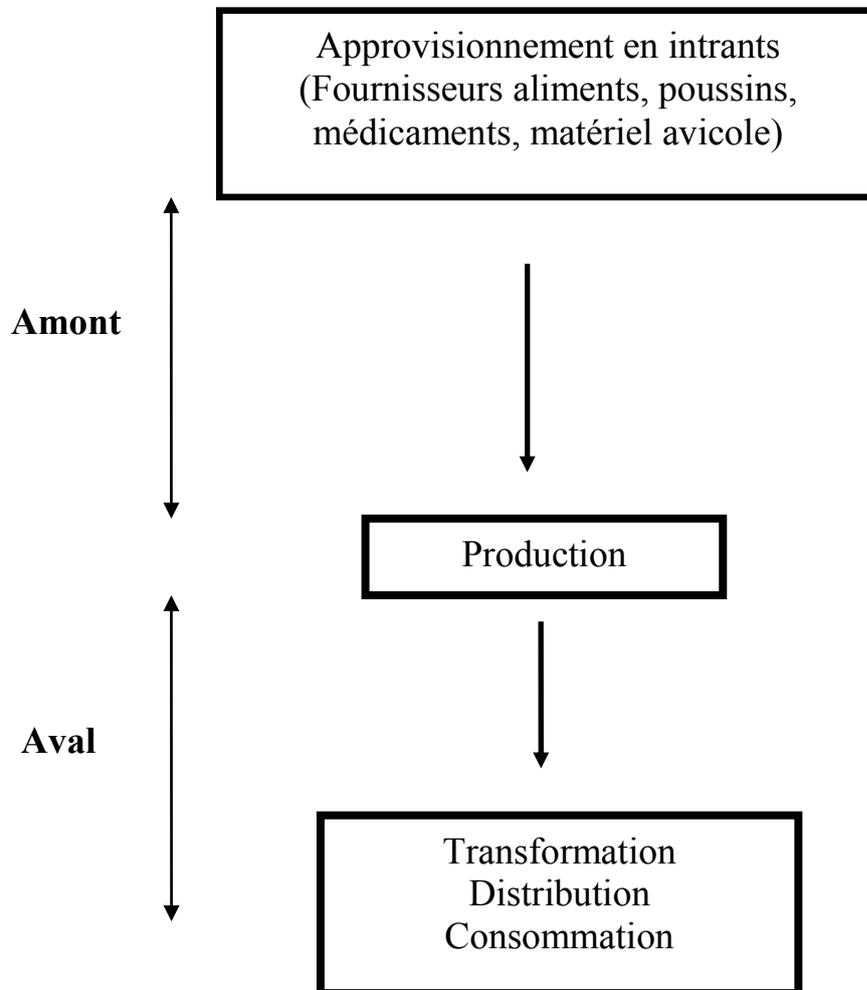


Figure 7: Schéma simplifié de la filière avicole

II.2.1. FILIERE AMONT

Le terme amont est utilisé par référence aux exploitations agricoles et à l'élevage. Ainsi, la filière amont concerne l'approvisionnement en intrants utilisés dans la production qui est son aboutissement logique.

II.2.1.1. Approvisionnement en intrants et ses caractéristiques

Les poussins, les aliments, les médicaments vétérinaires, les vaccins et les matériels avicoles sont les principaux intrants de la filière avicole.

II.2.1.1.1. Approvisionnement en aliment

II.2.1.1.1.1. Matières premières utilisées

L'aliment de volaille est un mélange de matières premières d'origine animale et d'origine végétale d'où l'appellation « aliment composé ». En effet, selon FRAITURE (1995), plus de 90% des matières premières utilisées dans un aliment composé sont d'origine animale et végétale. Les 10% qui restent sont d'origine minérale comme le sel, le phosphore et d'origine organique comme les vitamines, les acides aminés (méthionine et lysine). Les matières premières d'origine végétale sont les céréales, les tourteaux d'arachide et les issues de céréales, tandis que celles d'origine animale sont constituées de farine de poisson.

II.2.1.1.1.1.1. Céréales

II.2.1.1.1.1.1.1. Maïs

Le maïs est la principale source d'énergie de l'aliment de volaille, constituant ainsi 50 à 60 % des matières premières utilisées.

Le maïs se positionne comme la principale culture céréalière de base au Togo devant le sorgho, le riz et le mil. Jadis cultivé essentiellement dans les régions des plateaux et Maritime, la culture du maïs s'est progressivement répandue sur toute l'étendue du territoire national.

La production nationale de maïs qui était de 651 736 tonnes en 2009 sur une superficie de 518 955 ha, est passée à 590 106 tonnes en 2008 sur une superficie de 494 963 ha (DSID, 2010). La production du maïs a connu une nette augmentation depuis les années 1960 jusqu'à nos jours.

L'évolution de la production de maïs entre 1990 et 2009 affiche le taux moyen de croissance le plus élevé (6%) comparativement au sorgho/mil (environ 4%) au Togo (Tableau X). Cette tendance confirme l'engouement porté à cette spéculation qui se positionne désormais comme une culture de rente.

Tableau X: Taux moyen de croissance de la production du maïs, sorgho et mil entre 1990-2009 au Togo

Produits	Taux moyen de croissance (%)
Maïs	6,12
Sorgho/mil	3,64

Source : Etabli par LARPSAD à partir des données de DSID (2010)

Le maïs est une culture pluviale. En effet, sa culture en dehors des saisons de pluie nécessite un système d'irrigation qui coûte cher aux cultivateurs. C'est pourquoi la pluviométrie détermine l'importance des récoltes et la production fluctuante d'une année à une autre.

En outre le maïs est un produit consommé directement par l'homme et une grande partie de la production est destinée à la consommation humaine.

La quantité de maïs destinée à l'alimentation animale est partagée entre celle du bétail et celle de la volaille.

C'est ce qui explique que l'approvisionnement en maïs, malgré l'augmentation de la production nationale, devient un casse-tête pour les aviculteurs togolais, surtout pendant les périodes de soudure.

Le prix du maïs est très fluctuant et peut passer du simple au double voire plus au cours d'une même année AMPAT (2009).

Selon le rapport de synthèse de l'UEMOA, le Togo ne faisait ni l'importation ni l'exportation de maïs jusqu'en 2005. A partir de 2005, l'on a commencé à importer le maïs jaune du Pays-Bas et du Brésil. Bien avant 2005, les aviculteurs membre de l'Association Nationale des Professions Avicoles du Togo (ANPAT), s'approvisionnaient en maïs sur le marché local. La pénurie du maïs constatée à la campagne agricole 2005-2006 a occasionné une flambée du prix du kilogramme de maïs qui est passé de 150 à 375 FCFA/kg. Ce prix a atteint 600 FCFA en 2008 et a même dépassé la barre des 700 FCFA pour atteindre 800 FCFA durant la même année.

Cette hausse de prix de maïs n'étant pas accompagnée de hausse de prix de vente des produits avicoles, a entraîné l'abandon de l'aviculture par plusieurs acteurs.

Face à cette situation, les aviculteurs d'ANPAT ont approché l'IFDC pour solliciter son appui afin d'importer le maïs du Brésil. Selon leur investigation à l'époque, le maïs importé du Brésil leur revenait à 100 FCFA/kg TTC.

L'ANPAT ne s'est pas contentée d'importer du maïs jaune de l'extérieur, mais elle a mené un certain nombre d'actions en vue de produire localement du maïs jaune en collaboration avec les associations des agriculteurs et les structures de recherche nationale (ICAT et ITRA).

II.2.1.1.1.1.2. Sorgho

Le sorgho est l'une des principales cultures vivrières du Togo. La production nationale de sorgho varie entre 110 000 et 172 000 tonnes par an. Selon la Direction des Statistiques, de l'Informatique et de la Documentation (DSID, 2010), 60 % de cette production est utilisée dans la brasserie traditionnelle « Tchoukoutou » ou « Tchakpalo ».

Avec les changements climatiques observés ces dernières années (raccourcissement de la saison des pluies dans la région des savanes), l'on assiste à une baisse des rendements des variétés locales provoquant ainsi un déficit en sorgho-mil de l'ordre de 33 000 à 50 000 tonnes.

Le sorgho est riche en énergie métabolisable à cause de sa forte teneur en amidon (70,8% de MS) et de la présence non négligeable de matières grasses (3,3 % de MS). Il est légèrement plus riche en protéines que le maïs (11,4 % de MS) (F.A.O, 1995).

Il est presque dépourvu de calcium (0,03% de MS) et la disponibilité de son phosphore est faible de l'ordre de 0,06 % de MS (LARBIER et LECLERQ, 1992).

Le sorgho est la céréale la plus énergétique après le maïs. Mais son utilisation est limitée par la présence de tanins qui réduisent la disponibilité en acides aminés de la ration. Le sorgho est une céréale de substitution, son incorporation dans l'aliment est faible mais utile. En effet, le sorgho utilisé à des taux modérés (30% de la ration), donne toujours d'aussi bons résultats que le maïs (ANSELME, 1987). Malgré cela les producteurs d'aliment de volaille hésitent à l'utiliser.

II.2.1.1.1.1.3. Mil

Le mil est essentiellement constitué d'amidon. La teneur en protéines est presque égale et comparable à celle du maïs (FAO, 1995). Le mil a une forte teneur en matière grasse et sa composition en acide gras n'est pas différente de celles du sorgho (HULSE et al., 1980). L'une des caractéristiques de la composition des grains de mil est leur forte teneur en cendres. Il est également riche en fer et en phosphore.

En général, les grains complets sont une source importante de vitamines du complexe B, qui sont surtout concentrées dans le son. Le mil tout comme le sorgho ne contient pas de vitamine A. Le mil a une composition voisine de celle du maïs, mais il est beaucoup plus riche en fibres, en méthionine et en lysine. Il est donc une excellente céréale (ANSELME, 1987). Le mil est produit localement, mais est très peu utilisé dans l'alimentation de la volaille.

II.2.1.1.1.2. Sous-produits agro-industriels

Les sous-produits agro-industriels les plus utilisés dans l'aliment de volaille sont les tourteaux d'arachide et de soja, le son de blé, le son de riz et la farine de poisson.

II.2.1.1.1.2.1. Tourteau d'arachide et de soja

Le tourteau d'arachide est une source de protéines dans l'alimentation de volaille. Son taux d'incorporation est de 20 à 30%. Cependant, son utilisation est limitée par la présence d'aflatoxine.

Au Togo, la plus grande partie des tourteaux d'arachide et de soja est produite par la Nouvelle Industrie des Oléagineux du Togo (NIOTO), mais il n'y a pas d'informations sur les quantités produites par ladite société. La production nationale est faible, ce qui justifie selon AKODA (2002), l'importation de ces tourteaux en provenance du Sénégal, de la Belgique et de la France.

II.2.1.1.1.2.2. Issues de riz

Les farines basses et les sons de riz sont les issues de riz utilisées dans l'aliment de volaille.

La farine basse est une matière première très intéressante. En effet, sa richesse en matière grasse lui donne une valeur énergétique voisine de celle des céréales. En outre, la farine basse est riche en protéines et en acides aminés essentiels (lysine). Son taux d'incorporation dans la ration est de 15 à 20%.

Par contre, le son de riz est moins intéressant. Sa teneur en énergie et en protéines est faible. Il est incorporé dans la ration à un taux de 5 à 10%. Les issues de riz sont produites par les meuneries au Togo. Leur approvisionnement ne présente pas de difficulté car les quantités produites sont importantes.

II.2.1.1.1.2.3. Issues de blé

Les sons de blé sont les issues de blé utilisées dans l'aliment de volaille. Leur utilisation est moins intéressante parce que leur teneur en énergie et en protéine est faible. En outre, la richesse en cellulose limite leur emploi.

En fait, la qualité du son de blé dépend de la technologie utilisée pour la fabrication des farines. Par conséquent, son taux d'incorporation dans la ration varie.

Les issues de blé sont fournies par la Société Générale des Grands Moulins du Togo (SGMT), souvent sous la forme granulée (son cubé) ou non. Des informations sur les quantités produites ne sont pas disponibles, mais l'on sait que le Togo n'importe pas cet intrant. Il l'exporte plutôt vers les autres pays de la sous-région ouest africaine.

II.2.1.1.1.2.4. Farine de poisson

La farine de poisson est la seule matière première d'origine animale incorporée dans l'aliment de volaille. Elle est très riche en lysine et méthionine et représente une excellente source de calcium et de phosphore et une bonne source d'énergie, du fait de sa richesse en matière grasse. Son taux d'importation dans la ration est de 10 à 20%.

La farine de poisson est en majorité importée des pays de la sous-région et le Sénégal représente le premier pays fournisseur de farine de poisson au Togo.

II.2.1.1.1.3. Minéraux

Les sources minérales incorporées dans l'aliment de volaille sont les coquilles broyées, les phosphates bicalciques et les carbonates de calcium. Les phosphates bicalciques sont riches en calcium (24,5 %) et en phosphore disponible (17%). Le carbonate de calcium contient 38% de Calcium et 0,02% de sodium.

Les coquilles broyées ont une teneur en calcium variable selon l'espèce. Une partie de ces minéraux sont produits localement, mais la grande partie est importée.

II.2.1.1.1.4. Compléments Minéraux Vitaminés et les additifs

II.2.1.1.1.4.1. Compléments Minéraux Vitaminés(CMV)

Les compléments minéraux vitaminés sont des correcteurs permettant d'équilibrer la ration en apportant sous une forme concentrée ce qui n'a pas été fourni par les autres matières premières. Les CMV contiennent des prémix tels que les vitamines, les oligo-éléments et des matières minérales. Les CMV sont présentés sous forme de concentré. Ils s'incorporent en fonction des matières premières disponibles et des performances attendues.

Les CMV ne sont pas produits localement, ils sont importés pour la plupart de l'extérieur.

II.2.1.1.1.4.2. Additifs

Les additifs sont des conservateurs qui ne jouent aucun rôle chez l'animal mais permettent une meilleure conservation de l'aliment. Cependant, les additifs peuvent contenir aussi des médicaments à dose prophylactique comme les anticoccidiens et certains antibiotiques. Souvent les additifs sont mélangés dans les CMV.

Les additifs ne sont pas produits au Togo, ils sont en majorité importés des pays occidentaux.

II.2.1.2. Producteurs d'aliment

Les aliments sont produits soit par les éleveurs fabricants, soit par les provendiers. Le coût de production de l'aliment a fortement évolué de 2001 à 2005 dans la sous-région ouest africaine comme le témoigne le tableau XI.

Tableau XI: Coût moyen de production de l'aliment volaille (FCFA/kg)

		Coût moyen de production (FCFA/kg)				
Pays \ Année	Année	2001	2002	2003	2004	2005
Benin						[145 -191]
Cameroun						[183 – 198]
Mali		135	150	160	172.5	175
Niger				153		
Sénégal						[183 - 198]
Togo		150	150	150	150	200

Source : Rapport national (2006)

On peut constater une hausse tendancielle du coût moyen de production de l'aliment dans tous les pays sus mentionnés. Le Togo est cependant le pays où cette hausse a été très importante en 2005 (+ 33%). Cette hausse de prix peut être expliquée par les troubles sociaux politiques qu'a traversés le pays la même année.

Cette hausse du prix des aliments a poussé certains éleveurs à se lancer dans la fabrication des aliments.

II.2.1.2.1. Eleveurs fabricants

Une minorité d'éleveurs fabrique leur propre aliment. Il s'agit en général de gros éleveurs qui sont équipés de broyeurs, mélangeurs ou d'un broyeur seulement, le mélange se faisant avec la pelle. Ces éleveurs se sont lancés dans cette activité en raison de l'augmentation du prix des aliments ou parce qu'ils n'étaient pas satisfaits de leur qualité. Ils possèdent en général des machines pouvant produire 500 kg à une tonne par heure (LAURENT, 1992).

Les petits éleveurs quant à eux disposent de leur formule et matières premières qu'ils amènent chez les provendiers ou les gros éleveurs pour la fabrication de leur aliment.

II.2.1.2.2. Fabricants industriels et les provendiers

Le Togo ne dispose pas d'usine de fabrication d'aliment de volaille. Ainsi, la fabrication de l'aliment est assurée par des unités appartenant à des aviculteurs qui s'en servent soit pour leurs propres exploitations ou pour la satisfaction des besoins d'autres aviculteurs. Selon DAO (2011), le recensement a révélé que 39 aviculteurs concentrés dans la région Maritime, disposent eux-mêmes d'atelier de fabrication d'aliments.

La production d'aliment est aussi l'activité d'une catégorie de meuniers appelés « provendiers », qui disposent de broyeurs mélangeurs de 500 kg à une tonne par heure de capacité de production. Les provendiers avaient pour mission de départ de produire l'aliment complet et de le mettre à la disposition de l'éleveur. Mais compte-tenu du climat de méfiance qui existe entre ces deux acteurs, les provendiers se limitent à broyer et mélanger les matières premières apportées par les éleveurs suivant la formule de ces derniers.

II.2.1.3. Opération de production d'aliment

La fabrication d'aliment comprend plusieurs phases successives. La première est la réception des matières premières présentées en sac et stockées dans des hangars qui doivent être propres. Vient ensuite le dosage des matières premières, opération qui consiste à mesurer les quantités en nutriment de chaque ingrédient permettant ainsi de respecter la formule alimentaire. Cette formule dépend des exigences nutritionnelles de l'animal.

L'opération de broyage réduit les matières grossières en fragments plus fins à l'aide d'un broyeur. L'opération de mélange de tous les ingrédients broyés est faite avec un mélangeur ou des pelles. Enfin, l'aliment est conditionné dans des sacs de capacité variables, mais qui se situent en moyenne autour de 50 kg.

II.2.1.4. Contrôle de qualité

La composition des matières premières est variable selon leur origine et les conditions de stockage. Il est donc nécessaire de faire un double contrôle, au niveau des matières premières reçues et au niveau des aliments finis.

Malheureusement, au Togo rare sont les aviculteurs qui font le contrôle de qualité aussi bien des matières premières que des aliments produits.

II.2.1.5. Approvisionnement en poussins

II.2.1.5.1. Intervenants

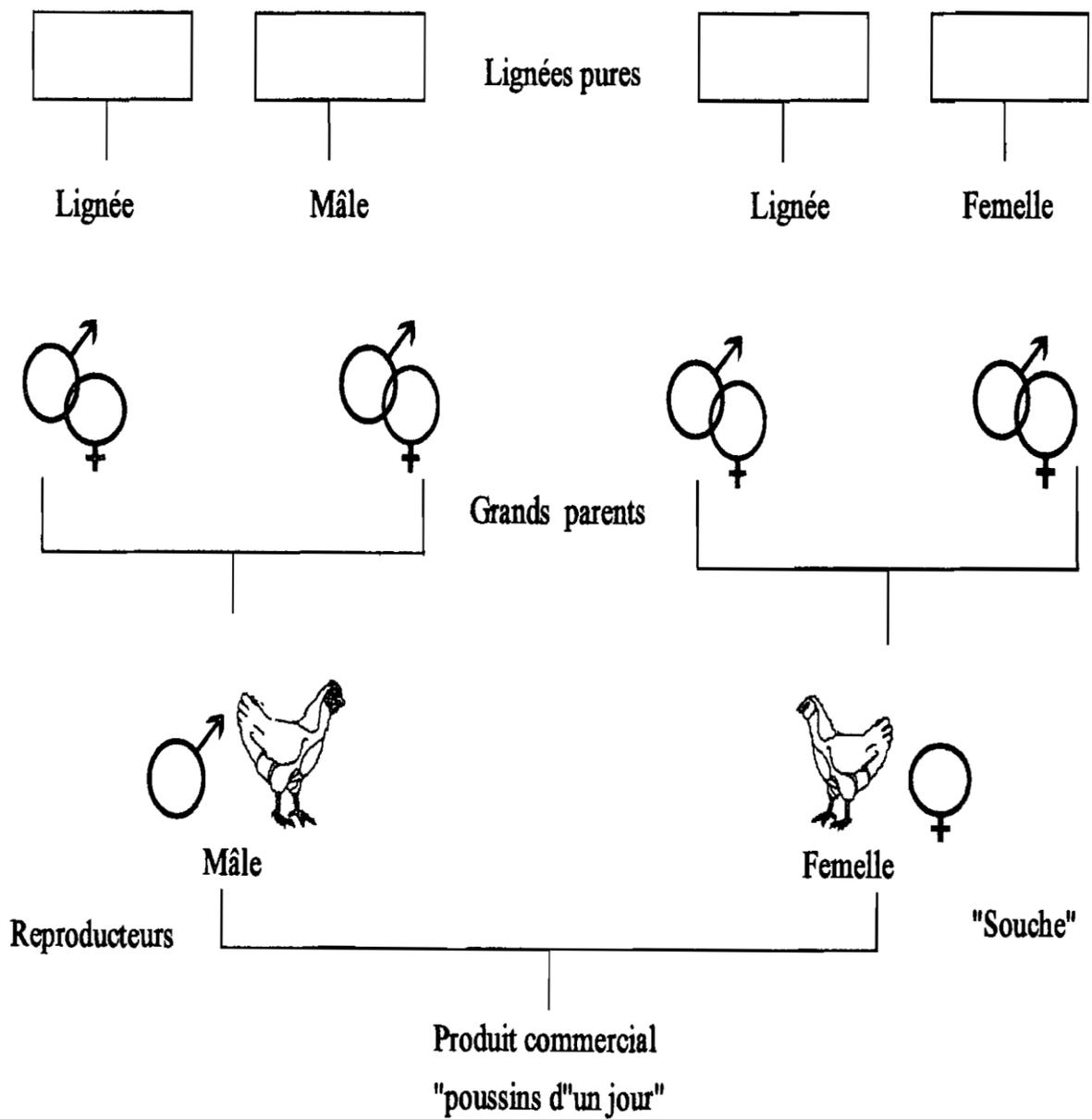
Deux opérateurs interviennent dans la production de poussins d'un jour: les firmes étrangères qui sont les sélectionneurs et les accoueurs locaux.

II.2.5.1.1. Sélectionneur

Le rôle du sélectionneur consiste à produire des reproductrices ou parentales à partir des reproducteurs primitifs appelés grands parentaux. A la fin de la sélection, le sélectionneur met au point de la souche ultra sélectionnée. Ainsi, le travail du sélectionneur a fait disparaître la notion de race en aviculture moderne.

En effet, la souche est une population issue d'un petit nombre de sujets isolés au sein de la race, et qui se reproduit avec des caractères particuliers bien fixés, à l'origine d'aptitude bien déterminée. Au sein d'une même race pure de volaille à aptitude mixte (viande et œufs) un sélectionneur peut sélectionner progressivement le caractère « Pondeuse » tandis qu'un autre fixera l'aptitude « Poulet de chair ». (MANUEL D'AVICULTURE, 1991).

Le Togo ne dispose pas encore de sélectionneurs, mais il faut savoir que la sélection se fait selon un schéma de croisement industriel bien défini (figure 8).



D'après JOURDAN INTERNATIONAL (1991)

Figure 8: Croisement industriel pour la sélection d'une souche de poule

A partir de quatre lignées pures (deux du côté maternel, deux du côté paternel) s'obtiennent les grands parents paternels et maternels des poussins à exploiter. Les progénitures des grands parents sont : la reproductrice d'appellation renommée et le coq améliorateur qui lui est accouplé.

La reproductrice et le coq améliorateur sont les parents de poussins d'un jour, future pondeuse ou futur poulet de chair.

Les véritables souches sont les lignées pures qui ont donné les grands parents.

En effet, la sélection d'une souche repart constamment à partir des lignées pures, mais le terme souche est en général appliqué de façon impropre à la mère de l'animal qui fournit le produit de consommation commercialisé (chair et œufs) (AFRIQUE AGRICULTURE, 1991).

A partir de ce schéma simplifié, l'on comprend que la mise au point d'une souche est une tâche difficile et exige beaucoup de moyen. Quelques grandes firmes internationales assurent cette tâche et détiennent le monopole du marché dans le monde. Les plus connues de ces firmes sont Hubbard des Etats-Unis, Shaver du Canada, Lohmann de l'Allemagne, Cobb de la Grande Bretagne, Hissex de la Hollande.

II.2.1.5.1.2. Producteurs et importateurs distributeurs de poussins d'un jour

II.2.1.5.1.2.1. Producteurs

Selon DAO (2011), Il n'y a pas de véritables structures de production de poussins d'un jour au Togo. La seule structure en activité actuellement est celle de l'Université de Lomé avec une capacité mensuelle de 16 000 poussins. Cette observation de DAO (2011) confirme celle d'ANPAT (2009) qui décrit la production nationale de poussins comme étant en dents de scie en raison de son caractère intermittent, mais ANPAT décrit un autre couvoir : le couvoir d'Adidégomé (SOCIETE LE POUSSIN) en plus de celui de l'Université de Lomé.

Cette faible disponibilité en poussins d'un jour oblige les aviculteurs à s'approvisionner dans la sous région et/ ou en Europe.

II.2.1.5.1.2.2. Importateurs

Au Togo, il n'y a pas d'organisation spécialisée dans l'importation des poussins d'un jour. Certaines structures importent les poussins, mais pour la plupart du temps ce sont les aviculteurs eux-mêmes qui importent leurs poussins sans l'avis d'un spécialiste.

Selon DAO (2011), environ 66 aviculteurs importateurs de poussins d'un jour ont été dénombrés à partir des certificats d'importation délivrés par la direction de l'élevage (DE).

Les pays d'importation sont : la Hollande, le Ghana, la Belgique, la Grande Bretagne, la France, le Bénin, la Pologne et les USA. Les importations annuelles de poussins et d'œufs entre 2006 et 2010 ont été calculées à partir des chiffres contenus dans les certificats d'importation délivrés par la DE et ont été récapitulées dans le tableau XII

Tableau XII: Importations des œufs à couvrir et poussins d'un jour en 05 années au Togo

Années	Poussins Chairs	Poussins Coquelets	Poussins Ponte	Non identifiés	Poussins Reproducteurs	Total poussins	Œufs à couvrir
2006	1 500	0	42 500	42 750	0	86 750	0
2007						0	0
2008	200	100	83 710	0	0	84 010	0
2009	2 500	8 600	98 150	61 350	0	170 600	16 786 800
2010	22 200	16 650	225 080	11 450	2 000	277 380	17 662 100
Total	26 400	25 350	444 440	115 550	2 000	618 740	33 790 100

Source : DAO (2011)

L'on n'a pas enregistré d'importation en 2007 à cause de l'avènement de la grippe aviaire.

Comme le montre la figure 9, les importations des poussins d'un jour en 2010, provenaient principalement de la Hollande (43%) et du Ghana (34%).

La quasi-totalité des poussins importés d'Europe transite par le Ghana et occasionnellement par le Bénin. Rarement, les poussins sont débarqués directement à l'aéroport de Lomé. Le cumul des importations des poussins de 2006 à 2010 est de 618 740 tandis que celui des œufs au cours de la même période est de 33 790 000. Il est à noter que les œufs enregistrés n'ont fait que transiter par le Togo car la destination finale était le Bénin. De façon générale, le Ghana et la Hollande constituent les deux pays pourvoyeurs de poussins d'un jour du Togo. Les poussins sont transportés par voie aérienne de l'Europe vers le Ghana ou le Benin puis par voie terrestre de ces pays de transit vers le Togo (Figure 10). Il est évident que ce circuit fragilise les mesures de biosécurité et qu'en cas de contamination, il serait difficile de déterminer rapidement d'où est partie l'infection.

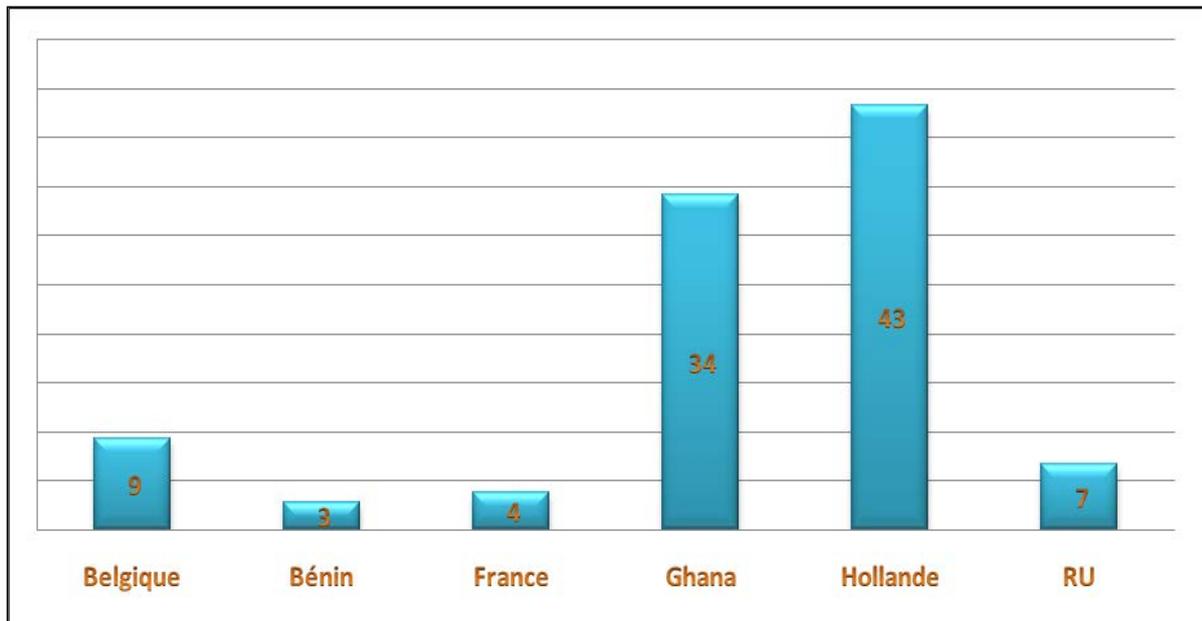


Figure 9: Pays d'importation de poussins et d'œufs du TOGO

RU=Russie

Source : DAO (2011)

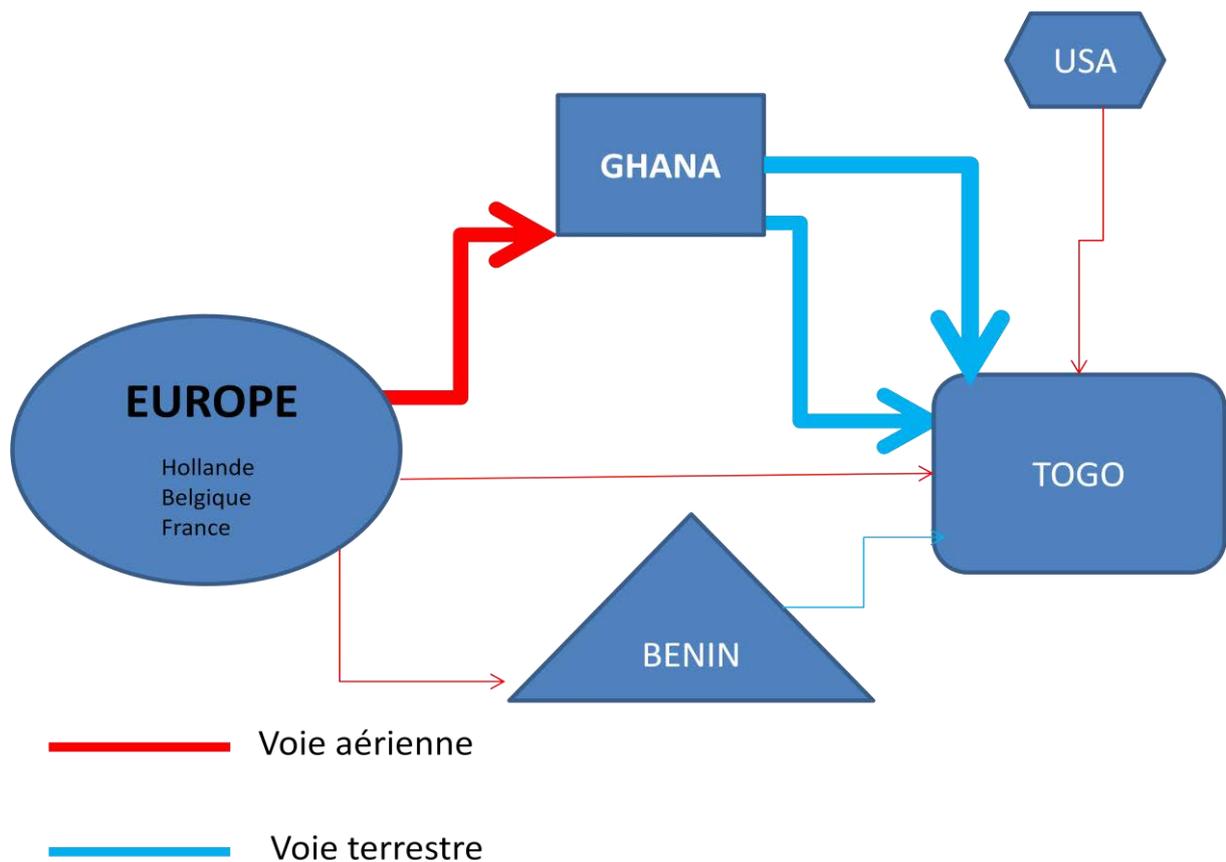


Figure 10: Circuit d'importation de poussins et d'œufs du Togo

Source : (DAO, 2011)

II.2.1.6. Approvisionnement en matériel avicole

Aujourd'hui, la plus grande partie des importations est assurée par la Centrale d'achat pour l'agriculture et l'élevage (AGROVET). A côté d'AGROVET, des grossistes tels que CEVETO, VETO-NEGOCES, TOCOMAGRI, PHARMAVETO et le cabinet vétérinaire la Référence vendent des intrants vétérinaires, des aliments et équipements avicoles.

II.2.1.6.1. Equipements d'élevage utilisés

Les équipements d'élevage utilisés en aviculture sont les mangeoires, les abreuvoirs, les radiants, les thermomètres, les alvéoles et la litière. Les mangeoires et les abreuvoirs sont de type linéaire ou siphonide. Ils peuvent être automatiques ou non.

Les matériels de chauffage sont les radiants électriques, les radiants à gaz ou à pétrole (il arrive que l'on utilise les charbons de bois dans des pots de chauffage pour les petits effectifs). La litière est faite de copeaux de bois, de paille ou de papiers hachés.

Les normes d'utilisation de ces équipements sont presque les mêmes pour l'élevage de poulet de chair et l'élevage de poule pondeuse. Malheureusement, les éleveurs suivent rarement les normes conseillées.

Ces normes sont les suivantes :

- ❖ Abreuvoirs ou mangeoires siphonides: 2,5 cm/oiseau, soit 10-20 poulets pour un abreuvoir siphonide de 5 litres,
- ❖ Mangeoires ou abreuvoirs linéaires: 5cm/poulet soit 40 sujets/mangeoire ou abreuvoir linéaire d'un mètre,
- ❖ Perchoirs linéaires: 20 cm/poulet (pour pondeuses uniquement),
- ❖ Pondoires: 1/5 poules (pour pondeuses uniquement),
- ❖ Radian: 1radian/600 poussins.
- ❖ Copeaux : 4 kg/m²

II.2.1.6.2. Origine des équipements avicoles

Les équipements avicoles sont soit importés, soit produits localement. Les abreuvoirs et mangeoires locaux coûtent moins chers mais leur utilisation constitue un handicap pour une bonne alimentation des volailles et pour la salubrité de l'élevage. Ce matériel n'est pas adapté aux conditions d'élevage. Par contre le matériel avicole importé est de bonne qualité, mais il coûte plus cher.

Le renchérissement du coût du matériel avicole à cause de la dévaluation du FCFA a entraîné une utilisation plus poussée des abreuvoirs et mangeoires locaux. L'utilisation de ce matériel avicole local constitue un frein à la modernisation des exploitations et au maintien d'une bonne salubrité dans les poulaillers (ANPAT 2009).

II.2.1.7. Approvisionnement en médicaments vétérinaires

II.2.1.7.1. Fournisseurs

Au Togo il n'existe pas de laboratoire qui produit le médicament vétérinaire.

Les produits vétérinaires sont importés des laboratoires étrangers.

II.2.1.7.2. Itinéraires des produits vétérinaires

L'aéroport international et le port Maritime de Lomé jouent un rôle important dans l'approvisionnement en produits vétérinaires parce que ces derniers passent par ces deux voies.

II.2.1.7.2.1. Voie aérienne

Les produits biologiques comme les vaccins qui nécessitent des conditions de conservation particulières et qui ont un délai de péremption court, arrivent par la voie aérienne. De même, les commandes urgentes arrivent par cette voie.

II.2.1.7.2.2. Voie maritime

Une grande partie des médicaments qui viennent de l'extérieur, arrivent par la voie Maritime parce qu'elle est plus économique que la voie aérienne.

La figure 11, présente de façon simplifiée les différentes voies d'approvisionnement en intrants avicoles au Togo.

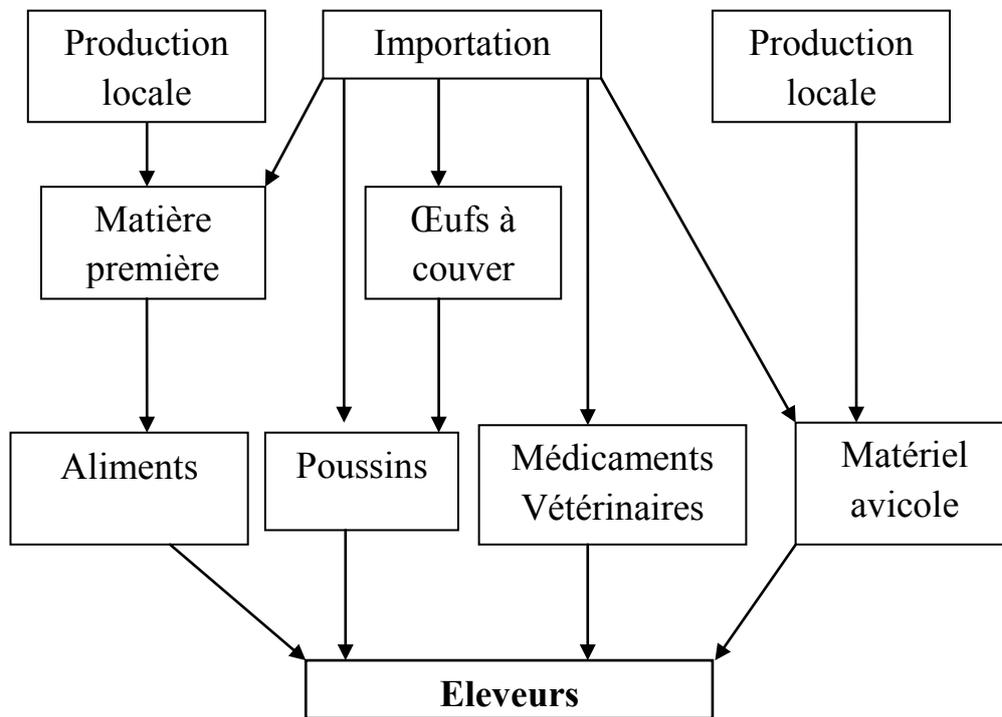


Figure 11: Schéma simplifié de l'approvisionnement en intrants de l'aviculture

Source : Auteur

Ce schéma nous montre la grande dépendance de la filière amont de l'aviculture togolaise vis à vis de l'extérieur.

Conclusion

Les intrants avicoles sont facilement accessibles sur le marché, mais leur disponibilité dépend de l'extérieur. Cette dépendance vis à vis de l'extérieur se répercute sur le prix des intrants, par conséquent sur le prix de revient des produits avicoles.

Mais l'éleveur tout en produisant doit aussi penser à l'écoulement des produits avicoles. Quels sont alors les débouchés et les circuits de commercialisation des produits avicoles ?

Comment se fait le passage des produits avicoles de l'éleveur jusqu'au consommateur ?

Telles seront les quelques questions qui seront traitées dans la suite de ce chapitre.

II.2.2. FILIERE AVALE

La filière avale concerne la distribution et la commercialisation des produits avicoles. La production est son point de départ.

Dans ce chapitre, nous allons essayer de décrire les circuits de commercialisation des produits avicoles au Togo.

Quatre types d'acteurs participent à l'élaboration de ces circuits, ce sont, les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs.

II.2.2.1. Producteurs

La production est le point de départ de la filière avale. Elle est assurée par les aviculteurs.

II.2.2.1. 1. Caractéristiques de l'élevage

Trois types de production sont rencontrés dans l'aviculture. L'élevage de poulet de chair, l'élevage de poules pondeuses et l'élevage mixte (association de l'élevage de chair et pondeuses). Le nombre d'élevages en activité est difficile à évaluer. Il fluctue dans le temps, tandis que d'anciens éleveurs abandonnent, de nouveaux apparaissent. Ce qui fait qu'une étude faite cette année devient caduque les deux prochaines années.

En outre, selon les effectifs dans les élevages et les performances techniques des éleveurs, ces derniers peuvent avoir des résultats très variables. La production, même en grande quantité ne suffit pas pour satisfaire la demande des consommateurs ; malgré cette demande insatisfaite, une planification et un contrôle des débouchés sont nécessaires dans la commercialisation des produits avicoles.

Au vue des considérations précédentes, une formation et un encadrement technique des aviculteurs est indispensable.

II.2.2.1.2. Formation des aviculteurs et encadrement technique

La formation des aviculteurs est dispensée principalement par deux structures: les représentants des firmes d'intrants et les associations d'éleveurs.

II.2.2.1.2.1. Représentants des firmes d'intrants

Les agents techniques, les vétérinaires salariés des cabinets vétérinaires et des sociétés importatrices d'intrants de la place sont les représentants des firmes. Ils jouent un rôle d'intermédiaires entre la firme qu'ils représentent et les aviculteurs. Ainsi, l'encadrement technique est fait en fonction de l'activité des cabinets vétérinaires ou des sociétés importatrices.

Les cabinets vétérinaires organisent des formations pour communiquer sur les vertus et l'utilisation des médicaments en vue de faire la promotion de leurs produits. Ces formations sont surtout organisées quand un cabinet introduit un nouveau produit.

Les sociétés importatrices du matériel avicole et de matières premières quant à elles font la promotion de leurs produits en organisant des séminaires et ateliers de formation auxquels les aviculteurs sont associés.

Leur objectif est surtout d'accroître le chiffre d'affaires de leurs sociétés, mais cela permet aux aviculteurs d'acquérir des techniques d'élevage plus performantes.

II.2.2.1.2.2 Associations d'éleveurs

Le Togo dispose de deux principales associations d'éleveurs :

- ❖ **ANPAT** (Association Nationale des Professions Avicoles du Togo) constituée de quatre collèges professionnels qui sont : le collège des producteurs, le collège des industriels, celui des techniciens et enfin du collège des commerçants.
- ❖ **COPAREM** (Coopérative des Aviculteurs de la Région Maritime)

Ces associations d'éleveurs organisent des séances de formation sur les techniques d'élevage pour leurs membres en collaboration avec les vétérinaires du secteur privé et/ou la Direction de l'Elevage (DE) du Togo.

Une politique commerciale bien étudiée est aussi importante qu'une technique d'élevage améliorée pour faciliter l'écoulement des produits avicoles. Malheureusement, la plupart des éleveurs de poulets ne bénéficient pas de cette formation et se débrouillent à leur manière pour écouler leurs produits.

II.2.2.2. Transformateurs

La transformation ne concerne que le poulet de chair ; l'œuf de consommation étant vendu en l'état.

Il faut noter que cette activité de transformation est en chute libre d'année en année.

Les transformateurs sont des agents chargés de l'abattage, de la plumaison et de l'éviscération de la carcasse. L'abattage est assuré par les « déplumeurs » occasionnels qui font l'abattage à la ferme avant de livrer le produit aux structures chargées de la distribution des poulets.

II.2.2.3. Distributeurs

La distribution consiste à mettre le produit à la disposition des consommateurs (LAGRANGE, 1989). Elle recouvre plusieurs opérations dont le transport, le stockage et le conditionnement. Il existe deux types de distributeurs.

II.2.2.3.1. Distributeurs grossistes

Il s'agit d'intermédiaires grossistes qui passent dans les élevages pour acheter des poulets et des œufs en grande quantité.

Ces distributeurs permanents approvisionnent en plus des restaurants, les cafétérias, les rôtisseries et les pâtisseries. Cependant, de gros producteurs peuvent être en même temps des distributeurs en gros. Ces producteurs ont des clients fixes à qui ils livrent directement.

II.2.2.3.2. Détaillants

Le détaillant achète des produits pour les revendre aux consommateurs en général par petite quantité et dans l'état où il les a achetés (LAGRANGE, 1986). Ce sont en général les bonnes dames qui prennent les œufs ou les poulets avec les distributeurs en gros ou directement avec les aviculteurs. Ces femmes se promènent sur la place des marchés locaux ou dans les quartiers pour vendre leurs produits par unité aux ménages.

La figure 12 présente le schéma simplifié de la filière avale de l'aviculture.

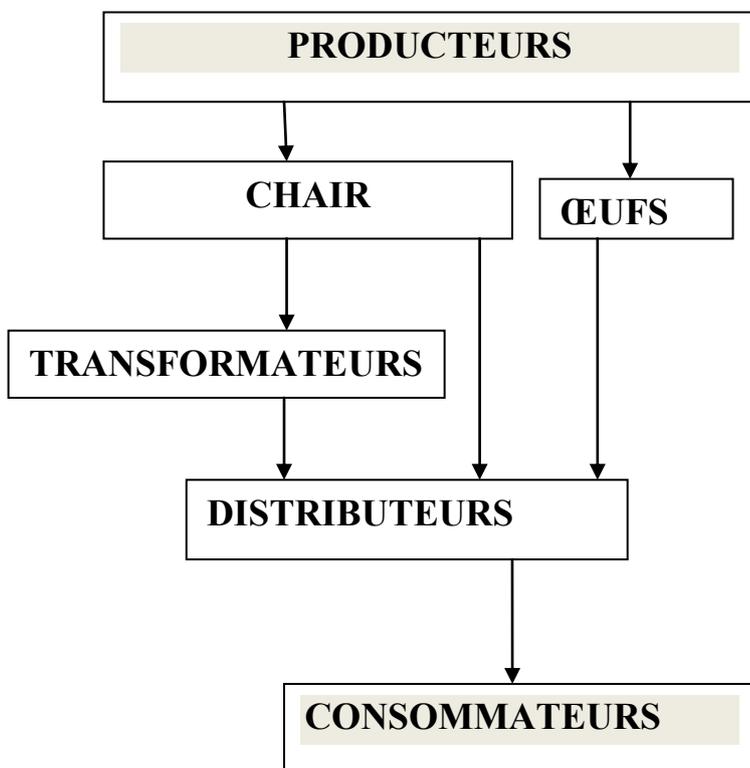


Figure 12: Schéma simplifié de la filière avale de l'aviculture togolaise

Source : Auteur

II.2.2.3.3. Circuits de distribution des produits avicoles au Togo

Au Togo, les produits avicoles sont distribués selon deux principaux circuits ; il s'agit des circuits inter-régionaux (figure 13) et du circuit intra-régional (figure 14).

II.2.2.3.4. Circuits inter-régionaux

Ce circuit concerne surtout l'aviculture traditionnelle.

Contrairement à d'autres filières animales, la filière avicole traditionnelle nationale fournit la quasi-totalité des poulets et produits avicoles traditionnels. Les pays voisins contribuent par un faible pourcentage à l'approvisionnement en produits avicoles togolais.

Les commerçants, les animaux vifs ou les œufs de consommation, proviennent quasi-exclusivement de l'intérieur du pays comme le montre le tableau XIII.

Tableau XIII: Répartition des flux de commercialisation de la filière avicole suivant la provenance

Provenance	Vendeurs		Volailles		Œufs	
	N	%	N	%	N	%
Benin	55	0,4	828	0,4	65	0,1
Burkina Faso	18	0,1	370	0,2	72	0,1
Ghana	34	0,3	843	0,4	241	0,3
<i>Extérieur</i>	<i>107</i>	<i>0,8</i>	<i>2 041</i>	<i>1</i>	<i>378</i>	<i>0,5</i>
Lomé	91	0,7	2 291	1,1	2 031	2,9
Maritime	4 002	31,3	66 440	31,6	37 729	53,9
Plateaux	2 789	21,8	37 451	17,8	18 492	26,4
Centrale	2 041	16	22 816	10,9	2 124	3
Kara	1 835	14,4	17 858	8,5	2 246	3,2
Savanes	1 922	15	61 098	29,1	7 053	10,1
<i>Togo</i>	<i>12 680</i>	<i>99,2</i>	<i>207 954</i>	<i>99,0</i>	<i>69 675</i>	<i>99,5</i>
Total	12 787	100	209 995	100	70 053	100

Source : DJEGUEMA (2011)

En analysant le tableau XIV suivant l'espèce objet de la transaction, on constate une certaine spécialisation régionale. La région des savanes est la plus grande source de pintades (60%), de dinde (40%) et la troisième source pour la poule (16%) tout en faisant jeu égal avec les plateaux pour le canard (14%).

La région Maritime fournit la plus grande part de poules (40%), de pigeons (40%), la majorité des canards (57%) et une importante part de dindes (29%). La région des plateaux fournit une part significative et quasi-identique (entre 15 et 20%) de chaque espèce sauf de la pintade. Les régions de la Kara et centrale se révèlent être de très modestes pourvoyeurs de volailles commercialisées (DJEGUEMA, 2011).

Tableau XIV: Répartition des flux de la volaille commercialisée suivant la provenance

Provenance	Poule		Pintade		Canard		Dinde		Pigeon	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Benin	472	0,4	297	0,5	48	0,6	0	0	11	0,1
Burkina Faso	179	0,1	140	0,2	4	0,1	0	0	47	0,4
Ghana	559	0,4	122	0,2	45	0,6	27	2	90	0,7
<i>Extérieur</i>	<i>1210</i>	<i>0,9</i>	<i>559</i>	<i>0,9</i>	<i>97</i>	<i>1,3</i>	<i>27</i>	<i>2</i>	<i>148</i>	<i>1,2</i>
Lomé	1 984	1,5	126	0,2	76	1	15	1,1	90	0,7
Maritime	50 681	38,7	6 425	11,1	4 294	56,2	401	29	4639	38,4
Plateaux	28 742	22	5 126	8,8	1 151	15,1	224	16,2	2208	18,3
Centrale	16 464	12,6	4 385	7,5	419	5,5	112	8,1	1436	11,9
Kara	10 649	8,1	6 223	10,7	501	6,6	65	4,7	420	3,5
Savanes	21 090	16,1	35 237	60,7	1 096	14,4	538	38,9	3137	26
Togo	129 610	99,0	57 522	99,0	7 537	98,8	1 355	98,0	11 930	98,8
Total	130 820	100	58 081	100	7 634	100	1 382	100	12 078	100

Source : DJEGUEMA (2011)

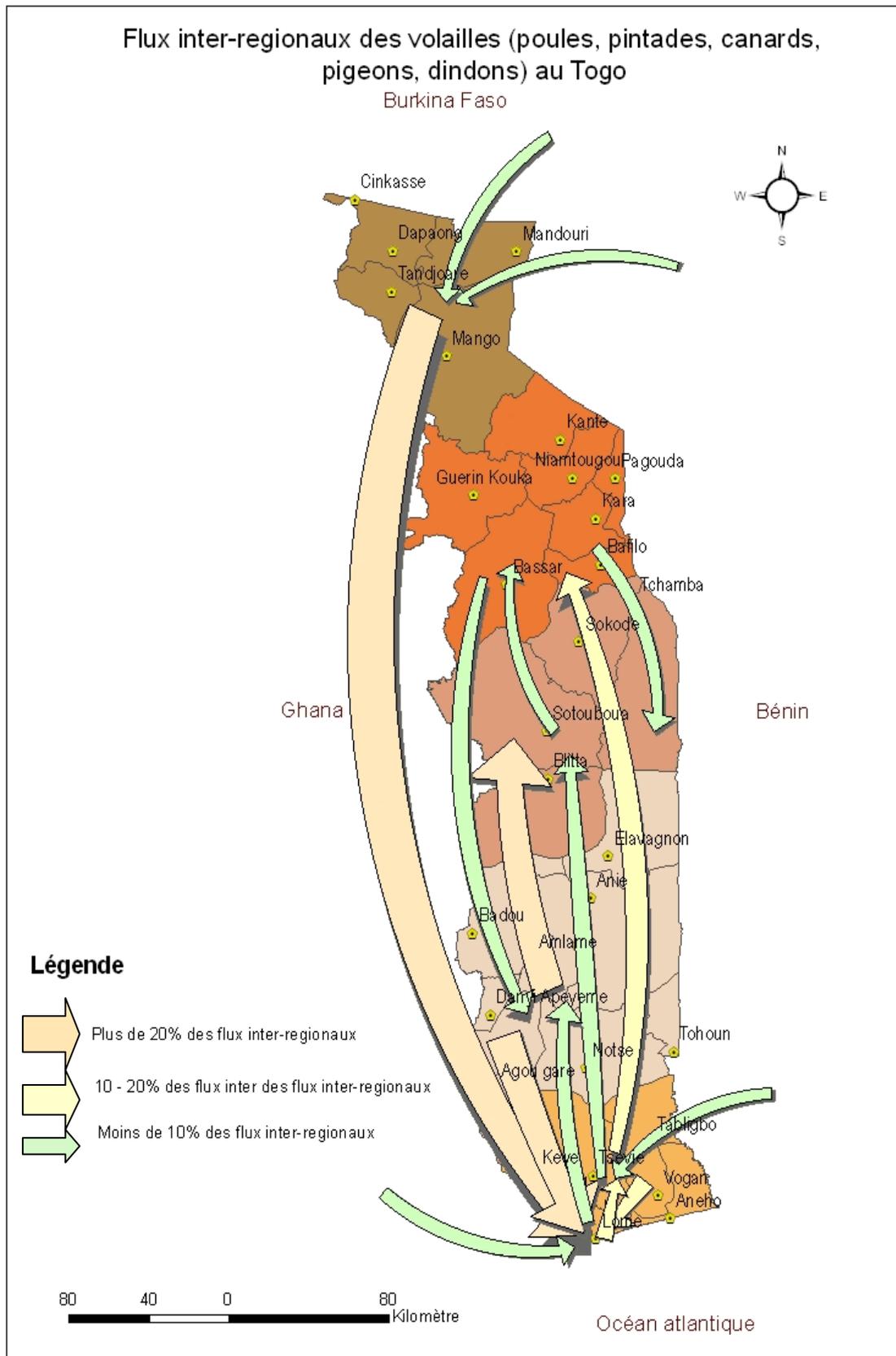


Figure 13: Flux inter-régionaux de volailles au Togo

Source : DJEGUEMA (2011)

II.2.2.3.5. Circuits de la Région Maritime

La région Maritime, mis à part la ville de Lomé, à l'image des régions des savanes et centrale est, elle aussi, fortement polarisée. La préfecture de Yoto reçoit plus de 50% des flux internes, celles de Zio, Lacs et Vo recevant chacun près de 15%. Quant aux provenances de ces flux, ils sont concentrés dans trois marchés, dont deux de la préfecture de Yoto, la contribution des autres marchés de la région étant aussi très faible voire marginale (figure14).

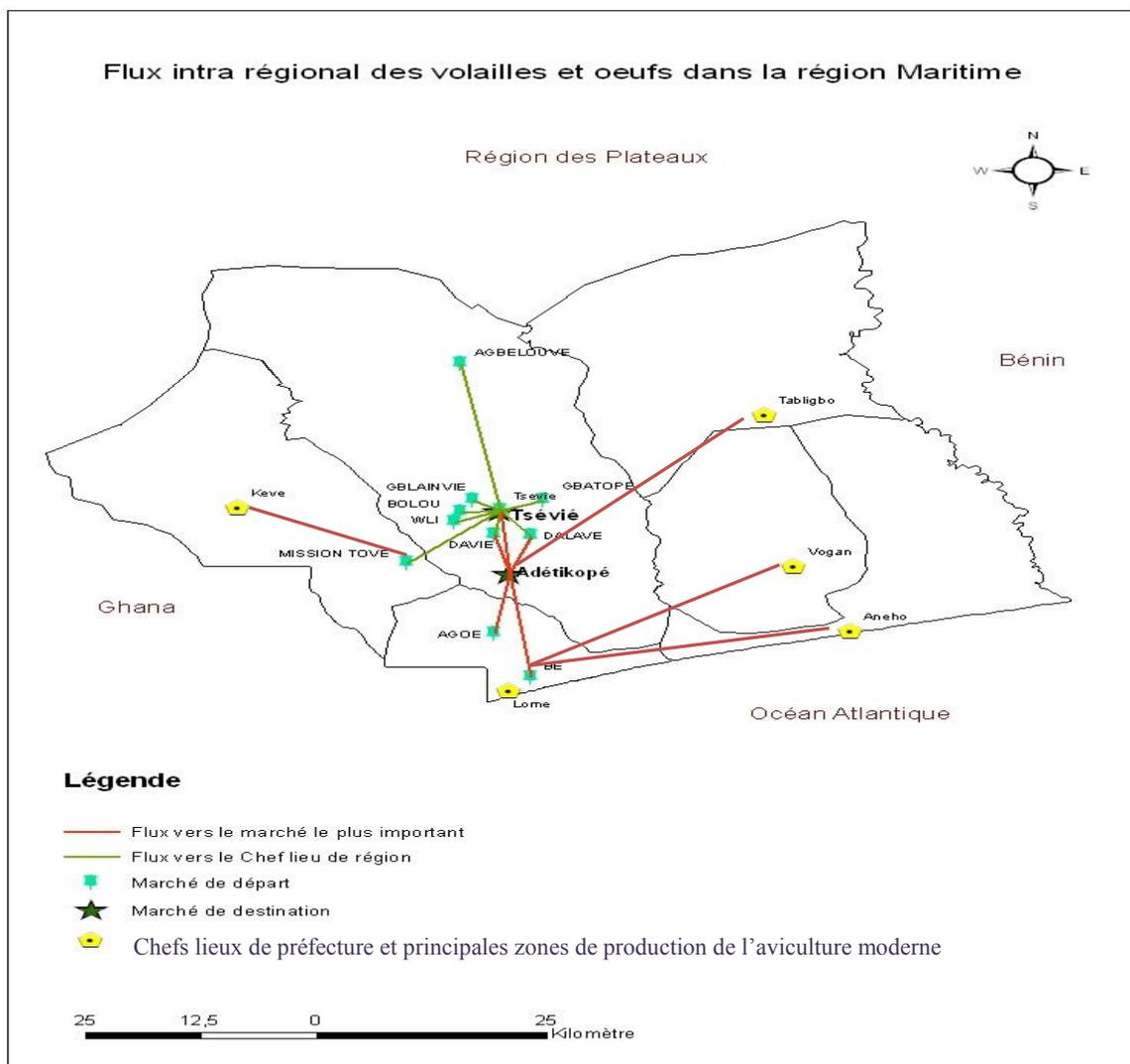


Figure 14: Flux intra-régional de volaille et des œufs dans la région maritime

Source : DJEGUEMA, 2011

DEUXIEME PARTIE: PARTIE EXPERIMENTALE

CHAPITRE 1: MATERIEL ET METHODES D'ETUDE

Le but de ce premier chapitre, est d'exposer la méthodologie de recherche suivie pour cette étude relative au marché des intrants zootechniques de la filière avicole moderne au Togo.

I.1. SITE ET PÉRIODE D'ÉTUDE

L'étude a été menée dans la région Maritime qui est la principale zone d'aviculture moderne au Togo. Cette étude a été réalisée de juillet à octobre 2013 dans quatre principales villes et dans les localités situées dans un rayon de 10 kilomètres autour de ces villes. Il s'agit de la ville de Lomé et sa banlieue, de la ville d'Aného, de la ville de Tsévié et de la ville de Vogan.

Cette étude a concerné aussi toutes les localités situées au bord des routes menant à ces quatre villes et tous les acteurs impliqués dans l'approvisionnement de la filière avicole en intrants zootechniques.

I.1.1. Situation géographique de la région Maritime et relief

La région Maritime s'étend de 1° à 2° latitude Nord et de 1° à 7° longitude Est. Elle est limitée au sud par le Golfe de Guinée, au nord par la région des plateaux, à l'est par le Bénin et à l'ouest par le Ghana. Sa superficie est de 6395 km² et représente 11,20% de la superficie totale du pays (TOYO, 2007).

La région Maritime est caractérisée par trois ensembles de relief : le littoral, le plateau continental et la pénéplaine précambrienne (figure 15).

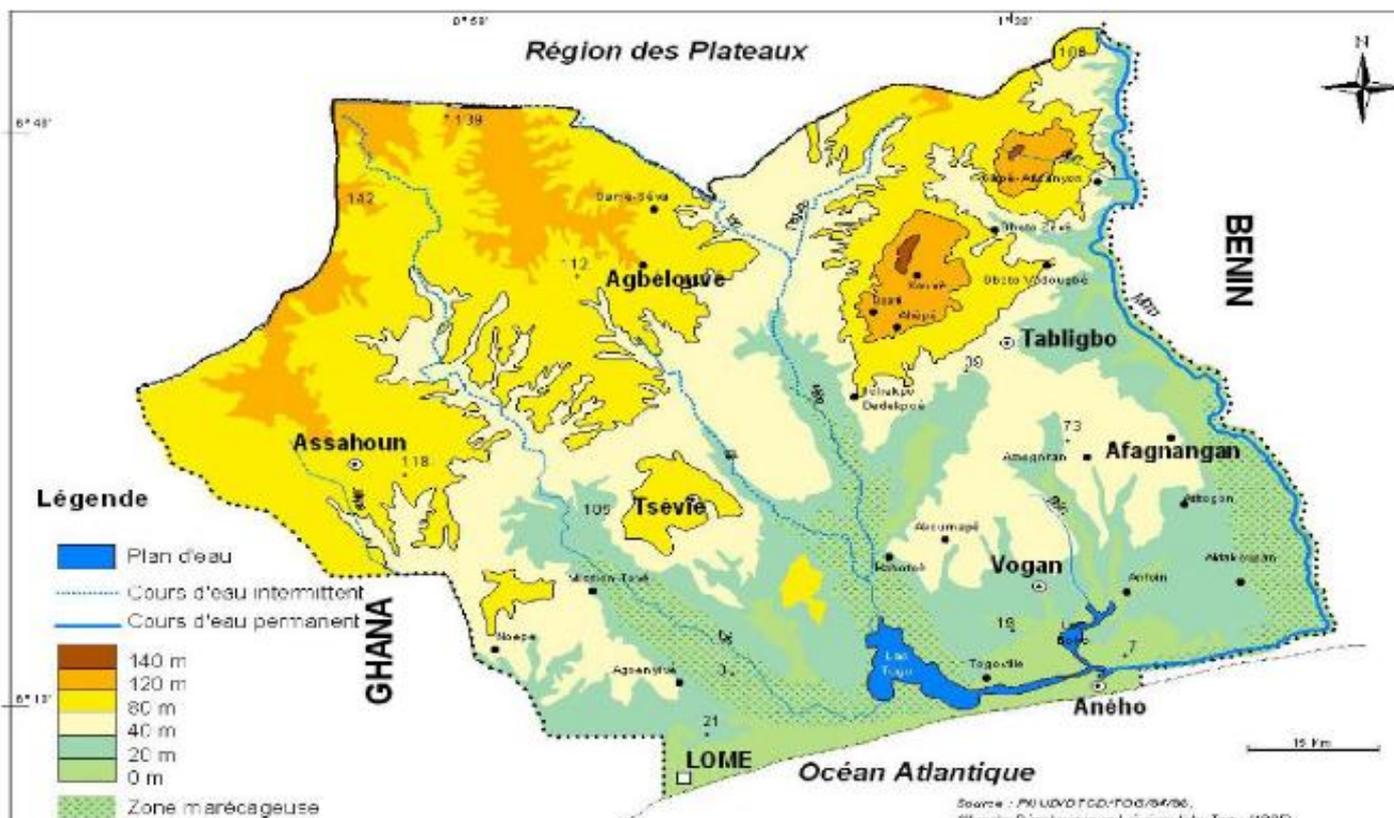


Figure 15: Carte de la région Maritime (zone d'étude)

Source : PNUD (1985)

I.1.2. Climat

Il est du type subéquatorial avec deux saisons de pluies et deux saisons sèches. Le climat est assez favorable à l'aviculture, avec des températures moyennes annuelles qui se situent entre 24°C et 32°C.

I.1.3. La population

La population de la région Maritime correspond à 38,30% de la population totale du Togo, 62,70% de la population urbaine (dont Lomé seule fait 54,90%). Avec une superficie de 324 km², la préfecture du Golfe a une densité de 1309 habitants / km² et Lomé la capitale se retrouve avec 5007 habitants /km² (TOYO, 2007).

I.2. MÉTHODE D'ÉTUDE

I.2.1. Etude de filière

Selon LAGRANGE (1989), l'étude d'une filière comporte deux aspects fondamentaux : l'identification d'une filière et l'analyse des mécanismes de régulation de ladite filière.

I.2.1.1. Identification d'une filière

L'identification d'une filière consiste à déterminer le ou les produits étudiés, l'itinéraire de ces produits de la production jusqu'à la destination finale, à citer et situer les agents concernés, leurs comportements, leurs caractéristiques et leurs fonctions. Vient ensuite la mise en évidence des flux des produits, des flux financiers et les lieux d'échange.

I.2.1.2. Etude des mécanismes de régulation

L'étude de filière permet de rendre compte des relations d'interdépendance qui existent entre les différents agents, c'est-à-dire, les relations de complémentarité, de solidarité et de concurrence. Les relations de concurrence et de complémentarité peuvent conduire à des situations de dépendance ou de domination de certains agents ou maillons de la filière, sur d'autres agents ou d'autres maillons (LAGRANGE, 1989).

Cependant, étudier une filière sans parler de son environnement nous paraît incomplet. En effet, l'environnement social, économique et culturel joue un rôle important sur l'évolution d'une filière.

I.3. LIMITES DE L'ÉTUDE D'UNE FILIÈRE

L'étude de filière présente un certain nombre de limites. En effet, le cheminement d'un produit est parfois difficile à isoler. Le suivi, pas à pas, d'un produit implique l'imbrication des opérations. Dans ce cas, une séparation grossière est utile dans cette étude.

I.4. APPLICATION DE LA MÉTHODE D'ÉTUDE

Il s'agit de suivre l'itinéraire de chaque produit sur la longueur de la filière, c'est à dire les étapes nécessaires que traverse le produit considéré. Selon HABAMENSHI (1994), le fait de suivre le produit «à la trace » aura deux intérêts :

- ❖ Montrer les relations entre agents pour une présentation des circuits et,
- ❖ Estimer pour chaque agent, son poids par rapport à ses concurrents d'une part et d'autre part à ses fournisseurs et clients.

I.4.1. Différentes étapes de travail

La méthode de recherche utilisée pour la présente étude est basée sur l'étude de filière qui a consisté à remonter cette dernière, étape par étape en considérant successivement les industriels (unités d'accoupage); les intermédiaires (fabricants d'aliments pour volaille « provenderies », importateurs d'intrants zootechniques) puis les aviculteurs. A chaque niveau de la filière, des données ont été recueillies par le biais d'enquêtes par des questionnaires.

1.4.1.1. Phase préparatoire

Notre travail de recherche est basé sur des enquêtes. Ces enquêtes ont été effectuées sur une population restreinte ou échantillon de chacun des acteurs de la filière avicole moderne togolaise.

1.4.1.1.1. Echantillonnage

Les méthodes d'échantillonnage appliquées sont les méthodes empiriques où la sélection de l'échantillon repose sur un choix raisonné.

La taille de la population de départ n'était pas connue, ainsi la probabilité pour un individu d'être choisi était inconnue.

Nous sommes partis de l'hypothèse que le circuit d'approvisionnement en intrants est un circuit semi-direct. Ainsi, nous avons supposé que trois types d'acteurs y interviennent, constituant la base de l'échantillonnage.

Il s'agit des éleveurs, des intermédiaires (fabriques d'aliment et importateurs de matières premières et de poussins) puis enfin des unités d'accoupage.

I.4.1.1.1. Echantillonnage des éleveurs

Les éleveurs de la région Maritime togolaise constituent notre population cible. Nous avons reproduit en taille réduite la population cible à partir de quelques caractéristiques et de leur disponibilité.

Les aviculteurs de la région Maritime se divisent en trois groupes suivant les critères suivants : l'ancienneté de l'exploitation, la permanence ou la temporalité de l'activité, l'activité principale du propriétaire et l'effectif de volailles dans l'exploitation.

Le premier groupe correspond aux élevages très anciens, de taille importante et dont les propriétaires sont présents régulièrement dans leur élevage. Pour ce groupe, l'aviculture constitue l'activité principale du propriétaire.

Le deuxième groupe constitue les élevages moins anciens, où les propriétaires ne viennent pas régulièrement dans l'élevage, l'exploitation est moins grande et l'aviculture est une activité secondaire pour le propriétaire.

Le troisième groupe correspond aux élevages temporaires qui utilisent peu d'employés. Pour ce troisième groupe, l'aviculture constitue une activité secondaire récente ou de loisir.

L'échantillon « éleveur » a été raisonné à partir de cette typologie. Dans chaque groupe, nous avons choisi des éleveurs au hasard, et il a été tenu compte de leur disponibilité et de leur capacité à nous donner les informations.

Ainsi, l'échantillonnage au sein de chaque groupe n'est pas complètement aléatoire.

Cette méthode d'échantillonnage est la méthode des quotas à choix raisonné.

I.4.1.1.1.2. Echantillonnage des producteurs d'aliment et importateurs de matières premières

La plupart des producteurs d'aliments et importateurs de matières premières ont été choisis par la méthode des itinéraires car la population de départ était inconnue.

La méthode des itinéraires se base sur un choix aléatoire au niveau du trajet effectué par l'enquêteur (LAGRANGE, 1989).

Nous avons choisi trois grands axes routiers, menant dans les zones à forte concentration de fermes avicoles modernes et par conséquent, celle des producteurs d'aliment et importateurs de matières premières.

Les axes routiers choisis sont les suivant :

- Lomé-Vogan
- Lomé-Aného
- Lomé-Tsévié

La majorité des intermédiaires de la filière avicole moderne se trouvent dans les villes et sur les axes reliant ces villes. Ces intermédiaires ont été pour la plupart enquêtés.

I.4.1.1.1.3. Echantillonnage des unités d'accoupage

Le nombre des unités d'accoupage dans la région Maritime n'est pas important. Ainsi, nous avons rencontré les responsables de chaque unité d'accoupage.

I.4.1.2. Questionnaires

Des questionnaires ont été élaborés à partir des objectifs mentionnés dans l'introduction, à savoir: analyser le marché des intrants zootechniques pour permettre de mieux situer la problématique de l'approvisionnement du marché avicole togolais en intrants zootechniques et de formuler des recommandations en vue de faire de la filière avicole un véritable outil de renforcement de la sécurité alimentaire au Togo.

I.4.1.2.1. Questionnaire «aviculteurs»

Il s'agit de récolter des informations sur l'aviculteur et les caractéristiques générales de l'élevage. Ce questionnaire a traité du statut socio-économique de l'éleveur et/ou du propriétaire des oiseaux, de la conduite d'élevage et des différents coûts d'exploitation de la ferme (stratégies d'achat et coût des différents intrants).

I.4.1.2.2. Questionnaire « provenderies»

Cette partie du questionnaire a renseigné sur les infrastructures des « provenderies », leur capacité de production, les matières premières utilisées, leurs coûts respectifs et les prix de vente des aliments.

I.4.1.2.3. Questionnaire « importateurs et distributeurs de matières premières»

Les questions posées concernent l'approvisionnement en matières premières, c'est-à-dire les différents fournisseurs, la capacité de production de l'entreprise, le nombre de distributeurs, les caractéristiques des clients et les contraintes rencontrées dans l'importation et la distribution des matières premières.

I.4.1.2.4. Questionnaire « unités d'accoupage »

Il s'agit de connaître le nombre de poussins éclos par mois, les capacités de production de l'établissement, la fréquence de production, les souches exploitées, les coûts de production, les prix de vente des poussins, les caractéristiques des clients, les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives.

I.4.2. Enquête proprement dite

L'enquête a été menée selon un calendrier de travail prédéfini.

I.4.2.1. Calendrier de travail

Le calendrier suivi pour mener à bien notre enquête est présenté dans le tableau XV:

Tableau XV: Calendrier de l'enquête

Enquête effectuée	Période de l'enquête
Enquête aviculteurs	23 Juillet au 24 Août 2013
Enquête unité d'accoupage	26 Août 2013 et 14 Octobre 2013
Enquête provendiers, importateurs de matières premières et de poussins	27 Août au 13 Octobre 2013

I.4.2.2. Déroulement de l'enquête

I.4.2.2.1. Enquête aviculteurs

L'enquête a concerné 35 aviculteurs de la région Maritime.

Dans un premier temps, des questionnaires ont été distribués aux aviculteurs. Mais au moment de récupérer ces questionnaires, il a été constaté qu'une bonne partie des aviculteurs avait perdu leur copie. La stratégie d'enquête a été donc changée à la suite de ces événements et la méthode des interviews jugée plus efficace à été adoptée.

Pour chaque ferme, nous avons obtenu des rendez-vous avec l'aviculteur ou le propriétaire de la ferme. Des questions ont été directement posées aux aviculteurs ou propriétaires de la ferme et les fiches d'enquête ont été remplies en conformité avec les réponses données par ces derniers.

Certains aviculteurs ont refusé de nous rencontrer. Nous nous sommes donc faits accompagner dans la plupart du temps soit par un vétérinaire, soit par un technicien d'élevage ou encore un aviculteur influent pour espérer être au moins reçu.

I.4.2.2.2. Enquête propriétaires de provenderies, importateurs et distributeurs de matières premières

La méthode utilisée pour les aviculteurs a été reproduite pour enquêter les provendiers (12). Par contre, les importateurs et distributeurs (3) ont reçu les fiches d'enquête qui une fois remplies, ont été récupérées.

I.4.2.2.3. Enquête unités d'accoupage

Des rendez-vous ont été pris pour chacune des deux unités d'accoupage et les fiches d'enquête ont été remplies sur place.

I.4.3. Traitement des données

Les informations recueillies à partir des fiches d'enquête, ont été directement enregistrées dans le tableur Excel et toutes les données sont analysées avec le logiciel SPSS.

I.4.3.1. Traitement manuel

Le traitement manuel a intéressé les données qualitatives afin d'identifier les agents de la filière et les circuits de distribution.

I.4.3.2. Traitement informatique

Le traitement informatique intéresse les données quantitatives qui concernent les différentes charges de l'élevage, les quantités des matières premières, les effectifs, les capacités de production.

CHAPITRE 2: PRESENTATION DES RESULTATS ET DISCUSSION

II.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES ET DE LA PRODUCTION D'ALIMENT

II.1.1. Agents

Trois agents interviennent dans l'approvisionnement en matières premières pour volaille au Togo. Il s'agit de l'éleveur, de l'intermédiaire (importateur, distributeur et provendier) et de l'accoureur. RALALANJANAHARY (1996) décrit les mêmes agents au Sénégal. La seule différence avec cet auteur est qu'il englobe l'accoureur dans les industriels.

II.1.1.1. Aviculteurs

II.1.1.1.1. Caractéristiques des aviculteurs

Les aviculteurs de la région Maritime sont inégalement répartis, que ce soit en fonction du sexe, de la préfecture, du niveau d'instruction ou de production.

a. Répartition des aviculteurs de la région en fonction du sexe

L'échantillon de notre enquête révèle que l'aviculture moderne togolaise compte 94% d'hommes contre seulement 6% de femmes (figure 16).

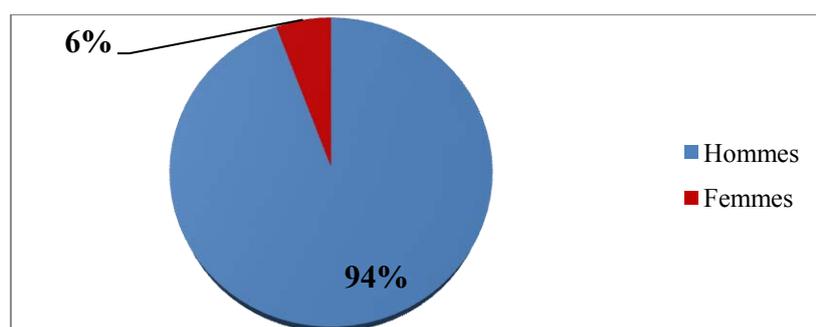


Figure 16: Sexe ratio des aviculteurs togolais

Ces résultats montrant une faible participation des femmes au secteur avicole moderne confirment ceux de DAO (2011) qui décrit une participation de 7,75% des femmes à l'aviculture moderne togolaise.

Le même constat est fait au Bénin avec AKOUTEY (2006) qui décrit 4,7% de femmes contre 95,3% d'hommes dans le secteur avicole moderne du Bénin.

Cette forte présence des hommes serait due aux exigences du secteur avicole africain en général et togolais en particulier. En effet, l'éleveur togolais avec la faible utilisation de matériel avicole automatique a besoin de force physique dans la distribution de l'aliment et de l'eau aux oiseaux. De même, le mélange de l'aliment à la pelle demande de la force physique pour ceux qui ne disposent pas de mélangeurs. A cela peut s'ajouter l'investissement initial d'une ferme avicole qui pourrait être hors de la portée des femmes.

b. Répartition des aviculteurs dans les différentes préfectures de la région

La préfecture du Golfe concentre à elle seule près de la moitié des aviculteurs de la région soit 45,7%, la préfecture de Vo occupe la seconde place avec 34,3% des aviculteurs, ensuite viennent la préfecture des Lacs (11,4%) et de Zio (5,7%).

La préfecture de Yoto est encore à la traîne avec 2,9% des aviculteurs (tableau XVI).

Tableau XVI: Répartition des éleveurs de la région Maritime dans les 05 préfectures qui la composent

Préfectures	Pourcentage (%)
Golfe	45,7
Vo	34,3
Lacs	11,4
Zio	5,7
Yoto	2,9
Total	100

Ces résultats se rapprochent de ceux de DAO (2011) qui remarque que la zone du littoral océanique regroupant les préfectures du Golfe et des Lacs détient 70% des unités avicoles modernes de la région Maritime. La différence de 12,9% de l'ensemble des fermes du Golfe et des Lacs observée entre nos résultats et ceux de DAO (2011), pourrait être due à l'abandon de certains aviculteurs, couplé à la délocalisation des fermes du Golfe et des Lacs au profit des préfectures attenantes notamment, les préfectures de Vo et de Zio.

c. Répartition des aviculteurs de la région Maritime suivant le niveau d'instruction

Notre étude révèle que seulement 2,9% des aviculteurs togolais n'ont pas été à l'école. 5,7% ont fait l'école primaire, 57,1% l'école secondaire et 34,3% ont un niveau universitaire. AKOUTEY (2006) décrit la même situation au Bénin, à la seule différence que la proportion des non instruits est plus élevée. Cet auteur affirme que les non instruits et ceux du primaire représentent chacun 12,5% des aviculteurs béninois, les aviculteurs du secondaire représentent 28,1% et les universitaires 40,6%. Cette similitude entre les niveaux d'instruction des aviculteurs béninois et togolais pourrait être expliquée par le rapprochement de culture des deux peuples frontaliers.

Les réalités sont tout autre au Sénégal, car les études de SECK (1997) montrent que plus de la moitié des aviculteurs sénégalais (50,9%) n'ont pas été à l'école et seulement 6% ont le niveau universitaire.

d. Classification des aviculteurs togolais suivant le niveau de production

Sur la base de l'effectif d'oiseaux présents dans leur ferme, nous avons classé les aviculteurs togolais en 03 catégories:

❖ Les petits producteurs : ce sont les aviculteurs disposant des fermes à effectif allant de 100 à 500 têtes. En général, ce sont des élevages de débutants ou des élevages sinistrés à la survenue de la grippe aviaire et qui reprennent timidement. Cette catégorie représente 37,1% de notre échantillon. Au Sénégal, précisément dans la région de Dakar, cette catégorie représente 72,5% des aviculteurs selon HABYARIMANA (1998).

❖ Les producteurs moyens : ce sont les aviculteurs disposant des fermes à effectif allant de 501 à 5000 têtes. Cette classe regroupe les éleveurs qui fonctionnent généralement par leurs propres moyens financiers. Cette catégorie représente 54,3% de notre échantillon et 17,5% des aviculteurs de la région de Dakar selon les enquêtes de HABYARIMANA (1998).

❖ Les gros producteurs : Ce sont des aviculteurs disposant des fermes à effectif supérieur à 5000 têtes. Ces éleveurs ont pris l'aviculture comme un métier et n'hésitent pas à faire des prêts bancaires pour continuer leur affaire. Cette catégorie représente 8,6% de notre échantillon et 10% des aviculteurs de la région de Dakar selon HABYARIMANA (1998).

Cette différence observée entre nos résultats et ceux de HABYARIMANA (1998), pourrait être expliquée par la différence des fourchettes d'effectifs dans lesquelles les aviculteurs ont été classés. En effet, cet auteur considère comme petit producteur, tout éleveur ayant un effectif de moins de 5 000 sujets, les producteurs moyens sont ceux qui ont un effectif se situant dans la fourchette de 5 000 à 10 000 sujets et les gros producteurs sont ceux qui disposent de plus de 10 000 sujets.

II.1.1.1.2. Fréquence d'approvisionnement en matières premières

Trois types d'approvisionnement en matières premières ont été identifiés au cours de notre enquête.

Les gros producteurs s'approvisionnent pour une utilisation d'au moins un mois. Les producteurs moyens s'approvisionnent de façon régulière une ou deux fois par semaine et les petits producteurs s'approvisionnent au jour le jour car ayant des moyens financiers limités.

L'on peut donc constater que l'appartenance à un groupe de la typologie influence fortement le rythme d'approvisionnement en matières premières au Togo, ce qui n'est pas le cas au Sénégal car l'enquête menée en 1996 par RALALANJANAHARY, montre que l'appartenance à un groupe typologique, n'influence pas le rythme d'approvisionnement en aliment.

Cette différence dans les stratégies d'approvisionnement en aliment des aviculteurs togolais et sénégalais pourrait être expliquée par le fait que le Sénégal dispose d'usines de fabrication d'aliment volaille et le Togo non. L'aviculteur sénégalais quelque soit son groupe typologique peut alors acheter son aliment volaille à tout moment sur le marché ou directement à l'usine.

II.1.1.1.3. Constitution des stocks

Selon les effectifs de volailles présentes dans la ferme, les éleveurs peuvent constituer des stocks plus ou moins importants en matières premières. Ces stocks concernent surtout les céréales. Ainsi, les gros producteurs peuvent se permettre de faire des stocks pour plusieurs mois d'utilisation, quand à côté, les petits producteurs se contentent d'acheter leurs matières premières les jours des marchés hebdomadaires ou au jour le jour.

RALALANJANAHARY (1996) affirme qu'au Sénégal, les éleveurs ne constituent pas de stock important en aliment. Les aliments achetés sont prévus au maximum pour 15 jours, le stock est renouvelé deux jours avant la rupture.

Cette habitude des éleveurs sénégalais est due à la disponibilité des aliments fournis par les usines de fabrication de la place, mais elle est aussi due au fait que les aliments fabriqués dans les usines, perdent de leur valeur nutritive s'ils sont stockés longtemps dans les magasins.

II.1.1.1.4. Production des aliments

Les éleveurs produisent les aliments quotidiennement. Les aliments sont produits dans la journée, une partie est distribuée aux oiseaux dans la soirée et le reste très tôt dans la matinée avant de retourner au moulin. Les quantités moyennes produites par jour sont variables d'un aviculteur à un autre et sont fortement dépendantes des effectifs de volailles. Elles vont de 30 kg à 3000 kg le jour (tableau XVII).

M'BARI (2000) décrit les mêmes stratégies de production des aliments en Côte d'Ivoire en relevant une cinquantaine d'aviculteurs qui fabriquent environ 60 000 tonnes d'aliment par an à la ferme pour leur autoconsommation.

Tableau XVII: Différentes quantités d'aliments produites par jour par ferme avicole au Togo

N°	Quantités d'aliment produites par jour (kg)	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)
1	30	5,7	5,7
2	43	5,7	11,4
3	50	5,7	17,1
4	55	5,7	22,9
5	60	2,9	25,7
6	100	11,4	37,1
7	114	2,9	40,0
8	143	5,7	45,7
9	170	2,9	48,6
10	186	2,9	51,4
11	200	2,9	54,3
12	214	2,9	57,1
13	215	5,7	62,9
14	286	2,9	65,7
15	300	11,4	77,1
16	312	2,9	80,0
17	358	5,7	85,7
18	572	5,7	91,4
19	1000	2,9	94,3
20	2250	2,9	97,1
21	3000	2,9	100,0
Total	9652	100,0	

II.1.1.1.5. Choix des fournisseurs

Les critères de choix des fournisseurs identifiés sont les suivants: les ruptures de stock, la qualité, le prix, les modalités de paiement, la distance et le climat de confiance. RALALANJANAHARY (1996) décrit les mêmes critères de choix des fournisseurs pour les éleveurs au Sénégal. SECK (1997) montre que 38,2% des aviculteurs sénégalais changent de fournisseurs à cause des ruptures de stock, 23,5% à cause de la qualité des produits et 5,8 % à cause du prix des aliments.

Au Togo, l'éleveur ancien, l'éleveur récent, le gros producteur et le petit producteur peuvent choisir le même fournisseur si celui-ci remplit les critères recherchés par chaque éleveur.

Il faut noter que 45,7% des aviculteurs de notre échantillon affirment être fidèles à un ou plusieurs fournisseurs et 54,3% des aviculteurs n'hésitent pas à changer de fournisseur pour des motifs bien différents d'un aviculteur à un autre (tableau XVIII). Les aviculteurs sénégalais quant à eux sont un peu plus fidèles à leurs fournisseurs, car les enquêtes de SECK (1997) montrent que seulement 38,2% des aviculteurs ne sont pas fidèles à leurs fournisseurs.

Tableau XVIII: Les motifs de changement de fournisseurs de matières premières par les éleveurs au Togo

Motifs de changement	Pourcentage (%)
Ruptures de stock	2,8
Prix	22,9
Rupture+Prix	25,7
Rupture+qualité+prix	45,7
Qualité+prix	2,9
Total	100

Ainsi, l'appartenance au groupe typologique n'influence pas les éleveurs dans le choix des fournisseurs au Togo.

II.1.1.1.6. Prix d'achat

Quelque soit la quantité achetée, le prix des aliments ne change pas. Ainsi, les gros, les moyens et les petits éleveurs achètent les aliments ou les matières premières au même prix. Cependant, certains éleveurs (clients anciens, clients de confiance) bénéficient d'un paiement différé de 1 à 2 semaines selon leurs fournisseurs, de même les aviculteurs appartenant à un groupement d'éleveurs bénéficient d'un pourcentage de réduction sur leurs achats auprès de leurs partenaires.

Ils ont donc le temps de vendre leurs œufs afin de pouvoir régler les factures des intrants au prochain achat. Nous remarquons que ce système de tarification s'applique aussi aux éleveurs sénégalais. En effet, les gros producteurs bénéficient d'une remise sur les achats d'aliment effectués à l'usine et les petits producteurs achetant auprès des intermédiaires achètent tout leur aliment au même prix comme le montrent les enquêtes effectuées en 1996 par RALALANJANAHARY.

II.1.1.1.6.1. Prix du matériel avicole

Les aviculteurs togolais utilisent aussi bien le matériel avicole produit localement qu'importé. Le matériel importé coûte plus cher que celui produit localement (tableau XIX). Les travaux de RALALANJANAHARY (1996) nous permettent de dire que cette habitude des aviculteurs du Togo est commune à ceux du Sénégal.

Tableau XIX: Prix du matériel avicole au Togo

Matériel avicole	Prix (FCFA)	
	Local	Importé
Abreuvoir 1 ^{ère} âge (2,5 litres)	-	1300
Abreuvoir 2 ^{ème} âge (5 litres)	1000	1500
Abreuvoir 2 ^{ème} âge (12 litres)	-	4500
Mangeoires 1 ^{ère} âge (5 kg)	1500	2500
Mangeoires 2 ^{ème} âge (15kg)	2500	4500
Radiant	-	45000
Pot de chauffage	800	-
Alvéoles (rouleau de 100)	-	9000

La plupart des éleveurs togolais utilisent les mangeoires de fabrication locale. Cette habitude est due au fait que les mangeoires de fabrication locale coûtent moins cher que les mangeoires modernes importées.

L'investissement dans l'achat de mangeoires modernes est perçu comme trop lourd par les aviculteurs. Ces derniers ne tiennent pas compte du fait que les mangeoires locales entraînent des gaspillages d'aliment et par conséquent une augmentation des dépenses en aliment. Un autre inconvénient dans l'utilisation des mangeoires de fabrication locale est qu'elles sont peu solides.

L'on peut toutefois constater que les abreuvoirs modernes sont plus utilisés que les mangeoires modernes. En effet, les conséquences de l'utilisation des abreuvoirs locaux sont ressenties plus facilement, la mauvaise qualité des soudures de ces abreuvoirs entraîne une humidification de la litière.

Les litières humides favorisent le développement des parasites, en particulier les coccidies qui provoquent une forte mortalité du cheptel. Par contre, le gaspillage d'aliment est moins ressenti par l'éleveur.

En ce qui concerne la litière, les copeaux de bois sont les plus utilisés parce qu'ils sont faciles à trouver et coûtent moins cher. Certains éleveurs peuvent même l'avoir gratuitement auprès des menuisiers de la place.

Pour le conditionnement des œufs de consommation, l'utilisation des alvéoles d'occasion est à proscrire, ces derniers constituent des vecteurs de contamination des élevages. En effet, les alvéoles d'occasion passent d'un élevage à un autre sans être désinfectés. Cette pratique a été à l'origine de l'introduction de la grippe aviaire au Togo en 2007, cependant elle est toujours en vigueur

II.1.1.1.6.2. Prix des matières premières

Comme le montrent les tableaux XX, XXI et XXII le prix des matières premières varie de 52 000 FCFA à 3 392 142,86 FCFA la tonne. Les acides aminés et les prémix sont les matières premières les plus coûteuses pour l'aviculture togolaise si l'on veut comparer leur prix au kilogramme de matière première (figure 17).

Le prix du maïs est moyen mais sa teneur souvent élevée dans les rations volailles (50-60%) en fait un déterminant clé du coût de production de la ration.

Tableau XX: Prix des céréales et protéines

PRIX (FCFA / TONNE)				
Céréales et protéines animales	Maïs	Tourteaux de soja	Farine de poisson	Poisson
Moyenne	174017,14	332945,14	261428,57	266571,43
Minimum	102600	182540	230000	260000
Maximum	275000	880000	280000	340000

Tableau XXI: Prix des sous-produits agro-industriels

PRIX (FCFA / TONNE)					
Sous-produits agro-industriels	Drêche	Coquille	Tourteaux de coton	Son de blé	Son cubé
Moyenne	52000,00	572571,43	240000,00	88285,71	85771,43
Minimum	52000	80000	240000	81000	27000
Maximum	52000	840000	240000	120000	90000

Tableau XXII: Prix des minéraux, CMV et additifs

PRIX (FCFA / TONNE)					
Minéraux, CMV et additifs	Lysine	Méthionine	Prémix	Phosphate bi calcique	Concentré ponte
Moyenne	2472142,86	3392142,86	1189857,14	822857,14	789942,86
Minimum	1375000	1375000	500000	800000	73000
Maximum	2800000	4600000	2400000	1200000	1375000

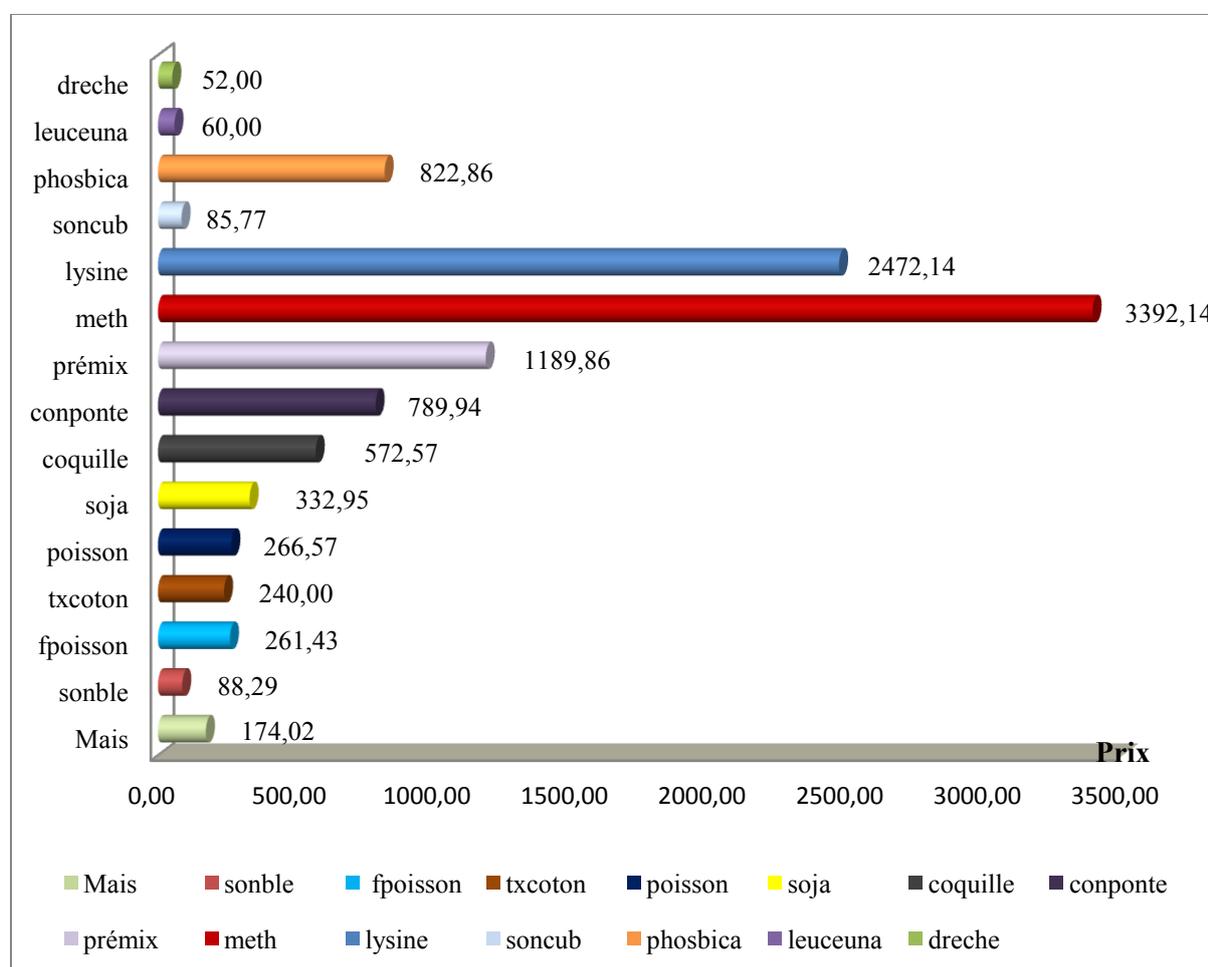


Figure 17: Présentation des prix au kg des différentes matières premières

Dans la composition d'une ration alimentaire pour volaille au Togo, ce sont les produits importés qui coûtent les plus chers.

On constate que les acides aminés sont en tête de liste des matières premières les plus coûteuses. Les travaux de SOME (2008) au Burkina Faso viennent confirmer ce constat.

En effet cet auteur montre que le maïs est vendu à 94 FCFA/kg, quand à côté, la méthionine se vend à 3400/kg, la lysine à 3000 FCFA/kg et les prémix à 1400 FCFA/kg.

Face à ce renchérissement du coût des matières premières, 54,3 % des aviculteurs modernes de notre échantillon changent constamment de fournisseurs à la recherche de matières premières à bon prix.

I.1.1.1.7. Période d'élevage

Notre enquête montre que la plupart des bandes de poules pondeuses sont lancées de manière à pouvoir reformer les poules pendant les fêtes de fin d'année (mois de Décembre). Les quelques rares poulets de chair sont produits pour les fêtes de 1^{er} mai et de fin d'année. RALALANJANAHARY (1996) fait les mêmes constats lors de ses enquêtes dans la région de Dakar. Cet auteur affirme que des pics de production sont constatés pendant les périodes des fêtes (Noël, Korité, Tamkharit).

Conclusion

Dans l'approvisionnement en intrants, les éleveurs sont surtout guidés par les prix dans le choix des produits à acheter. Très peu d'éleveurs tiennent compte de la qualité de l'intrant du point de vue zootechnique.

II.1.1.2. Intermédiaires

Au Togo, les intermédiaires sont représentés par les fabriques d'aliment «provenderies» et les importateurs de matières premières et de poussins.

II.1.1.2.1. Provenderies

II.1.1.2.1.1. Capacités de production des établissements «provenderies»

Les capacités de production des provenderies sont fortement variables d'un établissement à un autre. Elles sont comprises entre 55 et 600 tonnes par mois et sont fonction de la capacité ainsi que du nombre de broyeurs mélangeurs dans chaque établissement (figure 18). La production effective lors de notre enquête était quant à elle inférieure à la capacité de production dans la plupart des établissements. Cette production était comprise entre 30 et 600 tonnes le mois. Cette production est très inférieure à celle du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. RALALANJANAHARY (1996) évalue la production d'aliment volaille à 37 500 tonnes/an au Sénégal et M'BARI (2000) à 115 000 tonnes/an celle de la Côte d'Ivoire.

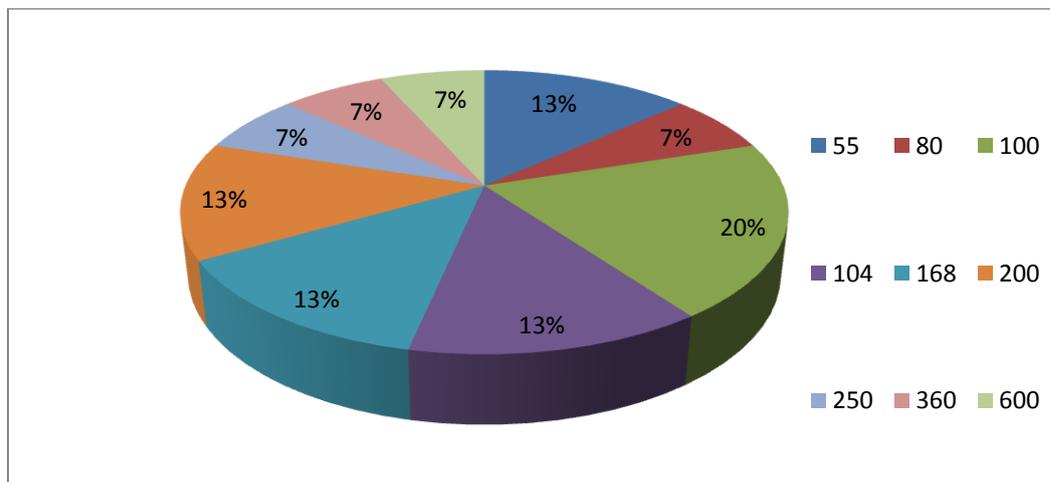


Figure 18: Capacités mensuelles de production d'aliment volaille au Togo par les provenderies

La faiblesse de la production togolaise en aliment volaille par rapport aux autres pays de la sous région est due au fait que l'offre en aliments est proportionnelle à la demande. En effet, les provendriers togolais fabriquent une certaine quantité d'aliments qu'ils vendent par kilogramme et par sac de 50 kg. Pour les aviculteurs qui ont besoin de plus d'une tonne d'aliment, les provendriers fabriquent les aliments sur commande.

II.1.1.2.1.2. Types, origine et capacité des broyeurs mélangeurs

Au Togo, l'on a répertorié un seul type de broyeur mélangeur, il s'agit du type vertical.

Il ressort de notre enquête que 60% des équipements utilisés dans les unités de fabrique d'aliment au Togo, sont importés des pays d'outre mer et les 40% sont produits localement par les soudeurs (figure 19).

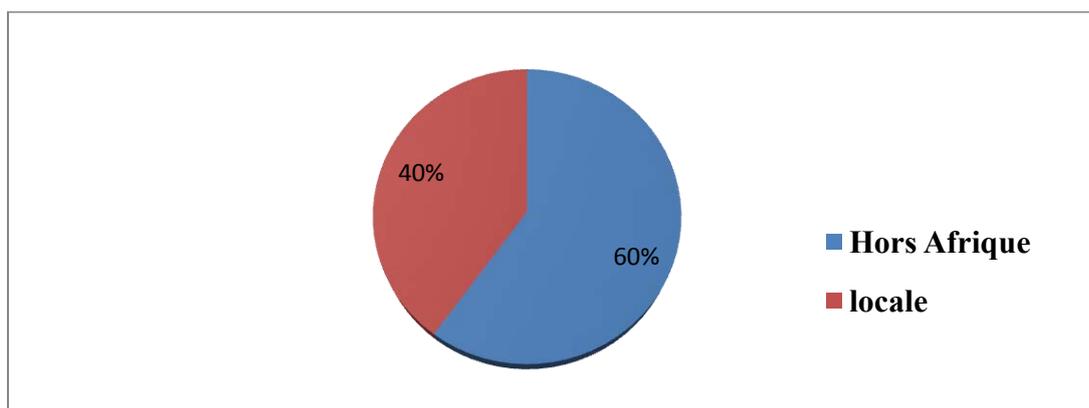


Figure 19: Origine des équipements des unités de fabrication d'aliment

Les capacités de broyeurs mélangeurs varient d'une unité de fabrication à une autre. Mais il a été constaté que les broyeurs mélangeurs de 1 tonne et ceux de 1,5 tonnes prédominent; ils représentent, respectivement, 46,7% et 40% des broyeurs mélangeurs rencontrés lors de notre enquête, contre seulement 13,4% que se partagent à parts égales les broyeurs mélangeurs de capacité 2 et 3 tonnes (tableau XXIII).

Tableau XXIII: Proportion des broyeurs mélangeurs en fonction des capacités

Capacité des broyeurs mélangeurs en tonne	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)
1,0	46,7	46,7
1,5	40,0	86,7
2,0	6,7	93,3
3,0	6,7	100,0
Total	100,0	

Cette prédominance des broyeurs mélangeurs de faible capacité s'explique par la faible capacité de l'aviculture togolaise à consommer de grandes quantités journalières d'aliment par manque d'élevage de poulet de chair, mais aussi et surtout par le nombre important des provenderies dans la région.

II.1.1.2.1.3. Fournisseurs de matières premières aux provenderies

Les matières premières entrant dans la composition des aliments volailles sont fournies par divers opérateurs. Elles sont fournies par les agriculteurs, les commerçants et les industries dans des proportions différentes. Ainsi, les commerçants fournissent à eux seuls plus de la moitié des matières premières, soit 53%; les agriculteurs participent à 26,6% dans la fourniture en matières premières et les industries à 20% (figure 20).

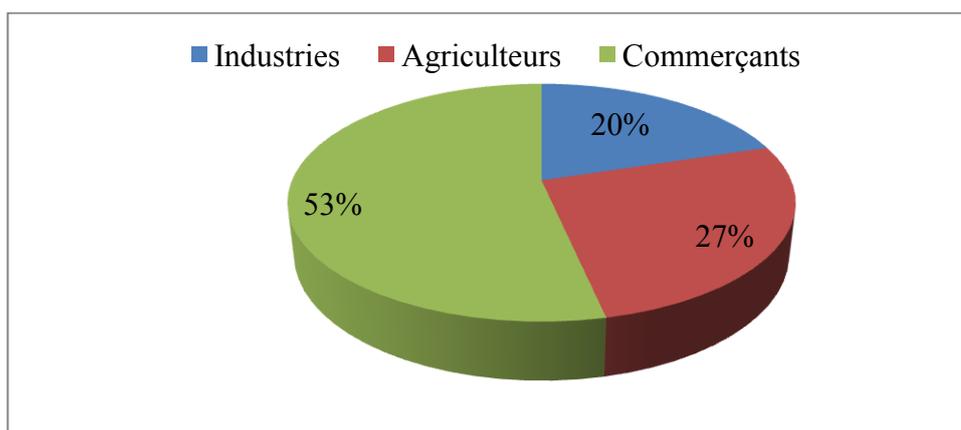


Figure 20: Fournisseurs de matières premières aux provenderies

II.1.1.2.1.4. Rythme de production des aliments

Les provenderies produisent les aliments tous les jours dans les limites de la demande des clients et de leur capacité de production.

II.1.1.2.1.5. Coûts de production, prix de vente des aliments et son évolution

Les coûts de production du kilogramme d'aliment varient très peu d'une unité de production à une autre. La différence entre le coût le plus élevé (253 FCFA) et le moins élevé (238 FCFA) est de 15 FCFA.

Il en est de même pour les prix de vente des aliments. On peut donc constater que seulement 13,3 FCFA séparent l'aliment le plus coûteux (268,3 FCFA) de l'aliment le moins coûteux (255 FCFA).

Quand il s'agit de fabriquer l'aliment pour les aviculteurs, les provenderies pratiquent toutes le même tarif à la tonne, soit 6000 FCFA sur chaque tonne d'aliment fabriqué.

Au Sénégal, RALALANJANAHARY (1996) montre que les coûts de production et les prix de vente des aliments varient dans le temps et d'une usine à une autre. Ainsi, un sac de 50 kg d'aliment démarrage des poules pondeuses d'une même usine est vendu à 8 920 FCFA en Janvier ; en Mai il descend à 7200 FCFA, pour atteindre au mois de Novembre 6 875 FCFA. Les marges de bénéfices (3 % à 8% faites par les intermédiaires) rapportées par cet auteur, nous permettent de dire que les coûts de production varient aussi dans le même ordre (206,25 à 267,6FCFA) qu'au Togo d'une usine à une autre. SOME (2008) montre que l'aliment volaille coûte 195 FCFA/kg au Burkina Faso, cette cherté de l'aliment produit au Togo, comparée à celui produit au Burkina pourrait être due à la forte production céréalière du Burkina Faso.

II.1.1.2.1.6. Présentation des aliments et mode de livraison

Les aliments produits sont présentés sous forme de farine et conditionnés dans des sacs de 50 kg. Ces aliments peuvent être vendus par sac de 50 kg ou au kg.

RALALANJANAHARY (1996), montre qu'au Sénégal, les aliments des poules sont vendus par sac de 50 kg.

Ces aliments se présentent sous forme de granulé pour les poulets de chair en croissance et finition, les aliments des poules pondeuses et des poussins ont une même présentation qu'au Togo. Ce même auteur décrit deux types de livraisons au Sénégal.

Ainsi, les provendiers sénégalais adoptent les mêmes stratégies que les provendiers togolais, c'est-à-dire, qu'ils ne livrent pas les aliments à la ferme quelque soit la quantité achetée. Par contre, les dépositaires de l'usine transportent les aliments jusqu'à la ferme lorsque l'éleveur achète en grande quantité.

II.1.1.2.1.7. Difficultés rencontrées dans la production de l'aliment

Notre enquête révèle que la production de l'aliment volaille rencontre aussi bien sur le plan interne (25%) qu'externe (75%), de nombreuses difficultés.

On peut citer sur le plan externe: les difficultés dans l'approvisionnement en matières premières, les coupures d'électricité, la concurrence déloyale et même les incompréhensions avec les aviculteurs. Sur le plan interne, l'on peut citer les pannes mécaniques et le manque de qualification des ouvriers.

HABYARIMANA (1998) classe les problèmes des producteurs d'aliment au Sénégal en problèmes d'ordre institutionnel (85%) et en problèmes d'ordre technique (15%). Les problèmes institutionnels sont relatifs à la législation qui, pour certains est imprécise et incomplète. L'absence d'un cahier de charge entre les fournisseurs et les éleveurs, permet aux aviculteurs d'incriminer à tort ou à raison les intrants fournis comme source de mauvais rendements obtenus dans l'élevage. Les problèmes techniques, sont liés au personnel et à la machinerie.

II.1.1.2.2. Importateurs et distributeurs de matières premières

Notre enquête montre que ceux-ci importent du Sénégal la farine de poisson et de l'Europe, les matières premières d'origine minérale et d'origine organique comme les vitamines, les acides aminés (méthionine et lysine), les additifs, les CMV qu'ils mettent à la disposition des éleveurs et provendiers.

L'aviculture béninoise vit les mêmes réalités que celle du Togo, en effet, AKOUTEY (2006) met en évidence la grande dépendance de l'aviculture du Bénin vis-à-vis de l'extérieur par ces propos «Pour le Bénin, la Belgique est le plus important fournisseur de lysine, méthionine, sulfate de fer, prémix, concentré minéral, vitamine et tourteau de soja. Le Sénégal fournit l'essentiel de la farine de poisson». Le Sénégal avant d'exporter sa farine de poisson vers les autres pays de la sous-région comme le constate HABYARIMANA (1998) lors de ses enquêtes dans la région de Dakar, s'assure que la demande du marché national est couverte. Cet auteur affirme que les matières premières qui entrent dans la composition de l'aliment sont soit produites localement (tourteau d'arachide, farine de poisson, carbonate), soit importées (maïs, acides aminés, CMV).

II.1.2. Circuits d'approvisionnement en aliment

II.1.2.1. Circuit direct

Dans ce circuit, l'éleveur vient directement acheter les aliments à la provenderie ou se fait fabriquer son aliment à la provenderie.

Ce circuit représente 15% de notre échantillon et concerne certains producteurs moyens et quelques petits producteurs. Les travaux de RALALANJANAHARY (1996) montrent que ce circuit est par contre utilisé à 50% au Sénégal par les gros producteurs.

Les résultats de cet auteur sont en contradiction avec les nôtres parce que le Sénégal dispose des usines de fabrication d'aliment, les gros producteurs avicoles font de grandes commandes auprès de ces usines qui les livrent directement à la ferme.

II.1.2.2. Circuit intégré

Le circuit intégré est caractérisé par la présence des intermédiaires entre l'éleveur et la provenderie. Les petits éleveurs viennent acheter l'aliment en kilogramme dans les cabinets vétérinaires.

Ce circuit représente moins de 5% de notre échantillon et 42% de celui de RALALANJANAHARY (1996), qui montre qu'il est utilisé au Sénégal par les producteurs moyens et se caractérise par la présence de dépositaires qui sont des intermédiaires entre l'usine et les éleveurs.

II.1.2.3. Circuit interne

Le circuit interne concerne les éleveurs qui fabriquent eux-mêmes les aliments pour les volailles. Il représente 80% de notre échantillon. Ce sont surtout les gros producteurs et les producteurs moyens disposant eux-mêmes de broyeurs mélangeurs, ou ayant un voisin aviculteur propriétaire de broyeurs mélangeurs qu'il met à la disposition des autres aviculteurs moyennant une somme forfaitaire.

Ce circuit est utilisé au Sénégal par 8% des aviculteurs de la région de Dakar comme le montrent les travaux de RALALANJANAHARY (1996). Comme au Togo, ce circuit est utilisé par les gros et les producteurs moyens au Sénégal.

II.2. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPROVISIONNEMENT EN POUSSINS

II.2.1. Agents

II.2.1.1. Eleveurs

II.2.1.1.1. Souches élevées

On note que 60% de notre échantillon élèvent la même souche depuis plus de 5 ans ou depuis la création de la ferme. Par contre, 40 % de l'échantillon ont changé de souche une ou plusieurs fois (tableau XXIV).

Des changements de souches ont été aussi décrits au Sénégal par RALALANJANA HARY (1996), mais ce changement est plus important que celui observé au Togo. En effet, cet auteur montre que 84% des aviculteurs de la région de Dakar changent régulièrement les souches des poules dans leurs élevages.

Tableau XXIV: Répartition des souches dans les élevages au Togo

Souches		Pourcentage (%)
Pondeuses	Isa Brown	40
	Lohmann	2,9
	Leghorn	11,4
	Ross	0
	Hyline roux	5,7
	Isa+Lohmann	14,3
	Isa+Leghorn	14,3
	Isa +Hyline roux	0
	Isa+Leghorn+Hyline roux	2,9
	Total pondeuses	91,5
Chairs	Cobb	0
Mixte	Isa + cob	5,8
	Lohmann + cob	2,7
	Total mixte	8,5
	Total	100

Au Togo, les causes de ce changement sont différentes et concernent surtout les poules pondeuses. On peut donc constater que plus de la moitié des aviculteurs togolais sont conservateurs en ce qui concerne la souche de poule à élever. Les souches lourdes sont les préférées de l'aviculteur togolais.

Cela est sans doute lié à la préférence des clients, car il a été constaté que les œufs roux sont plus appréciés de la population locale.

De même, les poules pondeuses à la réforme sont vendues sur pied, les éleveurs propriétaires des souches légères auront plus de mal à écouler leurs poules que ceux qui ont des souches lourdes.

S'il est vrai qu'au Sénégal, les changements des souches concernent aussi les pondeuses, cela n'en est pas de même pour les causes de ces changements.

Au Sénégal, la préférence en ce qui concerne les couleurs est moins prononcée qu'au Togo et les poules réformées sont peu appréciées de la population de Dakar. L'éleveur sénégalais en changeant de souche est plutôt à la recherche des performances de production d'œufs.

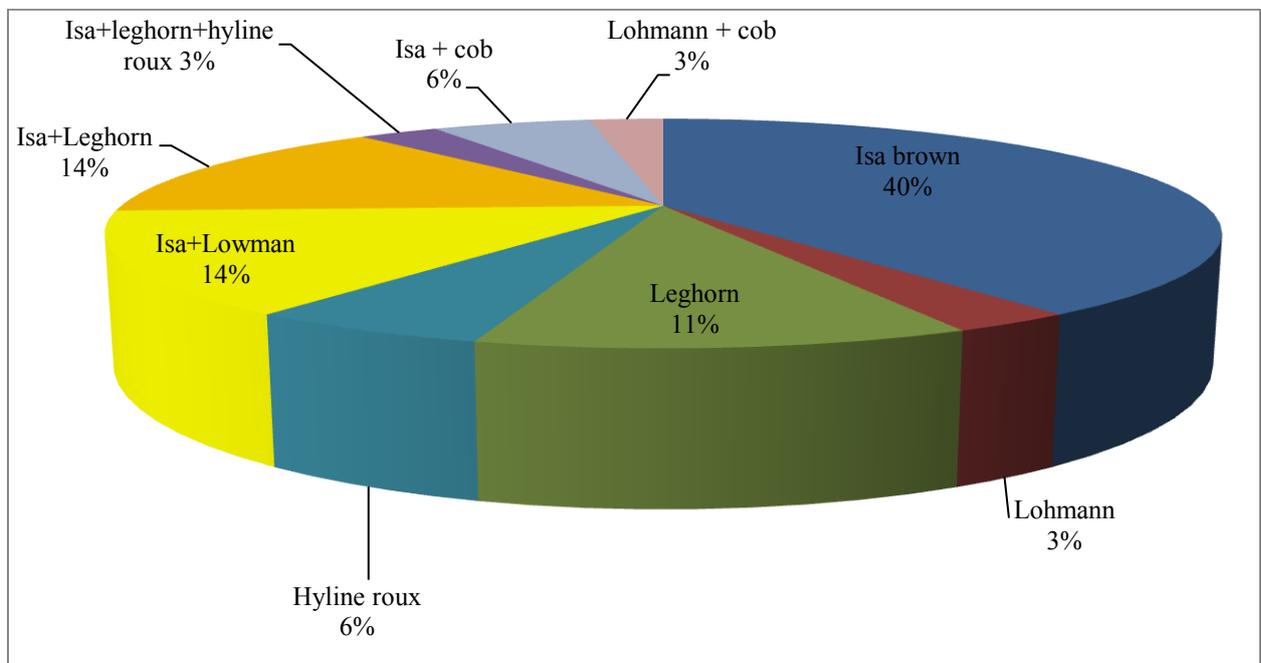


Figure 21: Répartition des souches dans les fermes avicoles modernes du Togo

Comme le montre la figure précédente, la proportion de 40% des Isa Brown dans les élevages avicoles modernes au Togo vient confirmer la préférence de la souche rousse à la souche blanche au Togo.

II.2.1.1.2. Transport de poussins

La livraison des poussins se fait sur le lieu d'achat quelque soit la quantité achetée. Les éleveurs prennent en charge le transport des poussins. Ainsi, ils utilisent soit leurs véhicules personnels, soit les transports en commun ou lorsque la ferme n'est pas trop éloignée, les motos pour transporter les poussins. Ce même mode de livraison est aussi décrit par RALALANJANAHARY (1996) au Sénégal.

II.2.1.1.3. Type de production

L'on a constaté que 91,5% des éleveurs de notre échantillon font l'élevage de pondeuses toute l'année. Les 8,5% restant font de l'élevage mixte. Les aviculteurs qui produisent du poulet de chair le font de façon occasionnelle. Cette prédominance de l'élevage des pondeuses est aussi relevée par M'BARI (2000), HABYARIMANA (1998) et AKOUTEY (2006). Pour ces auteurs la part de l'élevage des pondeuses est respectivement, de 62,3% en Côte d'Ivoire, de 52,5% au Sénégal et de 91,57% au Bénin.

II.2.1.2. Intermédiaires

On ne retrouve pas de véritables intermédiaires dans l'approvisionnement en poussins d'un jour au Togo, par contre au Sénégal de RALALANJANAHARY (1996), décrit deux types d'intermédiaire, à savoir les revendeurs privés et les dépôts des couvoirs.

Cette situation du Togo en ce qui concerne l'approvisionnement en poussins est due au fait que la vente des poussins est considérée comme une activité trop risquée par la plupart des intermédiaires intervenant dans la commercialisation des intrants avicoles.

II.2.1.3. Couvoirs et importateurs de poussins d'un jour

II.2.1.3.1. Caractéristiques des couvoirs locaux

Seuls deux couvoirs sont actuellement en activité au Togo. Il s'agit du couvoir de l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA) situé dans l'université de Lomé et du couvoir privé « SOCIETE LE POUSSIN » d'Adidogomé. AKOUTEY (2006) montre que tout comme le Togo, le Bénin dispose aussi de deux couvoirs de production de poussins d'un jour. Il s'agit du couvoir de Pahou et celui de Lokossa. Par contre la Côte d'Ivoire dispose de 9 couvoirs dont 5 sont fonctionnels en 2009 selon le rapport d'IPRAVI Côte d'Ivoire (2009).

Notre enquête a révélé que les deux couvoirs du Togo se trouvent dans la préfecture du Golfe et ont des capacités de production très différentes. Cette différence de capacité de production est due au nombre et aux capacités des incubateurs et éclosiers présents dans chaque établissement (tableau XXV).

Tableau XXV: Couvoirs du Togo et leurs capacités de production

Couvoir	Nombre d'incubateurs	Capacité des incubateurs	Nombre d'éclosiers	Capacité des éclosiers
ESA	2	19200	1	9600
SOCIETE LE POUSSIN	3	33600	2	36000
Total	5	52800	3	45600

II.2.1.3.2. Production de poussins

II.2.1.3.2.1. Capacité de production

Le Togo a une capacité de production moyenne de 40 000 poussins par mois et plus de 95% de cette production concerne les poussins pontes.

L'ESA produit 16000 poussins par semestre, la SOCIETE LE POUSSIN produit 36000 poussins par mois.

La faible production du couvoir de l'ESA peut être due au fait que sa mission première était de faire de travaux pratiques aux étudiants de la faculté d'agronomie. Mais compte tenu de la forte demande en poussins et de la faiblesse de l'offre, elle a dû se lancer dans la commercialisation des poussins d'un jour. Nos résultats montrent que les deux couvoirs du Togo couvrent moins de 15% de la demande en poussin au Togo, par contre ceux du Bénin assurent 60% de la production béninoise comme le montrent les travaux d'AKOUTEY (2006).

II.2.1.3.2.2. Opération de production de poussins

La production du poussin ne peut se faire sans l'approvisionnement en œufs à couvrir, ni l'évaluation des coûts de production du poussin. Cette évaluation permet de fixer les prix de vente afin de déterminer les bénéfices sur le poussin produit (tableau XXVI).

Tableau XXVI: Différents couvoirs de production de poussins d'un jour au Togo

	COUVOIRS			
	SOCIETE LE POUSSIN		ESA	
Souches OAC	Ponte	Chair	Ponte	Chair
	-Isa Brown -Lohmann -Leghorn	-Cobb -Ross	-Isa Brown -Lohmann -Hisex	Cobb
Prix d'achat d'un OAC(FCFA)	350 ± 13	285 ± 13	400 ± 100	350 ± 100
Coût de production du poussin (FCFA)	722	570	672	505
Prix de vente (FCFA)	800	650	850	650
Bénéfice Brut (FCFA)	78	80	178	145
Origine OAC	Pays Bas	France	Belgique	
Fournisseurs en OAC	PLUMEX	SOPRODA	Couvoir Grassette BVBA	

Nos résultats comparés à ceux du rapport de 2008 d'IPRAVI Côte d'Ivoire (300 FCFA/ poussin chair et 430 FCFA / poussin ponte), montrent que le coût de production et logiquement le prix de vente du poussin est plus élevé au Togo qu'en Côte d'Ivoire.

Par contre SOME (2008) montre que le poussin ponte coûte plus cher au Burkina Faso (1100 FCFA à 1500 FCFA dans la zone de Bobo-Dioulasso) qu'au Togo (800 FCFA à 850 FCFA). Cette variation des prix des poussins entre ces trois pays de la sous-région, pourrait être due au fait qu'en Côte d'Ivoire les taxes à l'importation des intrants avicoles sont plus bas qu'au Togo. L'enclavement du Burkina pourrait être un autre facteur d'explication.

II.2.1.3.2.3. Suivi d'élevage

Seul le couvoir de l'ESA fait des suivis dans les fermes où il livre ses poussins, le couvoir privé ne fait pas de suivi après la vente de ses poussins. RALALANJANAHARY (1996) affirme que certains industriels assurent un suivi systématique après la mise en place des poussins dans les élevages et d'autres le font uniquement si l'éleveur en fait la demande.

II.2.1.3.3. Rayon d'action

Les couvoirs présents au Togo fournissent seulement une partie de la demande en poussins de la région Maritime, cette région à elle seule absorbe la totalité de la production des deux couvoirs. RALALANJANAHARY (1996) par contre montre dans son enquête que le rayon d'action des couvoirs du Sénégal s'étend sur tout le pays et dans la sous-région jusqu'en Côte d'Ivoire.

Le déficit en production de poussins d'un jour est comblé par les importations de poussins d'un jour.

II.2.2. Circuits d'approvisionnement en poussins

II.2.2.1. Circuit direct

Le circuit direct concerne les éleveurs qui achètent les poussins directement aux couvoirs ou auprès des importateurs. La plupart des éleveurs de la région Maritime utilisent ce circuit.

II.2.2.2. Circuit intégré

Faute d'intermédiaires dans l'approvisionnement en poussins d'un jour, ce circuit n'existe pratiquement pas au Togo.

II.3. CARACTÉRISTIQUES DE L'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIEL AVICOLE

II.3.1. Circuits d'approvisionnement du matériel avicole.

II.3.1.1. Circuit direct

Dans ce circuit, l'éleveur s'approvisionne directement auprès des firmes étrangères pour ceux qui utilisent le matériel moderne ou auprès des forgerons locaux pour ceux qui utilisent le matériel artisanal.

II.3.1.2. Circuit intégré

Certains éleveurs s'approvisionnent en matériel avicole sur le marché local. Le commerçant du marché local constitue l'intermédiaire entre l'éleveur et le fabricant local.

II.3.3.3. Circuit semi-intégré

Ce circuit concerne les importateurs grossistes qui importent le matériel avicole de l'extérieur. Dans ce circuit, les aviculteurs achètent leur matériel avicole directement auprès d'AGROVET, de CEVETO, de VETO-NEGOCES, de TOCOMAGRI, de PHARMAVETO et du cabinet vétérinaire la Référence sans passer par un intermédiaire.

II.3.1.4. Circuit interne

Le circuit interne concerne l'éleveur qui fabrique ses mangeoires et ses abreuvoirs.

Les mêmes circuits sont empruntés pour l'approvisionnement en matériel avicole dans la région de Dakar au Sénégal comme le décrit RALALANJANAHARY (1996).

Conclusion

L'enquête auprès des provendiers et fournisseurs d'intrants révèle que leurs activités se limitent essentiellement à l'approvisionnement en poussins d'un jour, et en aliment. Ces Intrants sont livrés sans garantie car il n'existe pas de cahier de charge entre les fournisseurs d'intrants et les éleveurs.

Les fournisseurs interviennent parfois pour des conseils techniques. Ils ne font pas de suivi sanitaire des élevages et n'ont pas de plan d'organisation des éleveurs. Les facteurs limitant les activités des fournisseurs sont surtout d'ordre relationnel et technique.

II.4. TAXES A L'IMPORTATION

Au Togo, les importations d'aliments, de matières premières ou de matériels d'élevage sont taxées à 38% (droit fiscal et TVA inclus). Si on associe les autres frais autour de ces intrants avant la sortie du port ou de l'aéroport, les taxes reviennent à 43%. Au Sénégal, les intrants avicoles font partie des produits qui sont exemptes de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), l'importateur sénégalais paie seulement le timbre douanier qui constitue 5% de la valeur CAF (Coût-Assurance-Frêt) du produit (RALALANJANAHARY, 1996). La taxe de 5% est valable pour les poussins d'un jour, les œufs à couver, le matériel avicole et les médicaments vétérinaires.

CHAPITRE 3: RECOMMANDATIONS

III.1. PROPOSITIONS CONCERNANT LA FILIÈRE AVICOLE MODERNE

Les propositions d'actions sont relatives à l'approvisionnement en maïs, à la fabrication de l'aliment, à l'élevage des reproducteurs et à l'activité d'élevage.

III.1.1. Approvisionnement en maïs

Sachant que le maïs entre à 50% voire plus dans la composition des aliments volaille, on peut donc constater le poids important de l'approvisionnement en maïs sur le coût de production des aliments.

Ainsi, des contrats pourraient être passés entre les agriculteurs et les acteurs de la filière avicole. A la fin de la récolte, les agriculteurs vendraient le maïs produit aux acteurs de la filière avicole, selon les contrats pré-signés.

D'autre part, des recherches et des investissements devront se faire pour augmenter la productivité des exploitants.

Selon l'initiative d'ANPAT en 2005, les importations de maïs peuvent être groupées. Chaque provendier, aviculteur ou association d'aviculteurs pourrait prévoir ses besoins en maïs au cours de l'année, suivant ses capacités de production. L'importation serait unique pour tous les acteurs nécessitant cet intrant au début de l'année.

L'Etat doit à son tour faciliter cette importation en accordant des crédits aux acteurs qui n'ont pas de moyens financiers immédiats. Ce crédit serait à intérêt très faible et remboursé à la fin de l'année.

L'importation groupée permettrait de stabiliser le prix du maïs et réduire de ce fait les tracasseries dans la fabrication des aliments au cours de l'année.

III.1.2. Production d'aliment

Nous rappelons que la production actuelle d'aliments volaille est très insuffisante pour développer l'élevage moderne des poules et qu'elle doit dépasser son caractère quelque peu artisanal pour devenir industrielle, soit avec l'installation d'une grosse usine de fabrication d'aliment, soit avec l'installation de petites unités à succursale faisant appel aux possibilités sous-régionales.

III.1.3. Activité d'élevage

L'aviculture au Togo est surtout marquée par le manque de professionnalisme de l'éleveur.

Les éleveurs qui ne passent dans les élevages que le week-end doivent s'impliquer davantage dans cette activité.

En ce qui concerne les éleveurs qui exercent d'autres activités (fonction publique ou privée), il est nécessaire de donner une formation de qualité aux employés et de les motiver en les impliquant davantage dans les performances de l'élevage. Ainsi, en plus de son salaire, l'employé pourrait bénéficier d'avantages en nature (poulets ou œufs) en fonction des résultats de l'élevage.

III.1.4. Elevage des reproducteurs

L'Etat et/ou les couvoirs, doivent penser à l'installation des élevages de reproducteurs pour la production d'œufs à couver. Ce qui permettrait de diminuer voire d'arrêter à long terme l'importation des œufs à couver et des poussins d'un jour.

III.2. PROPOSITIONS CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIÈRE AVICOLE

III.2.1. Environnement économique

Les politiques économiques d'un pays sont appliquées par l'Etat. Ainsi, l'Etat peut jouer un rôle important dans le développement de la filière avicole au Togo.

III.2.1.1. Diminution des taxes et obligation de commercialisation de la production locale

La diminution des taxes sur le matériel avicole et sur le maïs destiné à la transformation est nécessaire afin de diminuer le prix de revient de l'aliment et le coût de production du produit avicole.

En plus de la diminution des taxes, l'Etat pourrait obliger les gros importateurs de produits avicoles congelés à commercialiser un certain pourcentage de produits avicoles locaux.

III.2.2. Performances des laboratoires d'analyses

Le laboratoire national d'analyse de la direction de l'élevage devrait se donner les moyens de faire toutes les analyses nécessaires pour la prévention ou le traitement des pathologies aviaires. A cet effet, l'Etat pourrait donner un crédit ou des aides lui permettant de s'équiper et de former son personnel.

III.2.3. Environnement culturel

Les associations d'éleveurs doivent procéder à une sensibilisation des populations sur la consommation des produits avicoles, en particulier sur la consommation des poulets de chair produits localement.

III.2.4. Environnement social

Des associations ou groupements d'aviculteurs existent dans la région Maritime. Malheureusement, beaucoup d'éleveurs n'y adhèrent pas. Les éleveurs devraient s'impliquer davantage dans leurs intérêts.

Conclusion

Le développement de la filière avicole repose sur l'approvisionnement en matériel avicole et en maïs. Cet approvisionnement doit être facilité par l'intervention de l'Etat. L'installation d'une usine de fabrication d'aliment volaille, l'introduction de l'élevage de reproducteurs et la volonté des éleveurs à se professionnaliser davantage sont des impératifs pour une modernisation effective de la filière avicole togolaise.

CONCLUSION GENERALE

Le développement de la filière avicole moderne passe par la connaissance du marché des intrants zootechniques de ladite filière afin de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire des populations. Cet objectif de renforcement de la sécurité alimentaire peut être considéré comme atteint si l'aviculture arrivait à satisfaire la demande de la population en protéines animales.

En effet, l'aviculture moderne à travers son court cycle de production, peut représenter une solution au problème d'autosuffisance alimentaire.

Cependant, pour être efficace, la filière avicole togolaise doit posséder un système d'approvisionnement en intrants performant. C'est dans ce cadre que nous avons mené cette étude sur le marché des intrants zootechniques en aviculture moderne au Togo.

L'objectif de cette étude était de mieux connaître le marché des intrants zootechniques en aviculture moderne afin de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire au Togo.

La méthode utilisée a été l'approche filière. Elle nous a permis de quantifier les intrants zootechniques disponibles sur le marché togolais et de déterminer leurs prix. Cette étude a également été l'occasion d'identifier les différents agents qui opèrent dans le système d'approvisionnement en intrants, les circuits empruntés par les produits, et enfin étudier le comportement des agents de la filière avicole togolaise.

La filière avicole moderne utilise quatre types d'intrants pour sa production ; il s'agit: des poussins, de l'aliment, des produits vétérinaires et du matériel avicole.

Les résultats de l'enquête nous révèlent la participation de trois types d'agents dans l'approvisionnement en intrants. Il s'agit des producteurs de poussins, des Intermédiaires et des éleveurs. Les producteurs de poussins sont les couvoirs locaux, les intermédiaires sont représentés par les provendiers, les importateurs de matières premières, d'équipement avicole et de produits vétérinaires.

Trois types de circuits ont été identifiés ; il s'agit du circuit direct, du circuit intégré et du circuit semi-intégré.

Nous avons mis en évidence le fait que l'intermédiaire joue un rôle non négligeable dans l'approvisionnement en matières premières et en aliment des éleveurs.

Par contre, l'approvisionnement en poussins suit un circuit direct, c'est-à-dire, sans l'intervention d'un intermédiaire pour la majorité des éleveurs. Les éleveurs achètent les médicaments vétérinaires auprès des pharmacies vétérinaires ou des importateurs grossistes-détaillants.

Enfin l'utilisation importante de matériels avicoles fabriqués localement a été constatée au cours de notre enquête, car l'opération d'achat des intrants par les éleveurs est avant tout guidée par le prix des intrants et les moyens financiers disponibles.

L'étude du comportement des agents a permis de mettre en évidence plusieurs points de blocages concernant le fonctionnement de l'approvisionnement en intrants de la filière avicole togolaise:

❖ Le premier problème est relatif à l'approvisionnement en maïs. Ce dernier occupe une part importante dans l'aliment volaille et la production locale est insuffisante pour satisfaire la demande, ainsi l'importation de maïs est la seule alternative des éleveurs. Dans ces conditions, la disponibilité de la matière première et le prix de l'aliment dépendent fortement de l'extérieur.

❖ Le deuxième problème est l'insuffisance de la production en poussins au Togo.

En effet, la demande en poussins d'un jour est très élevée en avril, novembre, décembre et l'offre n'arrive pas à la satisfaire. Ceci est dû à la faible capacité de production des couvoirs locaux et à l'inexistence d'élevages des reproducteurs au Togo. Ainsi, les acteurs de la filière avicole togolaise sont obligés de faire recours à l'importation des œufs à couver et des poussins d'un jour pour satisfaire la demande en poussins d'un jour, ce qui renchérit le prix de revient des intrants avicoles, et donc réduit la marge de bénéfice de l'aviculteur.

L'approvisionnement en intrants est ainsi caractérisé par sa forte dépendance vis à vis de l'extérieur.

❖ Le troisième problème est le manque de professionnalisme des éleveurs. En effet, certains éleveurs font l'élevage de coquelets seulement à l'approche des fêtes. Ceci est à l'origine de l'irrégularité de la production au cours de l'année. D'autres éleveurs exercent une autre activité à part l'aviculture et ne passent dans les élevages que le week-end. Ces derniers, compte tenu, de leur emploi du temps chargé, devaient former leurs volaillers et les impliquer d'avantage dans la conduite de l'élevage, ce qui n'est pas le cas.

Afin d'améliorer le fonctionnement de la filière avicole moderne, quelques propositions ont été formulées. En attendant que la relance de la culture de maïs soit effectuée, les acteurs de la filière avicole moderne doivent se regrouper pour importer les quantités de maïs nécessaires au début de l'année. L'Etat devrait diminuer la taxe d'importation du matériel avicole, du maïs destiné à la transformation et faciliter l'accès au crédit d'élevage pour les petits aviculteurs. Les couvoirs doivent penser à développer l'élevage des reproducteurs afin de s'émanciper à long terme de l'importation des œufs à couver.

En outre, l'Etat devrait relancer la consommation des produits avicoles locaux pour augmenter la demande afin de régulariser la production.

Enfin les aviculteurs devraient s'impliquer d'avantage dans l'élevage, car ceci est la base de la réussite du métier.

Une analyse fine des coûts de production au niveau des élevages serait souhaitable afin de compléter l'étude de l'approvisionnement en intrants de la filière avicole moderne au Togo. Ceci ne pourrait se faire que par un suivi régulier des élevages et sur une longue période.

BIBLIOGRAPHIE

1. ADJOUSSE P., 2000. Changement climatique global : évaluation de l'évolution des paramètres climatiques au Togo. Mémoire : Géographie : Lomé (Université de Lomé).
2. ADOMEFA, K. et BONFOH, B., 2003. Etat des ressources génétiques animales au Togo.-Lomé : ITRA, 2003.- 80p
3. AFRIQUE AGRICULTURE., 1987. L'Aviculture en Afrique: Les souches. *Afrique Agriculture*, (n° 3):18-30
4. AFRIQUE AGRICULTURE., 1982. L'Aviculture, un élevage d'avenir pour l'Afrique. *Afrique Agriculture*, (n° 2) :23-29
5. AKLOBESSI K., 1988. Collection et exploitation des données existantes sur les productions animales au Togo. rapport de synthèse.-Avétonou : PROPAT.-97p
6. AKODA K., 2002. Etude des intrants zootechniques et vétérinaires : distribution et contrôle de la qualité des médicaments vétérinaires (cas du Bénin et du Togo). Thèse: Med. Vét: Dakar; 20
7. AKOUTEY A., 2006. Contribution à l'identification des freins au développement de l'aviculture intensive au Bénin. Mémoire master PADD/IPA : EISMV. Dakar.-32p
8. ANSELME B., 1987. Aliment composé pour volailles au Sénégal : situation actuelle. Contribution à son amélioration pour une meilleure valorisation des ressources nutritionnelles locales. Thèse: Méd. Vét. : Toulouse; 103
9. BADJE Y.B., 2008. Revue du secteur avicole.-Rome: FAO.-25p
10. BADJE Y.B., 2006. Première évaluation de la structure et de l'importance du secteur avicole commercial et familial en Afrique de l'Ouest. *Rév du secteur avicole*.-Rome: FAO.-48p

11. BANKOLE A., 2000. Contribution à l'étude des caractéristiques et des contraintes de la production des œufs de consommation dans la région de Dakar : Thèse: Méd. Vét: Dakar; 13

12. BEBAY C.E., BILLAZ R., BOUTROU J.J., LARBODEIERE L et ROGER C. 2009. L'aviculture villageoise et la lutte contre l'influenza aviaire en Afrique de l'Ouest. Atelier tenu à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), les 6 et 7 Novembre 2008 :AVSF.-76p

13. BEBAY C. E., 2006. Dix années d'expérience en aviculture villageoise au Togo. Lomé: AVSF.-78p

14. BILLAZ R et BEAUVAL V., 2011. Développement de l'aviculture villageoise en Afrique de l'Ouest. Vingt ans d'expérience au Togo, au Mali et au Sénégal : bilan et perspectives. Lomé: AVSF.-80p

15. BOMBOMA-K. P., 1992. Contribution à l'étude de l'alimentation des poules pondeuses au Togo : cas de la préfecture d'Agou et de Kloto. Thèse :Méd. Vét : Dakar; 40

16. BRANKAERT R., 1987. L'élevage au sein du programme spécial de sécurité alimentaire de la FAO. (89-107)Actes du séminaire sur l'étude des contraintes au développement des productions animales en Afrique subsaharienne. Du 17 au 21février 1987 à Abidjan.-Dakar: EISMV.-382p

17. BRANCKAERT R. et VALLERAND F., 1972. Utilisation des drèches desséchés de brasserie dans l'alimentation animale en régions tropicales et équatoriales : la poule pondeuse. *Rev. Elev.Méd. Vét pays tropicaux*, (2): 249-255

18. BULDGEN A., PARENT R., STEYAERT P et LEGRAND D., 1996. Aviculture semi-industrielle en climat tropical guide pratique.-Gembloux : Les presses agronomiques de Gembloux; AGCD.- 122 p.

19. CHAMPAGNE J., 1997. Rénover pour conserver notre potentiel de production. *Filières avicoles*, (5901: 21 - 22.)

20. CISSE et al.1994. Caractéristique des aliments de volaille commercialisés au Sénégal. Résultats préliminaires. Rapport technique.-Dakar: ISRA/LNERV/PRODEC.-33p
21. COSTER T. et TCHALA M., 2004. Les importations de poulets de chair au Togo en provenance de l'UE.-Rome: FAO.-76p
22. DALIBARD P., 2004. Une conception innovante d'additifs pour une formulation plus souple des aliments de poudeuses. *Afrique Agriculture*(325) : 60-61
23. DAO B., 2011. Recensement (qualitatif/quantitatif) de toutes les exploitations avicoles et des structures de la filière dans toutes les régions du pays.-Rome : FAO.-12p
24. DEBLENOU N.K., 1989. Détermination de l'optimum économique dans la formulation de rations alimentaires pour poudeuses au Togo : cas du groupement féminin d'élevage de l'Avié. Mémoire : Sciences Agronomiques : Lomé (Université du Bénin)
25. DIAW B., 1992. Influence du Niveau d'apport en calcium sur le comportement alimentaire, le métabolisme phosphocalcique et la production des œufs chez la poule poudeuse en milieu tropical sec. Thèse. Med. Vét Dakar; 56
26. DJATO N., 1975. Contribution à l'étude de l'approvisionnement en viande du Togo - Thèse Méd. Vét. Dakar; 6
27. DJEGUEMA K F., 2011. Mouvements du cheptel aviaire et des produits et matériels d'élevage liés à l'aviculture au Togo : Analyse socioéconomique des flux.-Lomé: MAEP.-11p
28. DOUMBIA F., 2002. L'approvisionnement en intrants de la filière avicole moderne au Sénégal. Thèse : Méd. Vét. : Dakar; 27
29. EKOUE S. ,2011. Elaboration des normes d'implantation des exploitations et établissements avicoles. Rome: FAO.-38p

30. FAIVRE DUPAIGRE B., 2006. Etude sur la compétitivité des filières agricoles dans l'espace UEMOA. Rapport final.-Ouagadougou : UEMOA.-70p
31. FAO., 1965. L'Alimentation des Volailles dans les pays tropicaux et subtropicaux. Coll. Progrès et mise en valeur agriculture n°80, Rome.- 103p.
32. FERMET-QUINET E ., 1991. Elevages urbains des espèces à cycles court dans le district de Bamako, Mémoire DESS, productions animales en régions chaudes, Maisons-Alfort, France, IEMVT. -63p
- 33.GBAGUIDI M.L., 2001, Etude de la filière avicole au Bénin : situation actuelle et perspectives de développement. Thèse : Méd. Vét. : Tunis.-122
- 34.GBEDJANGNI K., LEMOU T., 2004. Rapport de la mission de collecte d'informations sur l'état de l'aviculture moderne au Togo.-Lomé: MAEP/DEP.-56p
35. FEDIDA D., 1996.Guide de l'aviculture tropicale. La Ballastière: Sanofi Santé Nutrition Animale. - 117 p.
36. FREIDMAN M., 1985. Prix et théorie économique.-Paris: Economica.-375p.
37. FOURNIS Y., 1990. Les études de marché.-Paris: DUNOD.-157p
38. HABYARIMANA W., 1998. Contribution à l'étude des contraintes au développement de l'aviculture moderne dans la région de Dakar : aspects techniques et institutionnels. Thèse : Méd. Vét : Dakar ; 18
39. HEDRICH, P. ; JOLIET, B et PERDRIZET E.,1986. Les filières de produits agricoles.- Dijon: INRAP.- 12 p.
40. INSTITUT D'ELEVAGE ET DE MEDECINE VETERINAIRES DES PAYS TROPICAUX., 1991.Aviculture en zone tropicale : Tome 2.-Paris : Ministère de la Coopération ; EMVT.-186 p.

41. INRA., 1981. L'alimentation des volailles. Les Matières premières.- Versailles : INRA.- 28p
42. KOFFI-TESSIO E.M., 2010. Expériences positives autour des exploitations familiales : Cas de la filière maïs au Togo.-Lomé : Université de Lomé.-32p
43. KONATE C.A., 2005. Performances zootechniques et économiques de deux souches de pondeuses permises par l'alimentation NMA SANDERS. Thèse : Méd. Vét : EISMV;6
44. KRELLE W., 1970. Production, Demande, Prix.-Paris : Voll, Gauthier-Villars Editeur.-76p
45. LAGRANGE. L., 1989. La Commercialisation des produits agricoles et agro-alimentaires.- Paris: Lavoisier.- 333p.
46. LAMRAOUI M. A., 1997. Nous voulons un nouveau statut pour les aviculteurs. *Afrique Agriculture*. (248) :1- 38
47. LARBIER B. et LECLERQ K., 1991. Nutrition et alimentation des volailles.- Paris : INRA.- 355p
48. LARENT S et MSELLATI F., 1990. Développement de l'aviculture au Sénégal: Etude préparatoire.- Maisons Alfort: IEMVT.- 233P.
49. LY C., 1991. Aviculture en zone tropicale.- Maisons Alfort: IEMVT. -186p.
50. MALASSIS L et GHERSI G., 1986. Initiation à l'Economie Agroalimentaire. Poitiers: Librairie Hatier.- 335 p.
51. M'BARI K.B., 2000. Contribution à l'identification de contraintes au développement de l'aviculture moderne en côte d'ivoire. Thèse : Méd. Vét. : Dakar; 6
52. MULUMBA J.B., SOMDA J., SANON Y et KAGONÉ H., 2008. Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Potentialités et défis.- Ouagadougou : CSAO-OCDE / CEDEAO.-32p

53. PARENT R., BULDGEN A., STEYAERT P et LE GRAND D., 1989. Guide pratique d'aviculture moderne en climat sahélo-soudanien de l'Afrique de l'Ouest. Dakar: E.I.S.M.V; Thiès: INDR. - 85 p.
54. PICARD M., SAUVEUR B., FERRANDJI F., ANGULO L et MONGIN P., 1993. Ajustement technico-économique possible de l'alimentation des volailles dans les pays chauds. *I.N.R.A, Prod. Anim.* 6 (2): 87-103.
55. PITCHOLO, A E., 1935. Essai d'utilisation des péricarpes de cabosses de Cacao (*théobroma cacao*) dans l'alimentation des poulets de chair au Togo. Thèse. Méd. Vét.: Dakar; 39
56. RALALANJANAHARY M., 1996. Contribution à l'étude de l'approvisionnement des intrants de la filière avicole moderne au Sénégal: cas de la région de Dakar. Thèse. Méd. Vét: Dakar; 38
57. RENAULT P., 1999. La production de poussins d'un jour. (22-29) In : La production de poulets de chair en climat chaud.-Paris : ITAVI.-36p
58. ROLLAND, J.P. 1995. Les Filières Avicoles en Afrique de l'Ouest perspectives de développement.-Paris: Solagral.- 20 p
59. RUDEAUX et BASTIANELLI., 1999. L'alimentation du poulet de chair en climat chaud. (71-77) In : La production du poulet de chair en climat chaud. ITAVI.-79p
60. SANE A., 1994. L'Amélioration dans le système en aviculture intensive en zone périurbaine dans la région de Dakar. Mémoire: Bambey(ENCR)
61. SANOFI SANTE NUTRITION ANIMALE., 1993. Guide de l'Aviculteur Tropicale. Libourne: Sanofi Santé Nutrition Animale.- 115 p
62. SENEGAL: Ministère du Développement rural - direction de l'élevage., 1995. La production de poussin.-Dakar: Direction de l'Elevage, 1995.- 5 p

63. SECK P., 1997. Contribution au développement de l'aviculture moderne dans la région de Dakar: situation de l'encadrement, du suivi et de la formation techniques des aviculteurs.
Th. Med. Vét. Dakar, 1997,n°02. 99p
64. SINGUIN J.P., 1995. Les Exportations françaises de volailles vers l'Afrique. *Afrique Agriculture*, (226) : 11-12
65. SOME W., 2008. Etudes de l'aviculture moderne dans la zone de Bobo Dioulasso et de l'utilisation des farines de chenille de karité (*Cirina butyrospermi Vuillet*) dans l'alimentation des poulettes et des pondeuses de races. Mémoire : Bobo Dioulasso (UPB)
66. TCHALIM B., 1975. Contribution à l'étude de la production et de la commercialisation des œufs de consommation au Togo. Thèse : Méd. Vét : Dakar ;36
67. TONA K., 2009. Formulation d'un programme de relance de la filière avicole dans les zones infectées.-Lomé: MAEP/DE.-42p.
68. TOYO K., 2007. Le marché des cybercafés à Lomé
Mémoire: Géographie du Commerce.-Lomé (Université de Lomé)
69. VEROT D., 1994. Les Filières Avicoles en Afrique de l'Ouest élément de réflexion sur les perspectives de développement.-Paris: Solagral.- 92 p.
70. YOUSOUF K.B., 1994. Etude de consommation des produits avicoles industriels en zone urbaine (Région de Dakar). Mémoire: ENEA : Dakar ; 19

ANNEXES

Annexe 1 : fiche d'enquête des éleveurs et propriétaires de volaille.

Annexe 2 : fiche d'enquête des fabriques d'aliment, importateurs de matières premières et de poussins.

Annexe 3 : fiche d'enquête des unités d'accoupage.

Annexe 1

ETUDE DU MARCHE DES INTRANTS ZOOTECHNIQUES EN AVICULTURE MODERNE AU TOGO

Cadre : Thèse de doctorat vétérinaire 2012- 2013

Courriel : bangu803@yahoo.fr

Tel : 00228 91 34 59 97/ 00221 673 31 37

<p>UNIVERSITE CHEICK ANTA DIOP DE DAKAR Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires(EISMV) de Dakar</p>  <p>Service de Zootechnie-Alimentation</p>	<p>Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche</p> <p>Direction de l'Elevage (DE)</p>
---	---

Questionnaire pour les éleveurs et propriétaires de volaille

Questionnaire N°.....

Date...../...../2013

I- Statut socio-économique des éleveurs (propriétaires des oiseaux)

Nom.....

Région.....

Localité (ville ou village).....

Sexe : Masculin, Féminin

Niveau d'instruction.....

Niveau de formation en aviculture.....

Activité (fonction publique , professionnelle privée , commerçants , agriculteurs ,
éleveurs , étudiants , autres)

-Activité principale..... Secondaire.....

Comment vous est-il arrivé l'idée d'élever les poules ?

- Conseil d'autrui (privé, projet)

- Propre initiative

-Autres (préciser).....

Pourquoi faites-vous l'élevage des poules? Source de revenu , loisir ou simple plaisir ,
autres raisons (préciser).....

Statut de l'élevage : êtes-vous un producteur privé ? Un groupement d'éleveurs ? Un
projet ? Membre d'une association ou d'un groupement d'éleveurs ?

Depuis quand avez-vous commencé à élever? < 5ans ; 5-10 ans ; > 10 ans

II- Structure du troupeau, alimentation, coût

Type d'élevage : Reproducteurs ; chair ; ponte ; mixte (chair et ponte)

1- Structure du troupeau

- Poulet de chair

Les souches exploitées :

.....
Effectif/bande.....

Nombre de bandes/an.....

Saisonnalité de la production : oui , non . Si oui, période(s) forte production
total.....

Qui vous fournit les poussins ?

Producteurs locaux (préciser)

Raisons du choix du fournisseur.....

Importation (préciser) Pourquoi ce choix.....

.....
Les deux (pourquoi).....

-Pondeuses

Souche(s) exploitée(s).....

Nombre de bandes dans l'exploitation.....

Nombre de bandes/an.....

Effectifs / bande.....

Prix d'achat du poussin

-chair

Minimum..... Moyen..... maximum.....

-ponte

Minimum..... Moyen..... maximum.....

Elevez vous d'autres animaux ? **Oui** **Non**

Si oui quel élevage associez vous? (cochez la case correspondante)

Bovins Ovins Caprins Porcs Canards

Autres.....

Nombres.....

Effectif moyen annuel des oiseaux en 2009..... 2010.....

2011..... 2012..... 2013.....

Système d'élevage : Semi-intensif intensif

2- Alimentation et coût

Produisez vous votre aliment à la ferme oui , non

Si oui, préciser :

N°	Nom matières premières	Prix FCFA)/t	Provenance (importé, non importé)	Lieu/pays d'importation	Nom fournisseur	Qté annuelle achetée
1						
2						
3						
4						
5						
6						
8						
9						
10						
11						

Type d'aliment composé :

Chair : démarrage , croissance , finition , croissance-finition ,

Ponte : Démarrage , poulette , pondeuse

Quantité produite par :

-Jour.....

-Semaine.....

-Mois.....

Utilisez-vous des provendes du commerce ? Oui , non

Vous arrive-t-il de changer de fournisseur d'aliment ? Oui non

Si oui, pourquoi ? Rupture de stock ? Qualité des produits ? Qualité des emballages ?

Prix des aliments ?

Remplir le tableau ci-dessous (Si plusieurs fournisseurs, remplir pour chaque fournisseur)

N°	Type d'aliment	Prix FCFA)/t	Type de fournisseur (local, étranger)	Lieu/pays d'importation	Nom fournisseur	Qté annuelle achetée
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Faites vous des combinaisons de fournisseur (par exemple aliment démarrage de fournisseur 1, croissance du fournisseur 2) ? oui Non

Si oui précisez les combinaisons et pourquoi ?.....
.....
.....

Modalités de paiement des aliments : Crédit Comptant

- Si crédit, quels sont les délais de paiement.....

Coût d'approvisionnement ou dépenses en aliments :

-par jour

-Par semaine

- Par mois

Problèmes liés à l'alimentation des poules.....
.....
.....

Vous arrive-t-il de changer de fournisseur de poussins? Oui non

Si oui, pourquoi ? Rupture de stock? Qualité des produits ? Prix des poussins ?

Avez-vous un technicien qui vous conseille sur l'alimentation de vos poules ? Oui non

Si oui, est-il un vétérinaire ? Un technicien d'élevage ? Autre (préciser sa fonction).....

Observez-vous une amélioration de votre production avec les aliments importés ? Oui non

Quel type d'aliment conseillerez-vous à un autre aviculteur ?

Aliment importé ; aliment des unités de production locale ; aliment fabriqué par le fermier lui-même

Expliquez pourquoi vous conseillez un tel aliment.....
.....

Quel fournisseur de poussins conseillerez- vous à un autre aviculteur (préciser)?
.....

Pourquoi ce conseil?.....

Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de votre métier d'aviculteur ? Oui Non

Si oui, quels sont les difficultés auxquels vous êtes confrontés ?.....
.....
.....

Annexe 2

ETUDE DU MARCHE DES INTRANTS ZOOTECHNIQUES EN AVICULTURE MODERNE AU TOGO

Cadre : Thèse de doctorat vétérinaire 2012- 2013

Courriel : bangu803@yahoo.fr

Tel : 00228 91 34 59 97 / 00221 673 31 37

<p>UNIVERSITE CHEICK ANTA DIOP DE DAKAR Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires(EISMV) de Dakar</p>  <p>Service de Zootechnie-Alimentation</p>	<p>Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)</p> <p>Direction de l'Elevage (DE) du Togo</p>
---	---

Questionnaire aux fabriques d'aliment, importateurs de matières premières et de poussins

Questionnaire N°....

Date...../...../2013

I- Identification de l'établissement

Nom de l'établissement.....

Adresse de l'établissement

Région

Ville/village

- Infrastructures

Capacité des broyeurs-mélangeur.....

Type horizontal Type vertical

Origine de l'équipement : produit localement ou dans la sous région , hors sous-région ;
autres.....

- Moyens humains de l'établissement

Personnel Administratif.....

Personnel technique

II- Activités de l'établissement

1- Approvisionnement en matières Premières

Quelles sont les matières premières utilisées ?

.....

Lieux d'approvisionnement des matières premières (villages , industries , marchés ...) autres
(Précisez-les).....

.....

Qui sont vos fournisseurs ? Agriculteurs , commerçants, industries, autres (citer).....

Rythme d'approvisionnement en matières premières
 Tous les jours ; 1-2 fois par semaine ; 1-2 fois par mois,
 Autres (préciser).....

Quelle quantité achetez-vous ?
 Par jour
 Par semaine.....
 Par mois
 Autres

Quels sont les prix respectifs des matières premières: (quantité et Prix du kg ou du Sac de ...kg)

Matière première	Quantité (kg ou sac)	Prix
Lysine		
Méthionine		
Met + Cys		
Calcium		
Tourteau d'arachide		
Tourteau de soja		
Son de maïs		
Maïs		
Son du riz		
Farine de Poisson		
Farine de Coquille		
Sel		
Concentré ponte non jaunissant		
Concentré ponte		
Sulfate de fer		
CMV		
Autres (Préciser)		

Quelle est l'évolution des prix ?.....

Quel est le Coût d'approvisionnement en matières premières par semaine
 par mois.....

Quelles sont les difficultés liées à l'achat des matières premières ?

.....
2- Production des aliments

Capacité de production de l'établissement

Production actuelle

Les catégories d'aliments produits : aliments volailles , lapins , porcins ,
autres (Préciser).....

Les types d'aliments volaille produits :

- chair : aliments démarrage , croissance , finition , autres (Préciser).....

- pondeuses : démarrage , poulette , ponte

Qui a formulé les rations ?

Personnel de la boîte , Expertise togolaise, régionale ou hors sous région

Quantité d'aliments de volaille produits :

Par jour

Par semaine

Par mois

Présentation des aliments de volaille.....

Contrôle bromatologique des aliments de volaille produits : oui , non

Si oui, par quelle structure ?.....et quelle fréquence

.....
Coût de production du kg d'aliment volaille.....

Aliment	Coût moyen	Minimum	Maximum

Prix de vente du kg d'aliment et ses variations

Aliment	Prix moyen	Minimum	Maximum

Les grandes périodes de vente..... et les
raisons.....

Rythme de vente des aliments volaille et quantité vendue

Tous les jours

Par semaine

Par mois

Occasionnellement

Qui sont vos clients : aviculteurs , autres (préciser)

Nombre de dépôt.....

.....

Arrivez-vous à satisfaire la demande de vos clients, en particulier les éleveurs de poules ?

Oui **Non**

Si non pourquoi ? Offre insuffisante; forte demande faible demande , autres (spécifier).....

.....

Difficultés rencontrées dans la production et la vente des aliments

.....

.....

Propositions pour une amélioration.....

.....

3- Importation des poussins

Nombres de poussins importés /année <input type="checkbox"/> /mois <input type="checkbox"/> /semaine <input type="checkbox"/>	Ponte			
	Chair			
Clientèle cible				
Pays de provenance	Ponte			
	chair			
Souches importées	Ponte			
	Chair			
Quels sont les poussins plus demandés ?	Ponte	<input type="checkbox"/>	Souches préférées	
	chair	<input type="checkbox"/>	Souches préférées	
	NB : faire une croix dans la case des chairs s'ils sont préférés aux			

	pontes ou inversement	
Quel est le plus grand nombre que peut acheter un client ?	ponte	
	chair	
Dans quelles villes se trouvent vos points de vente ?		
Combien coûte un poussin importé ?	Ponte	
	Chair	
y a-t-il fluctuation des prix ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Si oui à quelle période de l'année ou à quoi est due cette fluctuation?		

4- Suivi après vente

Y a-t-il un suivi après la vente de vos produits ? Oui non

Si oui, le suivi est-il payant ? Ou gratuit ?

Y a-t-il un personnel qualifié pour assurer ce suivi ? Oui non

Si oui combien et qualification ?.....
.....

Nature du suivi.....
.....

Quelles sont les difficultés rencontrées lors du suivi ?.....
.....

Prévoyez-vous d'améliorer ou d'instaurer le suivi après vente ?

Oui non

Si oui, comment ?.....
.....

5- Aide de l'Etat

Recevez-vous de l'aide de la part de l'Etat ? Oui non

Si oui, quelle est la nature de cette aide ?.....

.....

Êtes vous satisfais de l'encadrement ou de l'aide de l'Etat ? Oui non

Si non, pourquoi ?.....

.....

Annexe 3

ETUDE DU MARCHE DES INTRANTS ZOOTECHNIQUES EN AVICULTURE MODERNE AU TOGO

Cadre : Thèse de doctorat vétérinaire 2012- 2013

Courriel : bangu803@yahoo.fr

Tel : 00228 91 34 59 97 / 00221 673 31 37

<p>UNIVERSITE CHEICK ANTA DIOP DE DAKAR Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires(EISMV) de Dakar</p>  <p>Service de Zootechnie-Alimentation</p>	<p>Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)</p> <p>Direction de l'Elevage (DE) du Togo</p>
---	--

Questionnaire unités d'accouage

Questionnaire N°.....

Date...../...../2013

A- Identification de l'établissement

Nom et adresse de l'établissement

Région

Localisation

Infrastructures

Nombre d'incubateurs.....

Capacité des incubateurs.....

Nombre d'éclosoirs.....

Capacité des éclosoirs.....

Moyens humains de l'établissement

Administration.....

Techniciens.....

B- Activités de l'établissement

1-Elevage de reproducteurs

Souche des reproducteurs,.....

Nombre de reproducteurs mâles,.....

Nombre reproducteurs femelles,

Lieu d'élevage.....

Nombre d'œufs produits/j.....

Nombre de mise en machine/semaine.....

Nombre de personnes en charge des reproducteurs.....

2-Approvisionnement en OAC

Pays de provenance des OAC.....

Qui sont vos fournisseurs ? Commerçants , industries , Vétérinaires , autres (citer).....

Nom des fournisseurs.....

Souche des OAC

Ponte , chair

Rythme d'approvisionnement en OAC

Tous les jours ; 1-2 fois par semaine ; 1-2 fois par mois , autres (préciser).....

Quelle quantité achetez-vous ?

-Chair

Par jour

Par semaine.....

Par mois

Autres

-ponte

Par jour

Par semaine.....

Par mois

Autres

La quantité varie t'elle dans le temps ? Si oui, basse..... et forte saison.....

Quel est le prix d'achat d'un OAC rendu au port de Lomé ?

Chair.....ponte.....

Les prix des OAC varient t'ils ? Oui Non

Si oui, de l'ordre de combien est cette variation ?.....

Quand observe-t-on cette variation ?.....

Quelles sont les difficultés liées à l'achat des OAC ?

.....

3- Production des poussins d'un jour

Capacité de production de l'établissement

Production actuelle

Les catégories de poussins produits : Ponte , Chair , autres (Préciser).....

Le contrôle des poussins est il effectué à l'éclosion ? : Oui , non

Si oui, par qui et comment ?.....

.....

Coût total de production du poussin : Chair.....ponte.....

Prix de vente du poussin sur le marché

- Chair.....
- Ponte.....

Le prix du poussin est il fixe ou variable

S'il varie, de l'ordre de combien est cette variation ?.....

Les grandes périodes de vente des poussins..... et les raisons.....

.....

Rythme de vente des poussins

Tous les jours Par semaine Par mois Occasionnellement

Qui sont vos clients : aviculteurs , vétérinaires , autres (préciser)

Arrivez-vous à satisfaire la demande des clients, en particulier les éleveurs de poules ?

Oui **Non**

Si non pourquoi ? Offre insuffisante ; forte demande faible demande , autres (préciser).....

Difficultés rencontrées dans la production et la vente des poussins.....

.....

Arrive t'il que des clients se plaignent sur la qualité de vos poussins? Oui Non

Si oui, quelle est la nature de leur plainte ?.....

Avez-vous un système de suivi de vos poussins chez les éleveurs ? Oui Non

Propositions pour une amélioration de la production de poussins

.....

.....

Stratégie de distribution des poussins.....

.....

Nombre de dépôts.....

Modalités de mise en place des dépôts.....

.....

SERMENT DES VETERINAIRES DIPLOMES DE DAKAR

« Fidèlement attaché aux directives de Claude BOURGELAT, fondateur de l'enseignement vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes maîtres et mes aînés :

- ❖ d'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire ;
- ❖ d'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code de déontologie de mon pays ;
- ❖ de prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire ;
- ❖ de ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

Que toute confiance me soit retirée s'il advient que je me parjure »

ETUDE DU MARCHÉ DES INTRANTS ZOOTECHNIQUES EN AVICULTURE MODERNE AU TOGO

RESUME

La filière avicole togolaise pour être efficace, doit posséder un système d'approvisionnement en intrants performant. C'est dans ce cadre que nous avons mené cette étude sur le marché des intrants zootechniques en aviculture moderne au Togo.

L'objectif de cette étude est de mieux connaître le marché des intrants zootechniques en aviculture moderne afin de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire au Togo.

La méthode utilisée a été l'approche filière. Elle nous a permis de quantifier les intrants zootechniques disponibles sur le marché togolais et de déterminer leurs prix. L'on a pu également identifier les différents agents qui opèrent dans le système d'approvisionnement en intrants, les circuits empruntés par les produits, et enfin étudier le comportement des agents de la filière avicole togolaise.

La filière avicole moderne utilise quatre types d'intrants pour sa production; il s'agit: des poussins, de l'aliment, des produits vétérinaires et du matériel avicole.

Les résultats de l'enquête nous révèlent la participation de trois types d'agents dans l'approvisionnement en intrants.

Trois types de circuits ont été identifiés; il s'agit du circuit direct, du circuit intégré et du circuit semi-intégré.

Nous avons mis en évidence le fait que l'intermédiaire joue un rôle non négligeable dans l'approvisionnement en matières premières et en aliment des éleveurs qui achètent en petite quantité.

Par contre l'approvisionnement en poussins suit un circuit direct.

Les éleveurs achètent les médicaments auprès des pharmacies vétérinaires ou des importateurs grossistes-détaillants.

Enfin l'utilisation importante de matériels avicoles fabriqués localement a été constatée au cours de nos enquêtes.

Enfin, l'étude du comportement des agents a permis de mettre en évidence plusieurs points de blocages concernant le fonctionnement de l'approvisionnement en intrants de la filière avicole togolaise et des recommandations ont été faites pour corriger ces manquements de la filière.

Mots clés : Aviculture moderne, Intrants zootechniques, Marché, Région Maritime, Togo.

Adresse de l'auteur : Mail : bangué803@yahoo.fr, Tel : 00 228 91 34 59 97

BP 75 Cinkasse (Togo)